



Assemblée générale

Soixante et unième session

11^e séance plénière

Mardi 19 septembre 2006, à 15 heures
New York

Documents officiels

Présidente : M^{me} Al-Khalifa (Bahreïn)

La séance est ouverte à 15 h 15.

Allocution de M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Congo.

M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sassou Nguesso : Madame la Présidente, votre élection à la présidence de l'Assemblée Générale des Nations Unies à sa soixante et unième session est le signe d'une évolution heureuse du monde. Je vous félicite et salue en vous, non seulement la diplomate chevronnée aux mérites et qualités établis, mais aussi la grande militante des droits humains. Je salue, à travers vous, votre pays, le Royaume de Bahreïn pour sa contribution remarquable à la promotion des valeurs de paix, de liberté et d'égalité.

Pour son dévouement, pour la sagesse et la compétence avec lesquelles il a dirigé la session précédente, je voudrais exprimer à M. Jan Eliasson notre profonde gratitude. Il aura eu le grand mérite d'avoir conduit et fait aboutir les difficiles négociations relatives à la création du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix. Je voudrais, aussi m'adresser à un grand fils de l'Afrique, un ami et un frère, M. Kofi Annan, pour son action à la tête du Secrétariat général. Cette œuvre remarquable lui a valu de la septième session de la Conférence de l'Union africaine, réunie en juillet dernier à Banjul, en Gambie, un hommage vibrant et solennel que je me permets de renouveler ici. Monsieur le Secrétaire général, le monde vous est reconnaissant, l'Afrique est fière de vous. Enfin, je voudrais me réjouir de l'admission du Monténégro comme État Membre de l'ONU. Cette admission vient renforcer le caractère universel de notre Organisation. Nous lui souhaitons une chaleureuse bienvenue.

La présente session s'ouvre à un moment où la situation d'ensemble dans le monde est de plus en plus complexe avec, tout à la fois, des sujets de grande préoccupation et des raisons d'espérer. C'est notre responsabilité, à travers la dynamique du multilatéralisme, de faire que l'espoir l'emporte sur les peurs, que le monde soit plus sûr pour les générations futures. Oui, nous devons réaffirmer notre foi dans le multilatéralisme car les défis multiples de notre temps

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



doivent être affrontés collectivement, aucun État ne pouvant les relever seul. Il en va ainsi de l'environnement, du terrorisme, de la drogue etc. Certes, depuis sa naissance, l'Organisation des Nations Unies n'a jamais faibli dans la quête des voies et moyens pour assumer ses responsabilités.

Mais aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire d'encourager la recherche de solutions collectives aux phénomènes de toutes sortes qui fragilisent l'équilibre mondial. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons associer nos énergies pour bâtir un monde où l'être humain doit vivre où qu'il se trouve, dans la dignité, à l'abri du besoin et de la peur. Là est le sens de notre action commune.

Pour éradiquer la violence armée, nous devons nous atteler à la recherche de la paix par la prévention et le règlement des conflits. La situation au Moyen-Orient continue d'être une menace grave pour la paix et la sécurité internationales. Il est urgent qu'une solution juste, durable et globale soit trouvée au conflit qui ensanglante cette région, conformément aux propositions de règlement agréées, dont la Feuille de route et les résolutions pertinentes de notre Organisation. Le rôle du Quatuor est à cet égard primordial. L'arrêt des hostilités, après un mois de violences inutiles au Liban, mérite d'être consolidé en vue de parvenir à un cessez-le-feu durable.

Pour ce qui est de l'Afrique, des évolutions positives sont enregistrées en République démocratique du Congo avec la tenue des élections générales. Tout doit être mis en œuvre en vue de l'aboutissement heureux de ce processus électoral, notamment le deuxième tour de l'élection présidentielle. Par ailleurs, le fait pour nous de parler aujourd'hui de consolidation de la paix dans des pays comme le Burundi, le Libéria ou la Sierra Leone constitue, non seulement un motif de satisfaction, mais également une raison d'espérer pour les autres pays encore en conflit. Cependant, dans bien d'autres situations, comme en Côte d'Ivoire, au Soudan ou en Somalie, la recherche des voies de sortie de crise est encore à l'ordre du jour. Nous souhaitons développer le partenariat naturel entre notre organisation régionale, l'Union africaine et l'ONU dans la gestion de ces crises, comme le prévoit du reste le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. C'est ce qui se passe en Côte d'Ivoire avec la mise en place du Groupe de travail international (GTI).

En décidant de tenir ici même à New York, en marge de la présente session, les assises de son Conseil

de paix et de sécurité sur le Darfour, l'Union africaine affirme aussi sa disponibilité à l'égard de toute initiative constructive sur ce dossier. L'inébranlable engagement de l'Union africaine dans la quête de la paix au Darfour n'a jamais été démenti. Il demeure que la gravité de la situation dans cette région du Soudan, appelle une action plus hardie et plus efficace. Il appartient, aujourd'hui, au Gouvernement soudanais, à qui nous lançons à nouveau un appel solennel, de prendre toute la mesure de cette tragédie qui se déroule sous nos yeux.

S'agissant de la Somalie, nous en appelons à la communauté internationale pour qu'elle apporte son appui aux efforts visant à rétablir la paix et la réconciliation dans ce pays. La communauté internationale ne doit pas perdre patience au vu des résultats mitigés dans la recherche de la paix dans quelques conflits africains. Elle doit fortement accompagner les efforts entrepris à divers niveaux avec, nous en convenons, la nécessaire adhésion des pays concernés. Pour notre part et en notre qualité de Président en exercice de l'Union africaine, nous mobilisons toute notre énergie dans la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent.

Je ne saurais terminer mon propos sur ce sujet sans saluer le courage des soldats de la paix, partout dans le monde, et en Afrique en particulier. Notre gratitude va aussi aux organisations de la société civile et aux organisations humanitaires qui aident, avec courage et abnégation, à soulager les souffrances des populations.

L'un de ces défis majeurs dont je parlais tout à l'heure est celui du développement. La communauté internationale s'est penchée de manière particulière sur cette question lors du Sommet du Millénaire et a fixé les objectifs du Millénaire pour le développement à atteindre avant 2015. L'évaluation que nous en avons faite l'année dernière a révélé de graves faiblesses. Il est apparu clairement que les ressources faisaient défaut et qu'il était indispensable de rechercher des financements nouveaux.

Aussi, apprécions-nous à leur juste valeur les débuts de réponses apportées à l'appel lancé ici même, il y a quelques mois, lors de la Réunion de haut niveau consacrée à l'éradication du VIH/sida, dans le cadre de la Déclaration d'engagement visant un objectif d'accès universel à la prévention, au traitement et aux soins d'ici à 2010.

Il est heureux que, sous l'égide du Gouvernement français, la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID), consistant en une mobilisation de ressources à partir d'une taxe sur les billets d'avion, ait pu voir le jour. Le Congo, comme d'autres pays, a adhéré à cette initiative. Cet effort rejoint la Déclaration et le Plan d'action d'Abuja sur le VIH/sida, la tuberculose et autres maladies infectieuses, ainsi que l'Engagement de Brazzaville, qui articule la position commune africaine. Le Sommet de l'Union africaine a, sur ce point, déclaré un état d'urgence en Afrique.

En discutant, il y a quelques jours, dans cette enceinte, de la question des migrations et du développement, les Nations Unies ont abordé une dimension encore insuffisamment explorée de l'apport des personnes individuelles et autres entités, telles que les entreprises et institutions économiques, au rapprochement entre les hommes et au partage des biens communs de notre planète.

L'Union africaine a fait valoir, à cette occasion, une position commune adoptée à Banjul, qui rend bien compte du caractère positif que devrait revêtir le fait migratoire, s'il est correctement intégré dans une approche de développement profitable aux pays d'accueil comme aux pays d'origine des migrants.

Notre Organisation a lancé un vaste programme de réformes dont certains résultats sont déjà tangibles. J'ai cité tout à l'heure l'institution du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix. La réforme de l'Organisation des Nations Unies vise à adapter notre Organisation aux changements intervenus dans le monde depuis 60 ans.

L'Union africaine a fait de la réforme du Conseil de sécurité et de la dynamisation de l'Assemblée générale un sujet de préoccupation majeur. Nous devons améliorer la représentativité au Conseil de sécurité, véritable clef de voûte de toute l'architecture institutionnelle de l'ONU.

La proposition africaine d'un élargissement équitable de la composition de cet organe constitue une quête fondamentale, à laquelle ne sauraient se substituer de simples palliatifs. Nous pensons aussi que le Conseil de sécurité doit améliorer ses procédures et méthodes de travail pour asseoir les bases d'un consensus.

Car, sur des sujets aussi graves que la lutte antiterroriste ou la non-prolifération nucléaire, la recherche du consensus devrait être poursuivie de manière permanente par la concertation et le dialogue. Or, entre ceux qui accordent la priorité au respect du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et ceux qui, à tort ou à raison, réclament les gages d'un désarmement effectif et concomitant, ainsi que la reconnaissance d'un droit universel d'accès aux technologies dans tous les domaines, il y a sans doute matière à discuter, mais avec toute la bonne foi nécessaire.

Il faut donc se garder de radicaliser les attitudes en leur donnant la forme d'un conflit de civilisations ou de valeurs, alors qu'il s'agit, le plus souvent, d'un simple déficit de dialogue et de communication.

Tous ces problèmes et défis justifient, s'il en était besoin, l'importance de l'ONU. L'ONU est nécessaire parce qu'elle est l'instrument des relations internationales, elle est le ferment de la paix et de la sécurité mondiales. Elle est, somme toute, la conscience de l'humanité. Le monde ne serait pas ce qu'il est sans l'ONU.

Il demeure cependant que notre Organisation n'a pas réussi, malgré une affirmation certaine de son rôle, à épouser la modernité des temps nouveaux pour répondre aux aspirations les plus profondes des peuples et des nations. Nous savons que l'ONU peut s'acquitter d'une telle quête si les nations dont elle est l'émanation, si toutes les nations du monde, des plus puissantes aux plus modestes, lui accordent sans atermoiements et sans hypocrisie, les moyens de son action au service de l'humanité.

L'Afrique, je puis vous l'assurer, est prête à apporter sa part dans ce débat tant attendu.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Congo de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Vicente Fox,
Président des États-Unis du Mexique**

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États-Unis du Mexique.

M. Vicente Fox, Président des États-Unis du Mexique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Vicente Fox, Président des États-Unis du Mexique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Fox (Mexique) (*parle en espagnol*) : Un jour comme aujourd'hui, il y a 21 ans, un effroyable tremblement de terre ravageait mon pays. Nous nous souvenons des victimes et faisons part de notre solidarité permanente avec leurs familles.

Madame la Présidente, au nom du Mexique, permettez-moi de vous féliciter de votre élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous vous souhaitons plein succès.

Le peuple mexicain remercie M. Jan Eliasson d'avoir dirigé les travaux de la soixantième session de l'Assemblée générale et d'avoir contribué au processus de réforme de l'ONU.

Le Mexique souhaite la bienvenue au peuple monténégrin au sein de cette organisation de pays libres et juridiquement égaux. Il souhaite la bienvenue à tous les pays qui ont rejoint, aujourd'hui, dans cette enceinte, les pays libres et démocratiques, qui représentent véritablement leurs citoyens et qui s'unissent pour lutter contre le terrorisme et pour le respect des droits de l'homme.

Il y a quelques jours seulement, nous commémorions le cinquième anniversaire d'un attentat terroriste qui a plongé dans le deuil de nombreuses familles du pays qui nous accueille et d'autres pays. Que ceux qui ont souffert dans leur chair de la violence et de la cruauté du terrorisme soient assurés de notre solidarité. Le Mexique condamne énergiquement ce terrible mal, tout comme il condamne tout acte d'agression ou de violence. Nous désavouons toute action contraire à la paix et aux nobles principes et objectifs de notre Organisation.

Au cours des 60 dernières années, nous, peuples des Nations Unies, avons constaté que la force non seulement ne résout pas les problèmes, mais les aggrave très souvent. La paix et le développement sont le résultat du respect mutuel et de la coopération qui naît de ce respect et se développe grâce à lui.

Nous, peuples des Nations Unies, savons bien que les atterrissements dans les domaines de la paix et de la sécurité sont dus à un manque de dialogue et de coopération internationale. Nous savons également que nombre des régressions, comme celles constatées dans le domaine du désarmement ou celles qui se traduisent par des agressions à l'égard d'autrui ou de la nature, sont dues à l'absence de respect entre les pays.

Les enjeux de notre époque sont énormes. Nos peuples sont confrontés à des défis tels que la persistance de conflits internationaux de longue date ou l'apparition de nouvelles tensions et menaces à la paix mondiale. Ils sont aussi confrontés à la nécessité de combattre de graves maux et problèmes, tels que la pauvreté et les maladies, l'analphabétisme et l'inégalité des chances, ainsi qu'à l'urgence de dialoguer davantage pour mieux nous comprendre.

Respect, compréhension, coopération solidaire entre les pays, voilà ce dont l'humanité a besoin d'urgence. Il n'y aura pas de paix sans respect entre les pays, ni de développement sans coopération entre eux.

Nous vivons à une époque pleine de redoutables problèmes, mais aussi d'espérance. Je suis convaincu que seules l'espérance et la bonté peuvent nous donner la force et l'énergie nécessaires pour atteindre nos objectifs, pour réaliser nos rêves.

Cette maison, la plus haute instance créée par l'humanité pour nous rencontrer, est le fruit des principes et valeurs que tous les peuples de la terre partagent et elle découle de leur essence commune. Nous apportons ici le meilleur de nous-mêmes; nous démontrons ici que ce n'est pas la force ni la rancœur qui nous unissent, mais bien l'espoir et la solidarité. Ici, nous unissons idéaux et volontés pour préserver les générations futures du fléau de la guerre. Ici, nous luttons ensemble pour respecter la dignité et la valeur de la personne humaine; d'ici, nous encourageons, côte à côte, le progrès économique et social de tous nos peuples. Ici, nous prenons des engagements concrets, tels que les Objectifs du Millénaire, et nous œuvrons avec enthousiasme pour progresser et atteindre ces objectifs. Ce n'est pas une tâche facile. Les enjeux sont nombreux, parce que les objectifs sont ambitieux. L'ampleur des défis ne peut pas et ne doit pas rejeter dans l'ombre les possibilités de notre volonté commune.

Le message du Mexique est un message d'espoir, de conviction que nous sommes capables de réaliser beaucoup ensemble, et de confiance en l'action de nos

Nations Unies. C'est le message du peuple mexicain, qui a conquis la démocratie en 2000 et, avec elle, l'espoir d'un nouvel avenir de prospérité et de justice.

Le Mexique a des institutions solides, qui guident et conduisent notre pays. Le Mexique vit un présent de libertés sans précédent. Aujourd'hui, mon peuple grandit et s'épanouit dans la paix et la stabilité, le regard tourné vers de nouveaux horizons de bien-être et de justice.

Le Mexique démocratique s'est résolument engagé à promouvoir les droits de l'homme. Nous sommes fiers d'être membre fondateur du Conseil des droits de l'homme et d'en assumer la première présidence. Nous travaillerons toujours avec enthousiasme et détermination pour faire du Conseil un organe qui satisfait efficacement aux exigences en matière de droits de l'homme.

Le Mexique est un pays qui apprécie à leur juste valeur ses racines et traditions, richesse née de cette terre de rencontre entre de nombreuses cultures très diverses. Nous nous enorgueillons de l'héritage de nos peuples autochtones et nous sommes fiers de nos autochtones d'aujourd'hui de notre présent indigène. C'est pourquoi nous participons activement à la reconnaissance et à la promotion des droits des peuples autochtones au niveau international.

En mai dernier, Isabel, une femme de la population autochtone raramuri de l'État de Chihuahua, m'a dit : « Monsieur le Président, il est vrai que tous les êtres humains sont différents, que nous concevons le monde de façons diverses et que nous n'avons pas les mêmes croyances. Mais malgré cela – m'a-t-elle rappelé – tous les êtres humains sont égaux en dignité et en grandeur ». Elle m'a demandé de diffuser ce message. Je lui ai promis que je le ferais ici et aujourd'hui je tiens parole en faisant entendre dans cette enceinte la voix d'Isabel et de nos sœurs et frères des populations autochtones, la voix de toutes les Mexicaines et de tous les Mexicains qui luttent contre la discrimination.

Grâce à la détermination des membres du Conseil des droits de l'homme, la présente session de l'Assemblée générale examinera un projet de Déclaration des Nations Unies sur les droits des populations autochtones. Au nom de celles-ci, au nom des populations autochtones du Mexique et du monde, j'appelle tous les États Membres de notre Organisation à adopter ce projet de déclaration et à lui donner la

force nécessaire pour communiquer un nouvel élan au respect des droits des populations autochtones.

Il y a cinq ans, avec beaucoup d'enthousiasme et mus par la recherche d'un monde plus juste et plus humain pour les millions d'individus qui souffrent d'un handicap, quelle qu'en soit la nature, le Mexique a présenté à l'Assemblée générale un projet de convention des Nations Unies pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées. Nous avons aujourd'hui un texte qui nous permettra d'accroître l'attention que prêtent les gouvernements et la société aux personnes qui souffrent d'un quelconque handicap. Je lance un appel à toutes les nations pour que, dans le but de créer un monde plus juste et plus humain, plus digne pour tous, elles signent et ratifient cet instrument juridique proposé par mon pays et déjà entériné par bon nombre des nations présentes dans cette enceinte.

Le Mexique croit au présent et à l'avenir de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons toujours travaillé ici de manière constructive, à la recherche du consensus et de l'harmonie et en présentant des initiatives pour relever les grands défis de notre époque.

Je voudrais remercier et féliciter les chefs d'État de l'Algérie, de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, du Chili, de la Colombie, de l'Espagne, du Japon, du Kenya, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, du Pakistan, de Singapour et de la Suède pour l'appui qu'ils ont apporté à l'initiative mexicaine sur la constitution du Groupe des amis pour la réforme de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons présenté ensemble des propositions qui ont été reprises dans le rapport du Secrétaire général de mars 2005 (A/59/2005).

Je suis certain que notre engagement en faveur de la réforme de l'Organisation des Nations Unies se traduira en une Organisation plus forte, capable d'atteindre les nobles objectifs pour lesquels elle a été créée. Le Mexique est convaincu qu'il est nécessaire de promouvoir une réforme du Conseil de sécurité qui garantisse sa représentativité, son efficacité et sa transparence, et qui assure qu'il sera tenu de rendre des comptes. Cet objectif ne pourra pas être atteint si l'on crée de nouveaux sièges permanents.

Nous sommes une Organisation fondée sur le principe de l'égalité juridique des États. La réforme du Conseil doit assurer que tous les États Membres participeront plus fréquemment aux travaux de cet

organe. C'est pourquoi le Mexique propose un accroissement du nombre de sièges non permanents avec possibilité de réélection immédiate.

Comme c'est la dernière fois que j'ai l'occasion de m'adresser à cette Assemblée en qualité de Président du Mexique, je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous les États Membres pour l'appui qui a été apporté à nos travaux et à nos initiatives au cours des six dernières années.

Je voudrais exprimer ma profonde reconnaissance au Secrétaire général Kofi Annan, un bon ami du Mexique, dont nous nous souviendrons pour les efforts qu'il a déployés afin de réformer et renforcer l'Organisation, ainsi que pour son engagement passionné en faveur de la paix et de l'harmonie entre les nations.

Je réaffirme ici l'engagement inconditionnel de mon pays envers les objectifs de la Charte de San Francisco, du processus de réforme en cours et de l'aspiration à un monde libéré de la pauvreté, libéré de la peur, libéré du désespoir, libéré du manque de respect – un monde de paix et d'harmonie.

Du haut de cette tribune, je lance au nom du Mexique un appel au respect et à la paix entre les nations. En particulier, j'appelle l'ONU à continuer de promouvoir un processus de paix effectif au Moyen-Orient.

Il n'y a pas de pire ennemi ni de plus grand obstacle que l'absence d'espoir, de bonté et de solidarité. Construisons l'avenir avec la force de nos idéaux et de nos valeurs, animés par la confiance en tout ce à quoi notre Organisation des Nations Unies peut parvenir.

Dans le même esprit qui a fait de nos peuples des nations libres et souveraines, démocratiques et humanistes, j'invite aujourd'hui l'Assemblée à tourner son regard vers l'avenir, un avenir de liberté plus grande, de pleine justice, de fraternité et de solidarité entre les humains.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président des États-Unis du Mexique de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Vicente Fox, Président des États-Unis du Mexique, est accompagné hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République du Libéria.

M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Johnson-Sirleaf (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur d'intervenir devant l'Assemblée générale à sa soixante et unième session au nom du peuple libérien, non seulement en ma qualité de dirigeante, mais aussi en tant que première femme démocratiquement élue Présidente au Libéria et en Afrique.

Je vous félicite, Madame, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale pour la présente session. C'est pour nous une fierté que vous soyez la première femme musulmane arabe et la troisième femme à occuper cette noble position. L'une de celles qui vous ont précédée, Angie Brooks, était originaire du Libéria. J'ai été heureuse de lui rendre hommage, vendredi dernier lors d'une émouvante cérémonie organisée ici même à New York, pour les services dévoués qu'elle a rendus à notre pays.

Je profite également de l'occasion pour rendre un hommage bien mérité à votre prédécesseur, M. Jan Eliasson, de la Suède, pour son grand savoir et sa conduite éclairée des affaires de l'Assemblée générale à sa soixantième session.

Je tiens aussi à saluer et féliciter la République du Monténégro pour son admission à l'Organisation, dont elle est devenue le cent-quatre-vingt-douzième Membre. Sa délégation peut compter sur l'amitié, la solidarité et l'appui du Libéria.

Je voudrais à présent rendre un hommage spécial à M. Kofi Annan, Secrétaire général sortant. Ayant eu le privilège de travailler à ses côtés en tant que haut responsable du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), je connais bien son dévouement et sa loyauté envers l'Organisation, et tout

particulièrement sa volonté de réformer l'ONU et de renforcer ses institutions. Comme je lui ai dit lors d'une cérémonie d'honneur organisée à Monrovia en juillet dernier, nous sommes fiers de ce qu'il a accompli pour renforcer la responsabilité de l'ONU : la responsabilité de protéger les pauvres des riches, les faibles des forts et les humbles des arrogants. Le peuple libérien et, en fait, tous les peuples de l'Afrique, sont fiers de lui et de son œuvre.

Il y a 61 ans, lorsque les États se réunirent à San Francisco pour débattre des problèmes engendrés par le fléau de la Seconde Guerre mondiale et par ses séquelles ainsi que de la nécessité de maintenir la paix dans le monde après ce conflit, le Libéria était là et il a signé la Charte des Nations Unies. Les buts et principes énoncés dans la Charte se sont avérés d'une grande valeur tout au long de ces années.

Les temps ont changé et le monde a lui aussi changé, bien plus encore que ce qui aurait pu être imaginé lorsque l'Organisation fut créée. À présent, nous formons véritablement un village planétaire, physiquement et électroniquement interconnecté, de plus en plus lié par l'obligation commune d'affronter et de surmonter les problèmes qui menacent la paix et la stabilité dans le monde, ainsi que le bien-être de toute l'humanité.

Pourtant, les buts et objectifs premiers de l'ONU n'ont rien perdu de leur actualité depuis que la Charte de l'Organisation a été signée, il y a 61 ans. La nécessité de maintenir la paix et la sécurité internationales, de cultiver des relations amicales entre les nations, d'établir une coopération internationale afin de régler les problèmes économiques, culturels, sociaux et humanitaires à l'échelle mondiale, et de promouvoir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales constituent et demeurent les priorités absolues de l'Organisation.

Par conséquent, le thème central des délibérations de cette année – la mise en œuvre d'un partenariat mondial pour le développement – nous rappelle qu'à la présente session, l'Assemblée générale devra examiner de très près la question des moyens de rendre équitables les structures internationales actuelles chargées des questions financières, commerciales et liées au développement; des moyens de faire davantage pour créer les conditions propices à l'amélioration des conditions de vie de l'humanité partout dans le monde; des moyens d'être à l'écoute des besoins des pays en

développement et de garantir qu'ils recueillent les fruits de la mondialisation.

En ce nouveau millénaire, l'ONU ne saurait fonctionner avec des structures conçues il y a 61 ans. Nous devons réexaminer le problème de la représentation inéquitable des peuples de la planète, telle qu'elle ressort de la composition actuelle du Conseil de sécurité. C'est en cela qu'il est urgent de réformer l'ONU, en particulier la manière dont les décisions sont prises au sein d'un Conseil de sécurité non démocratique et hégémonique. Les violations de la Charte des Nations Unies que certains États Membres ne cessent de commettre ouvertement au nom des intérêts nationaux représentent une menace déguisée à la paix et à la sécurité internationales.

Nous devons donc à présent trouver une solution acceptable qui permettra aux nations grandes et petites d'être traitées sur un pied d'égalité, comme le veut la Charte. L'ONU a été conçue pour promouvoir la paix, la démocratie et l'équité pour tous, partout dans le monde.

Fervente avocate de la cause des femmes et de l'égalité des sexes, j'attends avec grand intérêt le rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système, qui a été créé cette année par le Secrétaire général. Il devrait présenter ses recommandations finales sur la réforme de l'ONU. Je forme l'espoir que la création d'un fonds ou programme des Nations Unies nouveau et indépendant, ayant pour mandat d'assurer l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes recevra un plein appui des États Membres et que ce fonds ou programme disposera de ressources suffisantes pour financer des programmes ciblés en faveur de l'autonomie des femmes.

Il y a trois ans, les représentants des factions belligérantes en présence, des partis politiques et de la société civile du Libéria se sont réunis à Accra sous les auspices de partenaires internationaux et ont signé l'Accord général de paix. Conformément aux dispositions de cet Accord, un gouvernement national de transition a été mis en place en octobre 2003, avec le mandat de désarmer les combattants et de préparer notre pays pour les élections. Les élections législatives et présidentielles tenues en octobre et novembre 2005 ont abouti à notre élection historique par le peuple libérien. L'Organisation des Nations Unies a joué un rôle central dans cette transformation nationale. Pour le peuple libérien et en son nom, je souhaite remercier

l'Organisation des Nations Unies et les autres partenaires internationaux du rôle gigantesque qu'ils ont joué pour ce qui est d'assurer la paix et de ramener le bon sens au Libéria.

Je souhaite également exprimer la profonde gratitude et reconnaissance du peuple libérien et de ses amis dans le monde aux hommes et aux femmes de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour le rôle actif qu'ils ont joué s'agissant d'assurer et de renforcer la paix et la sécurité dans notre pays. Je suis fière de dire que les dirigeants, les commandants, les hommes et les femmes des différents contingents de la MINUL se sont dans l'ensemble bien comportés et ont rempli leur mission avec application et dévouement. Ils ont beaucoup sacrifié et ont persévéré à maintenir la paix dans un environnement très difficile. Le Représentant spécial du Secrétaire général mérite d'être tout particulièrement félicité pour sa prévoyance et pour son appui aux efforts de reconstruction de notre pays. Je les remercie tous sincèrement au nom du peuple libérien.

Nous devons également une grande reconnaissance à d'autres. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine, les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne et la République populaire de Chine ont fait preuve d'altruisme et ont généreusement apporté un appui matériel, financier et moral à notre cause. Je manquerais à mes obligations si je ne mentionnais pas les sacrifices faits par nos frères et sœurs d'Afrique de l'Ouest pour réaliser la paix et ramener le bon sens chez un peuple qui souffre. Nous les remercions.

Bien que nous jouissions d'un semblant de paix, nous sommes particulièrement préoccupés par les conflits dans d'autres régions du monde. La crise prolongée au Moyen-Orient nous préoccupe particulièrement, car elle continue de créer un état d'agitation et menace la paix et la sécurité internationales. Notre expérience nous a enseigné que, quelle que soit la durée du conflit, les parties doivent s'asseoir à la table des négociations, aplanir leurs différences et faire la paix. Les autorités tant israéliennes que palestiniennes doivent à leurs peuples respectifs et au reste du monde de cesser de se draper dans leur fierté pour aplanir leurs différences harmonieusement. Nous appelons l'Organisation des Nations Unies à s'engager activement à régler pacifiquement et à l'amiable la crise au Moyen-Orient.

Ailleurs en Afrique, et particulièrement en Côte d'Ivoire, l'impasse dans laquelle se trouvent les processus de paix est inquiétante. Nous appelons les parties en Côte d'Ivoire à épargner à leur peuple d'autres souffrances en réglant leurs différends. Nous appelons l'Organisation des Nations Unies à continuer son intervention ferme et décisive pour empêcher que cette crise se transforme en une plus large crise sous-régionale et régionale.

La situation au Darfour et la lenteur avec laquelle il y est répondu requièrent une attention urgente. L'impasse continue s'agissant de décider si une force de l'Union africaine ou des Nations Unies devrait être déployée ou maintenue dans la région révèle les faiblesses de la coopération et de la collaboration internationales et démontre un manque de volonté internationale à répondre aux souffrances et aux aspirations des citoyens et des résidents du Darfour, qui appellent chaque jour de leurs vœux l'intervention internationale. Le Darfour constitue une catastrophe humanitaire potentielle. Le monde ne doit pas permettre que se produise un second Rwanda. Dans le nouveau millénaire, les pays civilisés ne peuvent être indifférents à tout conflit, interne ou externe, quels que soient les facteurs qui l'alimentent.

L'obligation qu'a l'Organisation des Nations Unies de protéger les personnes sans défense et les innocents doit à cet égard demeurer absolue. Mon gouvernement appelle par conséquent l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité à exercer l'autorité que leur confère le Chapitre VII de la Charte pour restaurer la paix, la sécurité et la stabilité au Darfour.

D'un autre côté, ma délégation se félicite de la tenue couronnée de succès d'élections démocratiques pacifiques en République démocratique du Congo pour la première fois en 40 ans. Nous attendons avec intérêt de voir se conclure pacifiquement la dernière étape de ce processus et l'inauguration d'un Gouvernement élu par le peuple de ce pays. Nous espérons que les gains démocratiques réalisés en République démocratique du Congo dureront pour permettre au nouveau Gouvernement d'employer les vastes ressources nationales de ce pays au bénéfice de son peuple et pour son bien-être.

La mondialisation a sensiblement transformé le monde et les transactions économiques entre États. L'Afrique demeurera à la périphérie du village mondial à moins que nous, en tant que dirigeants, prenions conscience des impératifs d'exigences sans cesse

changeantes. Le premier pas dans ce processus de prise de conscience est la promotion de la démocratie, de la libre entreprise, de la bonne gouvernance, des droits de l'homme et de la justice sociale dans nos pays et sur tout notre continent.

Il existe de plus en plus d'éléments de preuve qui attestent une corrélation directe entre le bien-être matériel et moral d'un peuple et de son pays et, d'autre part, la qualité de leur environnement démocratique. Mon gouvernement est très conscient de cette réalité. Nous avons par conséquent mis en œuvre des politiques qui appuient l'ouverture, la transparence, l'obligation de rendre des comptes et une répartition équitable de nos maigres ressources, tout en entreprenant de nous attaquer aux problèmes de développement et de reconstruction du pays.

Il y a cinq ans, le 11 septembre 2001, à quelques kilomètres de cette salle même, le terrorisme a frappé dans des proportions inimaginables, choqué le monde et coûté la vie à environ 3 000 personnes innocentes. Alors que le peuple des États-Unis et les familles des victimes innocentes commémorent ce mois-ci leurs pertes tragiques et irréparables, le peuple du Libéria se joint à moi pour affirmer que nous partageons leurs pertes. Nous aussi avons été en deuil avec eux alors et nous le sommes aujourd'hui. Nous nous engageons également, comme tous les pays civilisés devraient le faire, à prendre part à l'effort mondial de lutte contre le terrorisme où que ce soit dans le monde, reconnaissant qu'il s'agit aujourd'hui du défi le plus insigne à la paix mondiale et à la liberté collective.

Le monde a été témoin de réalisations importantes dans les sciences et techniques, qui ont abouti à une industrialisation rapide et à l'amélioration du niveau de vie. Bien que ces acquis aient permis la création de nouveaux médicaments et conduit à d'autres découvertes scientifiques, ils posent également une menace pour l'environnement et la survie de l'humanité.

L'industrialisation rapide et les découvertes scientifiques peuvent avoir des effets nuisibles sur l'environnement. À moins que nous ne modifiions nos activités, le plaisir que nous retirons des réussites scientifiques pourrait malheureusement virer au tragique.

Par conséquent, dans la course à la modernisation et au développement, nous ne pouvons pas ignorer les menaces réelles que la dégradation de l'environnement fait peser sur notre survie. Il est nécessaire de sauver la

planète pour que les plus de six milliards de personnes qui la peuplent puissent continuer à y vivre.

C'est en ce sens que ma délégation appuie les efforts de la Commission du développement durable, le Protocole de Kyoto et la décision prise au sujet d'Action 21 lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, en 1992, en vue d'une meilleure sensibilisation internationale à la dégradation de l'environnement et à la nécessité d'inverser la tendance négative. Nous comptons que les questions environnementales resteront une priorité de l'ordre du jour mondial.

Parmi les nombreux obstacles au développement économique et social en Afrique figurent la pauvreté, la médiocrité des systèmes de santé, les conflits intrarégionaux et les guerres civiles. Les effets dévastateurs du VIH/sida, du paludisme et d'autres maladies ont beaucoup contribué à ralentir les progrès sur le continent africain. Pendant que les pays du monde développé font des bonds en avant dans le domaine de la science et de la technologie, nous avançons encore à tâtons pour trouver des moyens de combattre les maladies qui peuvent être soignées et participer à la recherche sur celles qui ne peuvent pas l'être.

Le vingt-cinquième anniversaire de l'apparition du VIH/sida est l'occasion d'attirer l'attention sur le fait que ce virus mortel résiste pour l'instant aux progrès de la science et de la technologie, ce qui en fait l'un des plus grands défis à relever en matière de développement. Il faut qu'une volonté politique ferme se fasse rapidement jour en Afrique pour éradiquer le virus et venir à bout de la crise sanitaire.

Le Gouvernement libérien se réjouit de la levée partielle de l'embargo sur les armes et le bois d'œuvre imposé par la résolution 1521 (2003) du Conseil de sécurité. Nous attendons aussi impatiemment la levée de l'interdiction frappant le commerce des diamants maintenant que nous nous efforçons de satisfaire aux exigences de la résolution 1343 (2001) du Conseil. Mon gouvernement s'engage à coopérer pleinement pour atteindre les objectifs définis dans ces résolutions. Nous demeurons reconnaissants à la communauté internationale pour l'aide et l'appui qu'elle continue d'apporter à notre pays dans sa quête de paix, de sécurité, de développement et de reconstruction d'après conflit.

Aujourd'hui, je viens témoigner de la renaissance de mon pays – nous émergeons de nouveau pour

assumer une fois de plus le rôle critique et enviable qui nous incombe en tant que l'une des premières républiques africaines indépendantes. Nous avons conscience des défis considérables qui nous attendent : reconstruire notre infrastructure éducative et sanitaire, ainsi que d'autres institutions; venir à bout de l'inégalité entre les sexes, qui dure depuis des générations, notamment en ce qui concerne l'éducation des filles; et promouvoir la démocratie, la participation et les libertés et droits fondamentaux tout en garantissant l'égalité des chances.

Nous avons fait des débuts prometteurs, et l'appui bilatéral fourni par nos partenaires internationaux, sur les plans bilatéral et multilatéral, nous encourage à poursuivre dans cette voie. La visite récente du Secrétaire général et d'autres visites tout aussi importantes de dirigeants de notre continent et d'institutions financières internationales soulignent clairement l'engagement des Nations Unies et du reste de la communauté internationale à travailler avec notre Gouvernement pour entretenir et consolider la paix tout en favorisant le développement.

Pour terminer, permettez-moi de dire qu'aujourd'hui comme par le passé, le Libéria souhaite réaffirmer son grand attachement à l'ONU, mécanisme vieillissant mais irremplaçable et cadre indispensable de la paix et des relations internationales. Nous devons tous conjuguer nos forces afin que cette institution puisse œuvrer pour le bien de l'humanité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République du Libéria de la déclaration qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale

Allocution de Sa Majesté le Roi Abdullah Bin Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie

La Présidente (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Roi du Royaume hachémite de Jordanie.

Le Roi Abdullah Bin Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à Sa

Majesté le Roi Abdullah Bin Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Abdullah Bin Al Hussein (*parle en anglais*) : Je vous félicite chaleureusement, Cheikha Haya, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Permettez-moi aussi d'exprimer notre gratitude et notre admiration au Secrétaire général Kofi Annan : la Jordanie salue les progrès réalisés durant son mandat dans la réforme de l'ONU. Nous nous réjouissons en particulier de la création récente du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix.

Je me présente aujourd'hui devant l'Assemblée animé par un sentiment d'urgence. Il n'a jamais été aussi important pour la communauté mondiale d'agir avec décision pour la paix dans ma région. La crise récente au Moyen-Orient concerne toutes les nations. Il ne peut y avoir d'ordre mondial juste lorsque l'on tolère que l'agression et l'occupation se substituent au droit international. Quand cela se produit dans une région aussi stratégique que le Moyen-Orient, l'onde de choc est ressentie dans le monde entier. Nos jeunes nous demandent où est la justice, où est la volonté de la communauté internationale. Nous devons leur répondre en instaurant une paix durable fondée sur la légalité internationale que nous nous sommes engagés à promouvoir.

Cela oblige à centrer de nouveau notre attention sur le problème fondamental. Les crises contemporaines de la région sont des excroissances d'un grief central qui affecte le Moyen-Orient et, au-delà, le monde entier. Ce grief n'est autre que l'occupation israélienne et la négation, depuis des décennies, des droits des Palestiniens. Tant que ce problème ne sera pas réglé, les conflits ne cesseront de se succéder.

Le conflit au Moyen-Orient a maintes fois été soumis à cette institution. Et la position de l'ONU a été exprimée à plusieurs reprises à travers des résolutions condamnant l'agression et l'occupation, affirmant le droit des Palestiniens à l'autodétermination et appuyant un processus de paix. Pourtant, chaque année sans progrès nous apporte une nouvelle crise, de nouvelles souffrances et toujours plus de divisions. Il est temps de s'engager sur une meilleure voie.

Nous devons, bien entendu, réagir immédiatement et venir en aide à ceux qui sont victimes des destructions terribles qu'entraîne un

conflit. Au Liban, nous devons veiller à ce que le Gouvernement soit en mesure d'étendre sa souveraineté et son contrôle à tout le territoire libanais. Le monde arabe et la communauté internationale doivent tout mettre en œuvre pour appuyer la reconstruction et le développement. Il s'agit certes de mesures vitales, mais au Moyen-Orient ces mesures ne sont que partielles.

Nous ne pourrions régler le conflit israélo-arabe qu'en nous attaquant au problème clef, à savoir la restauration des droits internationalement reconnus des Palestiniens. En 2002, les 22 États arabes, agissant de manière unanime, ont montré la voie en faisant une proposition de paix tout à fait novatrice. Notre vision et notre engagement prévoient un État palestinien viable et indépendant vivant aux côtés d'un Israël en sécurité. En vertu de l'Initiative de paix arabe, la sécurité d'Israël serait garantie et l'occupation de la Palestine prendrait fin, conformément aux résolutions des Nations Unies.

Les événements ont clairement prouvé qu'il ne peut y avoir de solution unilatérale au conflit. Un partenariat véritable doit exister entre toutes les parties, dans le contexte de la légalité et de la justice internationales.

Un tel partenariat mondial pour la paix a un lien direct avec le partenariat mondial pour le développement. Partout dans le monde, les nations en paix progressent grâce à la croissance économique et au développement : elles investissent dans l'éducation, dans le renforcement des communautés et elles contribuent à modeler l'avenir du monde. Mais aucune nation n'y parvient de manière isolée. Toutes les nations et tous les individus, en particulier nos jeunes, doivent pouvoir partager un avenir plein de promesses.

Nous devons faire de la paix une priorité. Nous devons le faire maintenant. Aucune autre session de cette grande institution ne pourrait apporter une plus grande contribution à un avenir de justice et d'espoir.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Roi du Royaume hachémite de Jordanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Sa Majesté le Roi Abdullah Bin Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. Wali (Nigéria), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Ghana.

M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Kufuor (Ghana) (*parle en anglais*) : Le Ghana, comme de nombreuses autres nations présentes ici, se réjouit et s'enorgueillit qu'une femme remarquable, dotée d'un excellent sens diplomatique, ait été élue à la présidence de cet organe. Nous sommes persuadés qu'elle continuera de diriger les travaux avec le même talent que son prédécesseur, M. Jan Eliasson, Ministre des affaires étrangères de la Suède, qui a présidé la soixantième session de l'Assemblée générale.

Le Ghana tient également à souhaiter la bienvenue à la République du Monténégro, en tant que cent quatre-vingt douzième Membre de l'Organisation des Nations Unies, et il attend avec intérêt le jour où la composition de l'Organisation sera pleinement mondiale et universelle.

Il y a un an, nous étions réunis dans ce lieu chargé d'histoire pour adopter le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1), dans lequel nous avons reconnu que la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme constituaient le socle sur lequel repose le système des Nations Unies et les fondements du bien-être collectif. Nous avons également reconnu que ces fondements sont inséparables et qu'ils se renforcent mutuellement et que si chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement, les efforts fournis individuellement devraient être complétés par des politiques, mesures et programmes d'appui mondiaux tendant à offrir aux pays en développement de meilleures chances de développement, en particulier pour les pays en développement.

Le Ghana accorde par conséquent la plus haute importance à la décision du Sommet visant à ce que les

pays en développement adoptent et mettent en œuvre, en 2006 au plus tard, les stratégies nationales qui leur permettront d'atteindre les buts et objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le Ghana n'a donc jamais cessé d'œuvrer à cette fin, fermement convaincu que nos partenaires de développement, tant bilatéraux que multilatéraux, appuieront nos efforts en vue d'améliorer les conditions de vie de nos populations. Pour que la mise en œuvre soit véritable, toutes les parties concernées doivent faire montre de détermination et de célérité.

Le Ghana reconnaît que la bonne gouvernance est cruciale pour le développement durable. Nous nous sommes donc employés assidûment à créer une solide culture de démocratie, à instaurer une gestion économique saine et à adhérer à l'état de droit. Les élections libres et régulières qui ont été organisées avec succès au Ghana ces 15 dernières années témoignent de manière éloquente de la détermination des Ghanéens à bâtir une société équitable, libre et stable dans laquelle chaque individu peut s'épanouir pleinement. Libérés de toute législation intimidante, les médias se sont mués en surveillants implacables pour que les dirigeants fassent preuve de la probité et de la transparence que l'on attend d'eux et que les citoyens se montrent responsables.

C'est dans ce contexte que le Ghana s'est soumis volontiers au Mécanisme d'évaluation intra-africaine dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, dans le but d'avoir une évaluation objective de ses structures institutionnelles et de leur fonctionnement et d'améliorer la gouvernance.

Toutefois, cette Organisation ne pourra pas réduire les difficultés économiques d'une majorité de l'humanité – notre objectif à tous – tant que la question de la paix et de la sécurité internationales ne sera pas traitée d'une manière efficace et satisfaisante. En conséquence, le Ghana est fortement préoccupé par la généralisation et la persistance des activités terroristes. La communauté internationale doit unir ses efforts pour contenir et éradiquer effectivement ce danger pour l'humanité.

À cet égard, nous saluons la proposition du Secrétaire général concernant l'adoption d'une Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme. En effet, le Ghana estime que les discussions sur le projet

de convention générale sur le terrorisme international doivent aboutir rapidement.

Cependant, la sécurité du monde est également compromise par la lenteur des négociations sur l'élimination des armes nucléaires et sur la menace supplémentaire que constitue leur prolifération. Comme la plupart des États Membres, le Ghana considère que cet organe doit poursuivre et intensifier ses pressions pour une élimination totale de ces armes, car tant que 27 000 armes nucléaires existeront, comme c'est le cas aujourd'hui, la menace d'une destruction massive continuera de peser sur notre monde.

Nous lançons cet appel tout en étant conscients des utilisations positives de l'énergie nucléaire. Néanmoins, aussi longtemps que les pays déjà dotés de ces armes et ceux qui sont sur le point d'en maîtriser la technologie ne feront pas preuve de transparence quant à leur savoir-faire, le monde ne se sentira pas en sécurité. Le Ghana appelle donc ces pays à entretenir, avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, une relation fondée sur la sincérité et la transparence en se conformant aux dispositions du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

La prolifération des armes légères constitue un autre fléau, notamment pour l'Afrique. Les efforts collectifs que cette Organisation a déployés depuis 2001 pour contenir cette menace ont permis d'obtenir des résultats tangibles. Toutefois, nous sommes encore loin de l'objectif affiché, comme il est ressorti de la Conférence d'examen du Programme d'action des Nations Unies qui a eu lieu récemment. En conséquence, le Ghana se félicite que la communauté internationale manifeste actuellement la volonté d'éradiquer cette menace.

Il ne fait aucun doute que les opérations de maintien de la paix menées dans de nombreux points chauds du monde permettent à l'ONU de s'acquitter plus facilement de sa responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Ghana participe régulièrement et avec dévouement à ces opérations. Si le Ghana s'implique autant, c'est parce qu'il est convaincu que l'absence de paix et de stabilité dans un pays peut avoir des conséquences négatives importantes dans les pays frontaliers et au-delà. Nous nous félicitons donc de toute mesure visant à renforcer les activités de maintien de la paix des Nations Unies, activités qui sont une source d'espoir pour les victimes de conflit.

Les pays africains participent de plus en plus activement dans la gestion et le règlement des conflits sur leur continent. C'est pourquoi le Ghana salue et appuie la volonté du Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour concrétiser le partenariat étroit envisagé entre l'ONU et l'Union africaine dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le Darfour, afin de sauver les nombreuses vies menacées par la crise qui menace de frapper cette région. Renforcer la capacité de maintien de la paix de l'Afrique au moyen de formations et d'un appui logistique et financier est indispensable pour mener à bien cette mission difficile. La décision adoptée à cet égard lors du Sommet mondial de 2005 doit être rapidement mise en œuvre.

L'une des principales réalisations de ce Sommet a été la création de la Commission de consolidation de la paix, dont le Ghana est membre. Nous espérons que les 30 membres de cette Commission assumeront leurs fonctions avec diligence. La création du Conseil des droits de l'homme a été un autre événement important de ce Sommet. Je dois remercier l'Assemblée d'avoir élu le Ghana avec le plus grand nombre de voix au Conseil.

Les nombreuses résolutions et la création de différentes commissions indiquent clairement que l'Organisation est résolue à édifier un monde meilleur et plus sûr pour l'humanité. Toutefois, pour que cet objectif se réalise, l'ONU doit être profondément réformée et être mieux outillée pour mettre en œuvre efficacement leurs décisions. Une Organisation rationalisée créera la masse critique lui permettant de relever efficacement les nombreuses menaces à la paix et à la sécurité internationales. Ainsi, le débat sur la réforme du Conseil de sécurité fondée notamment sur les principes de la démocratie, de l'égalité souveraine des États et de la représentation géographique équitable est à tout à fait justifié et doit être soutenu.

Je voudrais à ce stade essayer de m'acquitter d'un devoir honorable pour lequel je suis particulièrement bien placé. Il s'agit pour moi de rendre hommage au Secrétaire général, M. Kofi Annan, qui est mon compatriote et ami, au terme de son mandat. Il a fait grand honneur à notre pays, le Ghana, en dirigeant d'une main habile les Nations Unies pendant ces 10 dernières années. En effet, il a consacré les 40 dernières années de sa carrière professionnelle à cette Organisation, dont il a progressivement monté les échelons pour atteindre le sommet il y a 10 ans. Ses illustres services et son dévouement durant les 30 premières années ont conduit à son élection

historique au poste de Secrétaire général, car il est en effet le premier fonctionnaire de carrière à avoir cet honneur.

Le sort a également voulu qu'il soit le dernier Secrétaire général du XX^e siècle et celui qui a fait entrer l'Organisation dans le XXI^e siècle. Nul ne peut nier que ces 10 années ont été marquées par l'accélération phénoménale du processus de mondialisation. Il peut également se targuer d'avoir réussi à diriger adroitement notre Organisation dans une période où elle était confrontée à d'immenses défis. Il a pu diriger les activités de l'Organisation avec maestria non seulement par sa gestion compétente, mais aussi par ses idées et ses grands idéaux humanistes. Sa vision d'une Organisation plus dynamique, en mesure de relever les défis du XXI^e siècle, a été clairement présentée dans son rapport : « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous ».

C'est une personnalité qui a reçu de nombreuses décorations dans le monde entier, et le fait que le prix Nobel de la paix lui ait été décerné atteste de sa qualité en tant qu'être humain. Il ne fait aucun doute qu'il prend sa retraite en laissant un legs enviable de quelqu'un qui a contribué à forger la destinée de cette Organisation et les affaires internationales. Le Ghana est fier de lui et attend avec impatience de lui faire un accueil héroïque à son retour. Je lui dis dans notre langue, « *Ayekoo* », ce qui veut dire, « Excellent travail! »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Ghana de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Moritz Leuenberger, Président de la Confédération suisse

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Confédération suisse.

M. Moritz Leuenberger, Président de la Confédération suisse, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Moritz Leuenberger, Président de la Confédération suisse, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Leuenberger : Nous venons de commémorer le cinquantième anniversaire de la mort d'Albert Einstein. C'était lui-même, tout militant pacifiste qu'il était, qui avait recommandé au Président Roosevelt de construire la bombe atomique. Ses déchirements éthiques à ce sujet ont fait l'objet d'une correspondance avec Sigmund Freud. Les deux hommes s'accordaient notamment sur un point : pour que tous les peuples vivent en paix sur la terre, le monde avait besoin d'une organisation internationale dans laquelle tous les êtres humains se reconnaîtraient. Les liens affectifs que les hommes tisseraient avec cette organisation sauraient faire obstacle aux guerres. C'est mus par la même conviction et animés des mêmes sentiments que les femmes et les hommes de mon pays ont accepté, il y a presque cinq ans, que la Suisse devienne Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Aujourd'hui, je le dis : Oui, nous sommes heureux d'avoir franchi ce pas.

La Suisse n'a plus connu de guerres sur son territoire depuis très longtemps. Nous ne pouvons pas cependant nous en satisfaire car la guerre ne se déroule pas que là où tombent les bombes, tuant et mutilant des hommes, des femmes et des enfants. Nous sommes tous concernés par les conflits ravageant notre planète. Aussi longtemps que ces guerres dureront, personne ne pourra décemment parler de paix. Parce que nous voulons vaincre notre sentiment d'impuissance face aux conflits armés, nous nous réunissons dans cette enceinte pour que le monde connaisse un jour la paix. Le pays que j'ai l'honneur de représenter est convaincu que l'ONU permet mieux que n'importe quelle autre de travailler à la réalisation de cette vision. Pour nous, elle incarne notre espoir de voir notre rêve se réaliser un jour, le rêve de la paix, de la solidarité et de la justice partout dans le monde.

Unis avec tous les États, nous pouvons y parvenir. En effet, aucun pays n'est capable de relever seul les défis de la mondialisation. Les guerres, le terrorisme, les trafics de drogue, les délocalisations et les catastrophes, climatiques ou écologiques, sont autant de menaces pour l'humanité tout entière. Ces

menaces ne reculent pas devant les frontières des États et n'épargnent pas non plus les nations puissantes. Aucun État ne tient plus son destin en ses seules mains, même le plus puissant. Mais la force et la violence s'effaceront à coup sûr devant le droit si nous arrivons tous, sans exception, à nous unir et à nous doter de normes universelles. L'ONU en est la preuve la plus éclatante.

Toute nation, toute communauté a une manière bien à elle de résoudre les conflits, héritée de son histoire et de sa culture. Elle se comporte et s'organise en conséquence. En Suisse, nos valeurs gravitent autour de trois axes : la démocratie, l'état de droit et l'équilibre social. Il en découle des principes régissant notre action et qui pourraient être transcrits sur un plan national : aider les victimes de la violence et des catastrophes, appliquer les lois et les réaliser, s'attaquer aux causes profondes de la violence et tenter de les éradiquer.

La première réaction de l'être humain face à une personne qui souffre est de l'aider. L'ONU procure une aide humanitaire aux victimes des catastrophes naturelles après un tsunami ou une catastrophe due à la sécheresse, par exemple. Elle aide aussi les personnes touchées par la guerre. Elle jouit à cet égard d'une sympathie et d'une confiance sans précédent dans le monde entier.

Mais lorsque l'ONU ne peut remplir ses devoirs humanitaires, le désespoir et la violence augmentent et attisent les conflits. Nous le voyons au Proche-Orient ou au Darfour avec une clarté brutale.

Pourquoi la communauté internationale n'édicterait-elle pas des normes comme le fait un État? Je pense ici aux Objectifs du Millénaire pour le développement, aux droits de l'homme, au Protocole sur les changements climatiques et au droit international public. Les États se sont dotés d'un code pénal qui leur permet de poursuivre les criminels, de les faire comparaître devant un tribunal, de les condamner et de leur faire purger leur peine. Donner satisfaction aux victimes doit permettre de tarir la source des actes de vengeance et mettre ainsi un terme à la spirale de la violence. À cela s'ajoute un effet dissuasif sur les délinquants potentiels.

Ce qui vaut pour un État doit valoir aussi pour la communauté internationale. Elle a le devoir de traiter les criminels de guerre selon les mêmes règles. La communauté internationale doit combattre le terrorisme. Il ne peut y avoir aucune alternative au

respect sans compromis de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international. Les Conventions de Genève ne constituent ici pas un obstacle, bien au contraire. Lorsque les instruments manquent, nous devons cependant en créer de nouveaux. Nous le faisons par exemple avec la Convention sur le terrorisme. Mais surtout, nous ne devons pas trahir nos principes et valeurs. La torture ou tout autre moyen illégal n'ont pas la moindre place dans cette lutte et constituent la négation la plus radicale de l'état de droit. Le recours à de tels moyens enlève toute légitimité au combat contre le terrorisme.

La création de la Cour pénale internationale a fait date dans l'histoire de l'humanité. C'est à elle que sont livrés les criminels de guerre et c'est elle qui reconnaît leur culpabilité lors d'un procès et qui les condamne. Il faut malheureusement beaucoup de temps, comme on l'a vu dans le cas du Libéria, et parfois beaucoup trop de temps, comme dans le cas des Balkans. Il faut que les criminels de guerre soient enfin livrés et que justice soit faite. Tous les criminels de guerre, ceux de la guerre du Darfour aussi, doivent prendre conscience des conséquences de leurs crimes et savoir qu'ils ne resteront pas impunis.

Faire respecter le droit implique que tous les États, des plus petits aux plus grands, adhèrent au Statut de la Cour pénale internationale. S'il est vital pour les petits pays qui ne peuvent guère se défendre eux-mêmes, le droit international public sert aussi les grandes puissances, voire les superpuissances, si elles ne veulent pas se retrouver accusées d'user d'un impérialisme arbitraire.

Nul ne l'ignore dans ces murs : aucun État ne peut fonctionner qu'avec des lois et des décrets d'application. Ces lois et décrets doivent encore être portés par une population adhérant pleinement à leur esprit. Cela est vrai aussi pour l'Organisation des Nations Unies. Voilà pourquoi le Conseil des droits de l'homme à Genève s'appliquera davantage à chercher des solutions qui passent par le dialogue entre les partenaires plutôt qu'à brandir des menaces. Cela prendra du temps, beaucoup de temps. L'existence de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies montre bien que les Casques bleus ne peuvent rétablir tout seuls la paix ni l'imposer. Des plans de construction de la paix et des expertises seront nécessaires, en plus d'un engagement à long terme et à géométrie variable de la communauté internationale, pour prévenir les conflits.

Les esprits critiques qui estimaient que l'Organisation des Nations Unies était incapable de se réformer ont sous les yeux la preuve du contraire. En instaurant le Conseil des droits de l'homme et en instituant la Commission de consolidation de la paix, l'Organisation des Nations Unies a prouvé qu'elle voulait redonner de nouvelles impulsions à des valeurs comme la protection des droits de l'homme et qu'elle pouvait développer de nouveaux instruments du maintien de la paix dans le monde.

À l'instar d'une démocratie qui aspire à faire participer tous les citoyens aux décisions politiques, quels que soient leur origine et leur pouvoir financier, l'Organisation des Nations Unies ne doit pas permettre à des petits groupes d'États ni à des pays en particulier d'imposer leur loi. Un large consensus doit prévaloir. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que le Conseil de sécurité soit réformé et élargi. Il y gagnerait à coup sûr en légitimité. Comme nous en sommes encore loin, sachons rester pragmatiques et procédons plutôt à des améliorations ponctuelles de ses méthodes de travail, notamment du droit de veto.

Tout État s'attachera à trouver les causes profondes de ce qui menace sa cohésion et s'emploiera à le supprimer. Une communauté d'États agira de même.

Les catastrophes écologiques provoquent des phénomènes migratoires importants et des cohortes de réfugiés. Les signataires du Protocole de Kyoto veulent couper le mal à sa racine. Mais ici encore, il faut absolument que tous les États, sans exception, fassent leurs objectifs arrêtés à Kyoto et surtout qu'ils prennent les mesures adéquates.

Tout conflit armé et toute attaque de terroristes a pour origine aussi des inégalités économiques et des injustices sociales. Voilà pourquoi nous devons combattre la pauvreté, l'absence de perspectives d'avenir et l'impuissance des politiques.

Les antagonismes religieux naissent eux aussi des inégalités économiques et sociales. En réalité, le fossé Est-Ouest est peut-être plutôt un fossé Nord-Sud. Si l'on veut promouvoir la tolérance religieuse, il faut en accepter le prix : plus de justice sur les plans économique et social. En adoptant les objectifs du Millénaire pour le développement, le monde s'est proposé de réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015. Donnons-nous, et donnons à l'Organisation des Nations Unies, la possibilité de tenir parole.

C'est par le dialogue qu'il est possible de s'attaquer au conflit au Proche-Orient, au problème de la stabilisation de l'Iraq et à la crise nucléaire avec l'Iran, les parties en présence devant toutes éviter d'attiser le feu de la discorde. Le respect des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies est en outre tout aussi vital. En d'autres termes, nul État ne peut nier à un autre État le droit d'exister. Enfin, nous ne pouvons décevoir ceux qui aspirent à l'autodétermination, lorsqu'ils ont le droit pour eux.

Au choc des cultures, il nous faut répondre par le dialogue entre les cultures et entre les religions. Nous n'avons pas d'autre choix. L'humiliation et le manque de respect pour les autres cultures font assurément le lit du terrorisme. L'Organisation des Nations Unies, parce que tous les États du monde y sont représentés, est dans ce sens un forum à nul autre pareil. Nous attendons ainsi avec intérêt la parution du rapport sur l'alliance entre les civilisations du Groupe de personnalités éminentes nommées par le Secrétaire général. La Suisse s'engagera activement dans cette voie.

La Suisse est un pays neutre. Pour nous, la neutralité ne nous a jamais autorisés à regarder le monde avec indifférence, ni à nous tenir en dehors du cours des événements. Elle a toujours signifié que nous avons l'obligation de travailler à l'instauration de la paix. Nous n'avons jamais voulu être, ni n'avons jamais été, neutres envers les victimes de l'oppression et de la violence, pas plus qu'envers les règles de la communauté internationale et du droit international. Les pays neutres n'ont qu'un allié légitime, c'est le droit international public. Refuser toute hégémonie quelle qu'elle soit et s'engager en faveur de la coexistence pacifique de tous les pays du monde reconnus égaux en droits, tel est le sens de la neutralité. Voilà la façon dont la Suisse conçoit sa neutralité et comment elle entend l'appliquer ici encore.

Je l'ai dit au début de mon discours, Albert Einstein avait acquis la conviction que les liens affectifs que les hommes tisseraient avec les institutions communautaires sauraient faire obstacle aux guerres. Mais comment naissent de tels liens? Eh bien, ils naissent grâce à des personnes qui s'engagent, par leurs paroles et par leurs actes, dans ces institutions et qui incarnent ainsi les espoirs de justice et de paix.

Le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, est l'un d'eux. C'est lui qui a donné à l'Organisation

des Nations Unies le visage qui est le sien aujourd'hui, grâce à son engagement dans tous les secteurs d'activités de l'Organisation des Nations Unies, dans les situations parfois les plus délicates. Nous lui devons beaucoup et le prions d'accepter nos très sincères remerciements. La Suisse, enfin, lui est particulièrement reconnaissante. Il s'est en effet personnellement beaucoup engagé en faveur de son entrée dans l'ONU. Aujourd'hui, je le confirme une fois encore : oui, nous sommes heureux d'avoir franchi ce pas.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Confédération suisse de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Moritz Leuenberger, Président de la Confédération suisse, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. José Manuel Zelaya Rosales, Président de la République du Honduras

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Honduras.

M. José Manuel Zelaya Rosales, Président de la République du Honduras, est accompagné dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République du Honduras, S. E. M. Manuel Zelaya Rosales, que j'invite à prendre la parole.

Le Président Zelaya Rosales (*parle en espagnol*) : C'est pour moi un grand honneur que d'être l'émissaire du peuple hondurien, qui adresse à toutes les personnes présentes à cette Assemblée générale ses salutations fraternelles, chaleureuses et sincères à l'occasion de cette soixante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Nous sommes venus ici aujourd'hui, devant les représentants des nations du monde, pour rassembler une grande partie de nos rêves, une grande partie de nos espérances, afin de parvenir conjointement à réaliser les objectifs les plus ambitieux pour la paix mondiale. Nos aspirations élevées, alliées aux mérites des représentants présents dans cette enceinte, font

partie de ces objectifs que vise l'humanité pour que règnent une justice et un droit international équitables.

Mais nous devons également reconnaître que le contraste que l'on relève en différentes latitudes du monde, les immenses besoins des peuples, la pauvreté, les tambours de guerre qui résonnent de toutes parts, les menaces nucléaires et toutes les situations cruelles auxquelles font face les nations et les peuples, se comprennent difficilement dans une atmosphère axée sur la promotion de la paix et du développement.

Les disparités sociales, loin de diminuer, ont augmenté au cours des dernières décennies. La morale ne se conjugue pas avec l'économie ni avec la science. La morale s'éloigne des principes et des valeurs d'un Dieu juste et véritable. C'est pourquoi la raison de notre présence en cette importante Assemblée est de dire clairement que l'humanité doit orienter ses objectifs en fonction de principes sains qui donnent à nos peuples toute leur dignité.

Lorsque la deuxième moitié du XX^e siècle touchait à sa fin, nous avons cru sincèrement que nous en avions fini avec les tyrannies politiques, idéologiques et religieuses, mais aujourd'hui nous les voyons réapparaître sous de nouvelles formes, associées à des tyrannies commerciales qui très souvent sont encore plus cruelles que les précédentes. Aujourd'hui on veut nous vendre une politique de libre-échange impitoyable, insensible et protectionniste en de nombreux secteurs. Au lieu d'ouvrir les portes à une logique sociale et de marché social au service des peuples, on n'accorde la liberté qu'aux investissements, en oubliant les individus, les citoyens, les hommes, les droits des femmes et des enfants et des groupes les plus vulnérables, qui sont privés de pouvoir mais pourtant aspirent à une vie meilleure.

Il est vrai qu'il faut être protégé, mais il ne s'agit pas seulement de protéger les investissements et le grand capital. Il faut aussi assurer la protection des groupes les plus vulnérables du monde : les enfants, les jeunes, les paysans qui exploitent de petites parcelles, ces entrepreneurs qui ne parviennent pas à s'insérer dans les réseaux du commerce international et les patrons de micro-entreprises qui tendent la main à la recherche du bien-être qu'ils méritent sans sacrifier leur dignité.

Nous souhaitons tous un marché libre, c'est vrai, mais un marché fondé sur des principes éthiques. Nous voulons vivre dans un univers mondialisé, mais où l'on respecte l'identité, le patriotisme, la dignité et la

souveraineté des peuples. Nous sommes venus ici, dans cette auguste Assemblée, pour dénoncer le pharisaïsme, le double langage et la politique des deux poids et deux mesures de ceux qui proclament que la démocratie et la liberté des échanges sont la solution à nos problèmes mais, tout en plaidant pour ces causes, capturent et prennent en otage les espaces internes et externes, où en réalité s'épanouit un système de privilèges, de monopoles et d'oligopoles, caractérisé par des demi-vérités et des marchés imparfaits et captifs, un système insensible aux demandes de majorités souvent tourmentées par la faim, le chômage, l'indifférence et l'exclusion.

Nous sommes venus en cette auguste Assemblée pour en saluer les Membres et leur offrir nos meilleurs vœux, mais aussi pour montrer du doigt et dénoncer la fausse liberté des échanges qui aggrave la pauvreté et prétend nous séduire avec les mirages aléatoires des envois de fonds d'émigrants, que nous acceptons le plus naturellement du monde alors qu'il s'agit en fait du fruit de l'exportation de notre main-d'œuvre, des aventures cruelles vécues par nos émigrants et d'une tragédie inexorable et perverse qui se joue entre liberté, marginalité et esclavage.

Mon gouvernement et le peuple hondurien condamnent les pratiques de contrôle monopolistique, les privilèges et les exceptions absurdes qui nous empêchent de bâtir une véritable liberté dans le cadre de la démocratie et du marché – car c'est le modèle dont nous voulons nous rapprocher, sans les formes de protectionnisme national que nous condamnons tous.

Les gouvernements du monde doivent être dirigés par des hommes et femmes épris de paix et non par les multinationales du commerce qui promeuvent la guerre. Ici les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle majeur pour corriger et dénoncer les abus.

Je représente le Honduras, pays situé dans l'isthme d'Amérique centrale, qui, comme nos frères d'Amérique centrale, reste confronté aux innombrables paradoxes créés par la coexistence de la civilisation et de la barbarie. Nous avons été le théâtre de guerres absurdes, d'ambitions et de luttes stériles bien souvent venues d'ailleurs, qui ont semé l'horreur, la mort et le désespoir. Pourtant, malgré cette situation, les peuples d'Amérique centrale demeurent à l'avant-garde de la recherche de solutions concertées, grâce à leur créativité qui leur fait garder la foi et l'espérance en un monde meilleur.

L'Amérique s'est inspirée de ses grandes figures, de ces hommes et de ces femmes qui ont marqué son histoire : Lincoln, brillant pionnier de la démocratie en Amérique du Nord; Sucre, San Martín et Bolívar en Amérique du Sud; José Martí dans les Caraïbes; Villa et Zapata au Mexique; et, en Amérique centrale, parmi d'autres, Jerez, Mora, Valle, Darío, Turcios, Omar Torrijos et le syndicaliste Francisco Morazán, mort en martyr.

Le portrait de ce dernier nous a été dépeint avec éloquence par le poète chilien Pablo Neruda, Prix Nobel de littérature :

« Haute est la nuit et Morazan monte la garde.
Est-ce aujourd'hui, hier, demain? Toi, tu le sais.

Ruban central, resserrement de l'Amérique
[...] territoire, unité, ô déesse gracieuse
née dans le combat de l'écume.

[...]

Voici venir le tigre : il brandit une hache.
On vient dévorer tes entrailles.
[...] On vient, petite Amérique odorante,
te clouer sur la croix, te dépecer,
abattre le métal de ton drapeau.

[...]Tu es effritée par tes fils et par les vers,
la vermine sur toi se multiplie,

[...] L'envahisseur a rempli ta maison.

Ils t'ont fendue comme un fruit mort,
[...] d'autres t'ont pillée dans les ports [...]

Est-ce aujourd'hui, hier, demain? Toi, tu le sais.

Frères, le jour se lève (et Morazan monte la garde). »

Les peuples d'Amérique centrale se tiennent prêts à exploiter les possibilités offertes par le développement et par une liberté des échanges véritablement libres. Nous voulons déterminer notre destin commun en ce jour qui, pourvu que nous remplissions nos devoirs et nos engagements, marque non pas la fin de l'histoire, mais le début d'une ère nouvelle pour l'humanité. Nous n'avons perdu ni notre désir de liberté, ni notre soif d'espérance. Nous continuons de lutter pour notre sécurité alimentaire, pour notre indépendance énergétique, pour une morale sociale que nous méritons tous et pour une économie au service des marchés mais aussi des personnes. Nous montons un front commun contre la pauvreté et contre la corruption qui, à l'heure actuelle, nous envahit à de

nombreux niveaux de nos sociétés et qui, à moins d'être vaincues, nous empêchent d'être entièrement souverains.

L'Amérique centrale s'ouvre au monde pour que le monde s'ouvre à l'Amérique centrale. Nous sommes prêts, en Amérique centrale, à investir dans le tourisme ainsi que dans différents secteurs de l'économie et de la société. Avec El Salvador, le Guatemala, le Nicaragua, le Costa Rica, le Panama, le Belize et, à présent, la République dominicaine, nous formons une ceinture pour l'Amérique, un pont commercial reliant les marchés et un pont vers un monde libre et vers un monde meilleur.

En raison des contraintes de temps, je ne serai pas en mesure d'aborder d'autres questions importantes. Je voudrais donc conclure cette brève intervention en formulant le vœu que nous parvenions à une paix véritable et que des perspectives soient offertes à tous, convaincu que les peuples de la planète ne peuvent vivre que si la crainte de Dieu règne dans le cœur des hommes.

Disons oui au Dieu de l'amour, à ce Dieu qui fait de l'homme le frère de l'homme et non son ennemi, à ce Dieu de la non-violence. Ce Dieu, nous le glorifions et le chantons, et nous, en Amérique centrale et au Honduras, nous nous associons à ce chant d'espoir : « Est-ce aujourd'hui, hier, demain? Toi, tu le sais. Frères, le jour se lève et Morazán monte la garde. ».

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Honduras de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. José Manuel Zelaya Rosales, Président de la République du Honduras, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Chypre.

M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations

Unies à S. E. M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Papadopoulos (*parle en anglais*) : Avant de commencer ma déclaration, je voudrais signaler que Chypre, membre de l'Union européenne, est représentée par l'Union et souscrit pleinement à la déclaration faite ce matin par le Président de la Finlande au nom de l'Union européenne. Je voudrais également adresser mes sincères félicitations à M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa pour son élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale, ainsi que mes remerciements à M. Jan Eliasson, Président de l'Assemblée générale à sa soixantième session, pour les efforts inlassables qu'il a déployés durant cette année historique pour l'ONU. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé sur l'activité de l'Organisation (A/61/1), qui met en lumière les problèmes, les préoccupations et les accomplissements de l'ONU et fournit des éléments d'orientation sur la voie à suivre. Par ailleurs, j'adresse mes vives félicitations à la République du Monténégro, cent quatre-vingt-douzième Membre de l'ONU.

Au cours de la session qui a suivi le Sommet mondial de 2005, la mise en œuvre du Document final du Sommet (résolution 60/1) et, d'une façon générale, la question de la réforme ont absorbé une importante partie des activités de l'Organisation. La création de la Commission de consolidation de la paix et du Conseil des droits de l'homme, ainsi que d'autres réalisations importantes, constitue une pierre angulaire essentielle d'un système international renforcé basé sur un multilatéralisme efficace. Nous ne devrions pas, cependant, perdre de vue le fait que la légitimité et la pertinence de la réforme réalisée seront jugées par leur impact sur la vie de nos peuples. À cet égard, permettez-moi de souligner qu'en tant que pays dont la priorité est de défendre l'intégrité du droit international et le plein respect des droits de l'homme, nous avons tout intérêt à ce que le Conseil des droits de l'homme s'acquitte de son mandat et réalise des améliorations en matière des droits de l'homme sur le terrain.

Certains aspects de la réforme continuent de nous échapper, comme la réforme du Conseil de sécurité et une convention générale sur le terrorisme; certains aspects demeurent inachevés, comme la réforme de la gestion, l'examen des mandats et la cohérence au niveau du système tout entier; et certains problèmes

deviennent de plus en plus difficiles à régler, comme le désarmement et la non-prolifération.

À cet égard, j'aimerais féliciter la Présidente de l'Assemblée générale d'avoir choisi la réalisation des objectifs du développement pour thème de sa présidence en reconnaissance de leur importance toujours d'actualité. Mon gouvernement pense qu'une action multilatérale concertée et novatrice pour éliminer les fléaux associés à la pauvreté et au sous-développement peut aboutir à des résultats importants. À cet égard, Chypre s'est associée à la France, au Brésil, au Chili, à la Norvège, au Royaume-Uni et à d'autres pays pour décider d'introduire une nouvelle taxe sur les billets d'avion, dont les revenus financeront un meilleur accès aux médicaments dans les pays en développement.

Malheureusement, la nécessité urgente de réaliser une paix globale et durable au Moyen-Orient s'est manifestée encore une fois cet été d'une manière fort dramatique. Pendant près de quatre semaines, la communauté internationale a été témoin d'une crise violente au Liban qui a causé des souffrances et une dévastation indescriptibles et un nombre malheureusement élevé de victimes parmi les civils. Nous présentons nos condoléances aux Gouvernements du Liban et d'Israël, ainsi qu'aux familles de tous les sinistrés, et nous leur disons notre préoccupation.

Fermement convaincue qu'il n'y a pas de solution militaire à de telles crises, Chypre, dès les premiers instants de l'éruption de la violence, a appuyé les appels en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et s'est jointe aux efforts de fourniture d'aide à la fois au peuple libanais et aux évacués. Malheureusement, il a fallu presque un mois au Conseil de sécurité pour s'acquitter efficacement de ses responsabilités envers les peuples de la région, causant déception et frustration. Les enseignements tirés de cette crise devraient constituer une force directrice importante dans notre recherche d'un multilatéralisme efficace et centré sur l'Organisation des Nations Unies. Nous espérons que la Force intérimaire des Nations Unies au Liban élargie, au déploiement, opérations et appui de laquelle Chypre a entrepris de contribuer, préviendra efficacement de nouvelles éruptions de violence.

Parallèlement à la crise libanaise, le monde continue d'être témoin de la détérioration de la situation dans les territoires palestiniens occupés, accompagnée de lourdes pertes civiles et de l'aggravation des conditions humanitaires. Un an après

les perspectives encourageantes créées par le désengagement israélien de Gaza, les crises actuelles servent à nous rappeler à quel point il est urgent d'adopter une nouvelle stratégie qui aboutirait à un règlement global et durable de tous les aspects de la question du Moyen-Orient sur la base des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies. À cet égard, il est impératif de revenir d'urgence à l'application des accords internationaux, y compris la feuille de route, prévoyant la création d'un État palestinien viable qui coexisterait pacifiquement côte à côte avec Israël à l'intérieur de frontières reconnues.

Permettez-moi de me tourner à présent vers le problème de Chypre – un problème créé par l'invasion et l'occupation continue par les forces militaires turques de 37 % du territoire de mon pays depuis plus de 32 ans maintenant. Pris par erreur par certains pour un conflit prolongé, le problème de Chypre est caractéristique avant tout de l'incapacité de la communauté internationale à réparer cet ensemble de violations massives de la légalité internationale. Le statu quo demeure inchangé et les conséquences humanitaires et en matière des droits de l'homme de la division de l'île et de son peuple par la force perdurent. Les efforts pour créer une entité politique et juridique distincte dans la zone de Chypre entre les mains de la puissance occupante n'ont pas faibli. Ce n'est qu'en ce qui concerne l'enquête sur le sort des personnes disparues depuis l'invasion et l'établissement des circonstances de leur disparition que nous avons récemment connu une évolution encourageante.

Sur le plan politique, nous avons continué d'exercer des efforts sur deux axes principaux, nous rapprochant d'un processus de négociations qui garantirait un règlement pacifique, réduirait les conséquences de l'invasion et contribuerait à la réunification de Chypre, de son territoire, de son peuple, de sa société, de son économie et de ses institutions au sein d'une fédération bizonale et bicommunautaire.

L'agenda politique visant à prévoir une entité politique distincte a été poursuivi ces dernières années sous le prétexte de mener campagne pour lever la prétendue isolation de la communauté chypriote turque. Cependant, avec un revenu annuel par habitant dans les zones occupées de Chypre atteignant actuellement environ 11 000 dollars, il est évident que l'argument du développement économique est exploité pour des raisons politiques et constitue une allégation visiblement sans fondement. Un exemple récent de ce

mode de comportement est le refus par la partie turque d'examiner notre proposition d'accroître les activités commerciales en rouvrant le port de Famagouste aux exportations vers les autres États membres de l'Union européenne, en coopération avec la Commission européenne, suite au retour à ses habitants légaux de la ville de Famagouste, maintenant entourée d'une barrière et laissée à l'abandon, sous le contrôle du Gouvernement de Chypre.

Les Chypriotes grecs restent attachés à la réunification par le biais d'une fédération bizonale et bicommunautaire fonctionnelle. L'échec de l'initiative la plus récente n'a pas modifié notre engagement ou notre volonté d'œuvrer résolument à la réunification de notre pays. Le plan proposé n'a pas été accepté justement parce qu'il ne prévoyait pas de solution satisfaisante à la réunification de notre pays divisé ni aux questions clefs et préoccupations principales. La recherche d'un règlement doit se faire, à nos yeux, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et dans le contexte de la mission de bons offices confiée au Secrétaire général par le Conseil de sécurité.

J'aimerais à présent parler brièvement d'une évolution de caractère politique qui a lieu au cours des quelques derniers mois et de nos tentatives, durant cette période, de créer les conditions appropriées à la reprise de négociations sérieuses dans le cadre de la mission de bons offices du Secrétaire général pour un règlement viable du problème de Chypre. À cette fin, je souhaite souligner que nous sommes d'accord avec l'opinion du Secrétaire général selon laquelle une préparation soignée et attentive de tout processus de négociation est nécessaire avant que des négociations proprement dites puissent commencer. Il a donc été convenu que des débats bicommunautaires au niveau technique commenceraient à s'attaquer à des aspects importants du problème de Chypre, ainsi qu'à des questions qui touchent la vie quotidienne de tous les Chypriotes tant que le statu quo persiste – un processus qui pourrait être complété par des mesures parallèles de renforcement de la confiance. Ce processus mené par des experts est une condition sine qua non de la préparation des questions et de leur présentation aux dirigeants des deux communautés aux fins d'une négociation véritable. La méthode choisie pour lancer ces discussions techniques a été approuvée par les deux communautés durant la récente visite à Chypre du Secrétaire général adjoint Gambari. Je souhaite à ce propos exprimer mes sincères remerciements et ma profonde estime pour les bons offices de M. Gambari,

ainsi que pour les efforts sans relâche du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Michael Møller.

Le fait de traiter ces questions essentielles – qui doivent être réglées de manière satisfaisante pour qu’une solution viable puisse être trouvée – devrait faciliter la réalisation des objectifs plus larges d’un règlement, lequel doit être fondé sur le droit international, les résolutions pertinentes des Nations Unies, les accords de haut niveau, les acquis de l’Union européenne et les décisions pertinentes de la Cour européenne des droits de l’homme. Cela suppose la création d’un État fédéral chypriote qui soit bicommunautaire et bizonal tout en étant doté d’une souveraineté, d’une personnalité internationale et d’une citoyenneté uniques. Il convient également de garantir l’indépendance et l’intégrité territoriale de Chypre, sans troupes étrangères sur son sol et sans possibilité d’intervention étrangère. Un règlement doit viser, par une approche rationnelle et à travers une vision commune de l’avenir, à préserver et maintenir le caractère de l’État comme démocratie viable et à assurer la réunification de la société et la convergence des allégeances à des institutions communes. L’origine ethnique, l’égalité politique tel qu’elle est définie dans les résolutions pertinentes des Nations Unies, et la diversité religieuse et culturelle doivent être sauvegardées, mais pas aux dépens des droits fondamentaux des citoyens ni de l’efficacité et du fonctionnement des institutions d’État.

Nous avons espéré que le processus d’accession de la Turquie à l’Union européenne servirait de catalyseur, en générant la volonté politique nécessaire de la part de la Turquie et en modifiant sa perception de Chypre, qu’elle ne verrait plus comme un adversaire, mais plutôt comme un partenaire, un voisin de valeur et un allié potentiel au sein de l’Union européenne. Un tel changement d’attitude rendrait totalement anachroniques les considérations qui ont poussé le pays à maintenir son armée d’occupation à Chypre et qui nourrissent son attitude de confrontation.

Nous attendons toujours de la Turquie qu’elle poursuive au moins la mise en œuvre de ses obligations juridiques contraignantes vis-à-vis de l’Union européenne. C’est pour elle une occasion unique de prouver qu’elle souhaite tourner la page en respectant les engagements pris voici des années. Malheureusement, elle a jusqu’à présent persisté à refuser de s’y conformer. Au lieu de cela, notre attitude généreuse concernant l’adhésion de la Turquie à l’Union européenne a été récompensée par un blocus

opposé aux tentatives de mon pays pour intégrer plusieurs organisations régionales et internationales et par le refus de la Turquie d’ouvrir ses ports et aéroports aux navires chypriotes, comme cela lui avait été demandé.

Nous continuons de penser que dans nos relations avec la Turquie, le seul moyen d’avancer consiste à créer un avenir de paix et de coopération, à jeter des ponts pour mieux se comprendre, à normaliser nos relations et à œuvrer main dans la main pour réaliser les objectifs de l’Union européenne dans notre région. Cela nous permettrait également de régler toutes les questions en suspens dans l’intérêt de tous – en particulier celui de la communauté chypriote turque, qui aurait de vastes perspectives de prospérité si la Turquie se décidait à reconnaître qu’elle n’a pas d’intérêts particuliers à Chypre et qu’elle doit donc cesser toute interférence dans les affaires de mon pays. Une fois de plus, j’invite la Turquie à reconnaître qu’il n’y a pas de place pour les doctrines militaires en ce qui concerne Chypre, et à se joindre à nous pour trouver une solution durable dans l’intérêt de tous les Chypriotes – grecs et turcs – de la Turquie et de toute notre région.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l’Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Chypre de la déclaration qu’il vient de prononcer.

M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre, est escorté hors de la salle de l’Assemblée générale.

Allocution de M. Óscar Arias Sánchez, Président de la République du Costa Rica

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L’Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Costa Rica.

M. Óscar Arias Sánchez, Président de la République du Costa Rica, est escorté dans la salle de l’Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l’Assemblée générale, j’ai l’honneur de souhaiter la bienvenue à l’Organisation des Nations Unies à M. Óscar Arias Sánchez, Président de la République du Costa Rica, et je l’invite à prendre la parole devant l’Assemblée.

Le Président Arias Sánchez (*parle en espagnol*) : Au nom du peuple du Costa Rica, je salue

la Présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies et lui adresse tous mes vœux de succès. Je salue également le Secrétaire général, Kofi Annan, Prix Nobel de la paix et défenseur infatigable du dialogue et de l'entente entre les peuples de la Terre.

Je parais aujourd'hui devant cette Assemblée dominé par la même émotion et le même sentiment d'urgence que lors de ma première apparition ici, il y a 20 ans. Je venais alors exprimer les angoisses les plus profondes de mon peuple. Je venais rappeler au monde que dans la « ceinture de l'Amérique », cinq petites nations se débattaient entre la vie et la mort, entre la liberté et l'oppression, entre la guerre et la paix. Je venais demander à la communauté internationale de ne pas laisser la violence transformer l'Amérique centrale en une terre aride où ne pourraient plus pousser la semence des plus beaux rêves des hommes.

Depuis, le monde a changé. Les meilleurs enfants d'Amérique centrale n'héritent plus de la guerre et nos pays ont cessé d'être des pions sur l'immense échiquier planétaire de la guerre froide.

Pour ceux qui vivent en Amérique centrale, il est impossible de penser que les jours d'autrefois étaient meilleurs. Je suis convaincu que l'humanité a de bonnes raisons d'être optimiste et que, comme l'a dit William Faulkner, l'homme prévaudra. Mais je sais aussi que les progrès accomplis en direction de la liberté, de la dignité et du bien-être ne sont que de petites victoires dans une lutte épique et de longue haleine. Le chemin qui mènera à la pleine réalisation des êtres humains commence à peine, et il est semé d'obstacles.

Si nous voulons continuer d'œuvrer pour que l'homme s'émancipe de la misère, si nous voulons faire du développement et des droits de l'homme autre chose que la pure utopie qu'ils sont aujourd'hui pour des millions de gens de par le monde, il nous faudra plus que de bonnes intentions. Il nous faudra du courage pour appeler les choses par leur nom, lever les ambiguïtés et prendre les décisions qui s'imposent d'urgence.

Avec optimisme et véhémence, je propose à l'Assemblée que nous prenions aujourd'hui trois mesures qui pourraient avoir un effet considérable sur le bien-être de l'humanité.

Premièrement, nous devons dénoncer la hausse des dépenses militaires, la course aux armements et le

commerce des armes comme des offenses à la condition humaine.

Deuxièmement, nous devons concrétiser, grâce à la liberté des échanges, la promesse que représente la mondialisation économique pour l'ensemble de l'humanité, et plus particulièrement pour les peuples les plus pauvres.

Troisièmement, nous devons défendre de toutes nos forces et avec éloquence la légalité internationale et l'Organisation des Nations Unies, en patronnant les réformes qui lui permettent de s'adapter avec succès aux formidables changements que connaît le monde.

Depuis longtemps, je soutiens que la lutte pour le développement humain va de pair avec la cause du désarmement et de la démilitarisation. À l'évidence, l'espèce humaine ne saurait tirer aucune fierté du fait que les dépenses militaires mondiales ont dépassé les 1 000 milliards de dollars en 2005, soit le même chiffre, en valeur réelle, qu'à la fin de la guerre froide et huit fois plus que les investissements annuels nécessaires pour atteindre en 10 ans tous les Objectifs du Millénaire pour le développement dans tous les pays.

Les investissements que les pays les plus industrialisés de la planète, qui sont responsables de 83 % des dépenses militaires mondiales, effectuent aujourd'hui dans leurs forces armées sont dix fois supérieurs aux ressources qu'ils consacrent à l'aide publique au développement. En ce qui concerne les États-Unis d'Amérique, le pays le plus riche de la planète, ce chiffre est au moins 25 fois supérieur. Qu'est-ce donc, sinon la démonstration éloquente du détournement des priorités et de l'irrationalité la plus profonde?

En fin de compte, c'est bien de rationalité dont il est question. Depuis les événements tragiques du 11 septembre 2001, les dépenses militaires mondiales ont augmenté d'un peu plus de 200 milliards de dollars. Et pourtant, il n'existe pas le moindre indice que cette augmentation colossale ait rendu le monde plus sûr ou conduit à une plus grande jouissance des droits de l'homme. Au contraire, nous nous sentons toujours plus vulnérables et fragiles.

Il est peut-être temps d'envisager d'autres emplois pour ces ressources. Il est peut-être temps de réaliser qu'avec seulement une petite partie de cette somme nous pourrions garantir l'accès à l'eau potable et à l'éducation primaire à tous les citoyens du monde

et peut-être même qu'il nous resterait assez d'argent pour, comme l'a suggéré un jour Gabriel García Márquez, parfumer de bois de santal, un beau jour d'automne, les chutes du Niagara. Il est peut-être temps de comprendre que cela nous permettrait sûrement d'être plus en sécurité et nous rendrait certainement plus heureux.

Chaque arme qui existe est le signe tangible que nous repoussons à plus tard la satisfaction des besoins des plus pauvres. Je ne suis pas le seul à le dire. Un homme d'armes, le Président Eisenhower, le disait déjà, de manière mémorable, il y a près d'un demi-siècle :

« Chaque canon fabriqué, chaque navire de guerre mis à flot, chaque fusée lancée représente, en dernière analyse, un vol commis au préjudice de ceux qui ont faim et ne sont pas nourris, de ceux qui ont froid et ne sont pas vêtus. Ce monde en armes ne dépense pas seulement de l'argent, mais aussi la sueur de ses travailleurs, le génie de ses savants, l'avenir de ses enfants. »

Mais s'il est fort triste que les nations les plus riches refusent, en raison de leurs dépenses militaires, toute chance de développement aux nations plus pauvres, il est pire encore que ces dernières se rendent complices de la destruction de leur propre avenir. Il est en effet tragique que les gouvernements de quelques-uns des pays les moins développés au monde continuent d'entretenir leurs troupes en leur achetant des chars, des avions et des missiles pour prétendument protéger une population que la faim et l'ignorance consomment.

La région du monde dont je viens n'échappe pas à ce phénomène. En 2005, les pays d'Amérique latine ont dépensé près de 24 milliards de dollars en armes et en troupes, une somme qui a augmenté de 25 %, en valeur réelle, au cours des 10 dernières années et qui a connu une croissance importante l'année dernière. L'Amérique latine a lancé une nouvelle course aux armements, alors même qu'elle n'a jamais connu autant de démocratie et pratiquement aucun conflit militaire entre les pays durant le siècle écoulé.

À cet égard, je crois que les Costa-Riciens ont le droit d'être fiers. Depuis 1948, grâce à la vision d'un homme sage, l'ancien Président José Figueres, le Costa Rica a aboli l'armée, déclaré la paix au monde et parié pour la vie.

Comme je le fis il y a 20 ans, lors de ma première intervention devant cette Assemblée générale, je peux me féliciter aujourd'hui de dire que je viens d'un peuple sans armes, que nos enfants n'ont jamais vu un char et qu'ils ne savent pas ce qu'est un hélicoptère d'assaut, un navire de guerre ni un canon. Je peux vous dire également qu'il y a 20 ans, dans mon pays, les pères et les grands-pères expliquaient aux jeunes l'architecture curieuse de certaines écoles en leur racontant comment, il y a bien longtemps, ces écoles étaient des casernes. Je peux vous dire que dans ma patrie, aucun de ses enfants, homme ou femme, ne connaît l'oppression et qu'il n'y a pas un seul Costa-Ricien qui vive en exil. Je peux vous dire que ma nation est une nation de liberté.

Telle est la voie que ni mon pays ni moi-même ne sommes disposés à abandonner. Et j'ajouterai que c'est la voie que nous voulons voir l'humanité tout entière emprunter. C'est pourquoi, je vous soumetts aujourd'hui une idée. Je vous propose que nous donnions tous jour au consensus du Costa Rica, par lequel nous établirions des mécanismes d'annulation de la dette et nous soutiendrions, grâce à des ressources financières internationales, les pays en développement qui investissent de plus en plus dans l'éducation, la santé et le logement de leur population et de moins en moins dans les armes et les soldats. L'heure est venue pour la communauté financière internationale de récompenser non seulement ceux qui dépensent de manière rationnelle, comme c'est le cas jusqu'à présent, mais aussi ceux qui dépensent de manière éthique.

Je propose en outre que nous approuvions le plus rapidement possible un traité sur le commerce des armes qui interdirait aux pays de transférer des armes à des États, des groupes ou des individus s'il existe des raisons suffisantes de penser que ces armes seront utilisées pour violer les droits de l'homme ou le droit international, ou s'il existe des indications claires que ces armes seront utilisées pour freiner le développement durable.

J'espère que l'ONU, en cette session de l'Assemblée générale, s'accordera sur la formation d'un groupe d'experts gouvernementaux chargé de rédiger le texte d'un traité contraignant sur les transferts internationaux d'armes.

S'il est temps de fermer les portes au commerce des armes et à sa liste infinie de morts, il est temps aussi d'ouvrir grand les portes à l'autre commerce,

celui de l'échange légitime et licite des biens et des services, dont dépend la prospérité de nos peuples.

Je sais que cette enceinte abrite une grande diversité d'opinions sur les meilleurs moyens de parvenir à un plus grand commerce mondial afin que tous les pays puissent bénéficier de chances véritables. En cette ère de mondialisation, le dilemme qui se pose aux pays en développement est aussi simple que brutal : s'ils ne parviennent pas à exporter toujours plus de biens et de services, c'est leur population qu'ils devront de plus en plus exporter.

L'argument le plus solide en faveur de l'ouverture économique est, tout simplement, qu'elle contribue à réduire la pauvreté. Je suis parfois étonné de l'obstination avec laquelle certains affirment que la mondialisation est une force perverse qui accroît la pauvreté dans le monde. Au contraire, selon les chiffres de la Banque mondiale, 200 millions de personnes dans le monde sont sorties de la pauvreté ces 20 dernières années, grâce en partie à la situation de la Chine et l'Inde, deux pays qui ont adhéré avec une ferveur particulière à la mondialisation et à l'ouverture des marchés.

La libéralisation des échanges peut donc être défendue pour ses mérites et pour les bienfaits qu'en retirent les plus démunis. Si nous voulons véritablement nous montrer à la hauteur du défi éthique que représente la réduction de la pauvreté dans le monde, nous devons absolument agir avec sagesse et prudence pour assurer la réussite du Cycle de Doha. Je tiens toutefois à souligner que la défense du libre-échange doit être honnête et cohérente. Il faut des échanges commerciaux qui, dans la pratique, soient libres à un degré égal pour tous les pays. Rien ne saurait justifier, d'un point de vue éthique, la pratique des pays développés qui consiste à faire pression pour éliminer les barrières commerciales uniquement dans les secteurs où ils jouissent d'avantages comparatifs évidents. Les pays en développement exigent également le libre-échange dans l'agriculture. Tant que nous ne progresserons pas dans ce domaine, nous en serons réduits à paraphraser la célèbre expression de George Orwell: dans le libre-échange, nous sommes tous égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres.

Nous, pays en développement, avons besoin de l'aide au développement et de la solidarité des pays développés, mais surtout nous attendons d'eux qu'ils fassent preuve de cohérence. S'ils préconisent le libre-échange, alors qu'il soit effectivement libre. S'il

défendent et pratiquent dans leurs pays des formes admirables de justice sociale à travers leurs États providence, qu'ils mettent une partie de cette philosophie en pratique au niveau international. S'ils préconisent et appliquent le principe de la démocratie sur leur territoire, qu'ils aident à assurer une répartition plus équitable du pouvoir dans tous les organismes internationaux.

En effet, le troisième grand défi que je tiens à évoquer aujourd'hui est le renforcement de la gouvernance mondiale et la réforme de ses institutions. Cette tâche commence par la défense du multilatéralisme, par l'adhésion la plus stricte de tous les pays au droit international et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, protection la plus élémentaire contre l'anarchie dans le monde. Étant donné qu'il ne possède pas d'armée, le Costa Rica est peut-être le pays qui a le plus besoin d'un système international effectif pour garantir sa sécurité.

Les pays les plus puissants de la planète doivent comprendre que la survie du droit international et des Nations Unies est essentielle à leur propre sécurité, que la simple existence de ce forum est une des grandes réussites de notre espèce, qu'il s'agit d'une victoire de l'espoir sur la peur, de la tolérance sur le fanatisme, de la raison sur la force.

Aujourd'hui, dans cette enceinte, j'aimerais tant entendre encore une fois la voix puissante de John F. Kennedy, qui lançait au monde en 1961 :

« À cette assemblée mondiale d'États souverains que sont les Nations Unies – notre dernier et meilleur espoir en une ère où les instruments de guerre ont dépassé de loin les instruments de paix – nous renouvelons notre serment de la soutenir, de l'empêcher de devenir uniquement un forum de l'invective, de renforcer le bouclier qu'elle représente pour les nouveaux venus et pour les faibles et d'élargir le domaine où son autorité doit s'exercer ».

Il s'agit là de la mondialisation qui peut améliorer la vie de tous les êtres humains: une mondialisation où tous les pays sont, comme dans cette enceinte, égaux en droits, où chaque peuple peut faire entendre sa voix et écouter celle des autres, où la tolérance que nous pratiquons au quotidien dans cette salle constitue la norme et non l'exception.

Le grand écrivain britannique Aldous Huxley s'est demandé un jour si la Terre n'était pas l'enfer

d'une autre planète. Pour ma part, je ne le pense pas. La Terre n'est qu'un endroit prodigieux et complexe, peuplé d'une espèce qui n'en est encore qu'au stade de l'enfance et qui, tel un enfant, prend tout juste conscience qu'elle a l'immense pouvoir de créer et de détruire.

Pour le meilleur ou pour le pire, notre espèce écrit son histoire sur un brouillon, qu'elle ne met jamais au propre, et s'agite, comme chacun de nous, dans un conflit perpétuel entre les meilleurs et les pires anges de notre nature. Dans ce conflit, les victoires de l'esprit humain, aussi certaines soient-elles, sont toujours incomplètes, graduelles, hésitantes et réversibles. La Terre n'est pas un enfer, mais un lieu où la perfection n'existe pas et n'existera jamais; n'existent qu'une bonté et une grandeur ponctuées d'infortunes, d'erreurs et de souffrances.

Les indéniables réussites de ces 20 dernières années nous montrent que, en dépit de l'adversité, l'être humain poursuit son ascension. Il est néanmoins grand temps de corriger des erreurs coûteuses, de changer de cap et d'abandonner des pratiques destructrices qui ne feront qu'entraver cette ascension.

Si nous ne remédions pas aujourd'hui à l'augmentation des dépenses militaires et au commerce des armes, si nous n'encourageons pas les pays les plus pauvres à investir leurs maigres ressources dans la vie et non dans la mort, si nous ne venons pas à bout des peurs et de l'hypocrisie qui font obstacle à des échanges véritablement libres dans le monde entier, si nous ne renforçons pas les institutions et les normes internationales qui peuvent nous protéger de l'anarchie mondiale, si nous ne faisons pas cela, nous condamnerons notre espèce à marcher au bord du précipice, à vivre un éternel recommencement, tel Sisyphe arrivé en haut de la colline.

Je pense qu'il est nécessaire d'ajouter à l'optimisme le courage et la volonté de changement. Je pense qu'il est temps, pour l'humanité, de construire un avenir à la hauteur de ses plus beaux rêves.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Costa Rica de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Óscar Arias Sánchez, Président de la République du Costa Rica, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Lettonie.

M^{me} Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Vike-Freiberga : J'aimerais commencer par féliciter la République de Monténégro pour son admission récente à l'Organisation des Nations Unies. Nous comprenons pleinement les défis auxquels vous faites face et nous vous souhaitons ardemment une complète réussite dans la création d'un État prospère et en sécurité.

J'exprime notre plus haute gratitude à M. Jan Eliasson, Président de la soixantième session de l'Assemblée générale, pour son dévouement enthousiaste et pour son habile direction au cours de l'année écoulée. D'ores et déjà, nous comptons sincèrement collaborer avec la Présidente de cette Assemblée générale, Cheikha Haya Rashed Al Khalifa, à qui je promets le soutien entier de la Lettonie et que je félicite pour être la troisième femme présidente de l'Assemblée générale.

Il y a un an, nous avons marqué le soixantième anniversaire de l'ONU en élaborant un plan de réforme de grande envergure qui mettait cette Organisation au pas du XXI^e siècle. Bien qu'au cours des dernières années, l'ampleur des opérations en matière de maintien de la paix, d'aide humanitaire et de droits de l'homme se soit considérablement élargie, il demeure que l'ONU doit continuer à intensifier ses actions si elle veut satisfaire aux besoins urgents de millions de personnes de par le monde.

La situation actuelle présente des défis de taille, à l'échelle mondiale, qui exigent de nous une réaction urgente et coordonnée. Afin d'atteindre les objectifs de développement du Millénaire et de diminuer la pauvreté qui écrase des milliards de personnes à travers la planète, il nous faut consolider nos forces et renouveler nos efforts. Il nous faut continuer le combat

contre les fléaux bien connus de tous, à commencer par les maladies contagieuses et la destruction de l'environnement planétaire.

(l'orateur poursuit en anglais)

Nous pouvons nous réjouir des mesures sérieuses et constructives qui ont déjà été prises pour améliorer les conditions de vie des pauvres dans le monde. Il faut poursuivre ces efforts importants en prenant d'autres dispositions permettant aux nations les plus pauvres du monde d'accroître leur autosuffisance. Parallèlement, les pays en développement doivent faire le maximum pour mettre en œuvre les pratiques de bonne gouvernance, renforcer leurs institutions et respecter l'état de droit.

Il est bon de souligner que l'ONU a constitué un instrument efficace dans les pays ayant montré la volonté politique de coopérer entièrement avec les programmes et les propositions de l'ONU pour alléger la détresse des pauvres. Parallèlement, l'efficacité des opérations de l'ONU a été remise en question, non sans raison. Il convient d'adopter des approches plus novatrices pour alléger la pauvreté et atteindre les objectifs de développement fixés. Ainsi, nous devons veiller à utiliser plus efficacement les technologies de l'information et de la communication, ainsi que les autres technologies les plus récentes.

Je me souviens de l'enthousiasme suscité, lors du Sommet du Millénaire en 2000, par l'adoption de la Déclaration du Millénaire. La lenteur des progrès en matière de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est, hélas, inacceptable. Les statistiques de mortalité infantile et de santé maternelle, entre autres, restent particulièrement affligeantes. Des millions de nos frères humains n'ont pas accès à l'eau potable, sans parler de commodités plus raffinées. Nous ne pouvons pas rester indifférents lorsqu'il reste tant à faire.

Dans de nombreuses régions du monde, la misère provoquée par la pauvreté est aggravée par des maladies aussi débilitantes et mortelles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Si de nombreux progrès ont déjà été réalisés pour contrôler la propagation de ces maladies, il faut continuer à développer d'autres partenariats avec de nouveaux organismes, notamment dans le secteur privé.

Il y a quelques jours seulement, les États Membres de l'ONU ont conclu un Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le

développement. Au cours des dernières années, l'augmentation considérable de la migration illégale a soumis le système international de protection des réfugiés et des demandeurs d'asile à une forte pression. Pour être plus efficaces, les activités du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans le domaine des migrations devraient être coordonnées avec les efforts de coopération régionale.

Nous avons eu le grand malheur de voir le terrorisme persister en tant que menace pour la paix et la sécurité internationales. Je salue donc le récent accord sur une Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme et demande aux États membres de l'ONU d'intensifier leurs efforts pour parvenir à un consensus sur une convention globale contre le terrorisme.

Nous n'avons pas réussi à faire d'importants progrès au cours de l'année passée dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération des armes de destruction massive. Il s'agit d'une question fondamentale pour la paix et la sécurité du monde et j'encourage tous les États Membres de l'ONU à manifester leur volonté d'avancer plus rapidement.

L'ONU doit également apporter une réponse rapide et efficace en cas de conflit armé. Nous devons nous efforcer de faire des opérations de maintien de la paix de l'ONU un instrument de sécurité collective plus efficace et mieux accepté. Trop souvent dans le passé, l'ONU s'est montrée incapable de prévenir des génocides et d'interminables massacres au Congo, au Rwanda, dans l'ex-Yougoslavie et dans la région du Darfour au Soudan. Au cours de la dernière décennie, les opérations de maintien de la paix de l'ONU ont quadruplé, mais elles restent probablement insuffisantes. Les seuls mécanismes des Nations Unies ne permettent pas de répondre à une demande d'action rapide : il faut donc un partenariat plus efficace entre l'ONU et les organisations régionales.

Le tragique déroulement des événements en Israël et au Liban, cet été, constitue l'exemple le plus récent de la nécessité de fournir un effort concerté en matière de maintien de la paix. Ce maintien de la paix peut aider à trouver des solutions mais ne peut les imposer. En Iraq et en Afghanistan, tout comme dans l'interminable conflit entre les Israéliens et les Palestiniens, il n'y aura pas de paix durable tant que toutes les parties n'auront pas renoncé au recours à la violence pour atteindre leurs objectifs politiques. Un règlement durable requiert la volonté politique de tous les acteurs régionaux de négocier de bonne foi un

compromis viable, dans lequel un État israélien en sécurité coexisterait en paix à côté d'un État palestinien indépendant.

Actuellement, l'ONU est la seule organisation qui soit en position de jouer un rôle directeur en matière de consolidation de la paix. Nous attendons de la toute nouvelle Commission de consolidation de la paix qu'elle aide les pays sortant d'un conflit à ne pas y replonger et nous espérons que la Commission servira à promouvoir la reconstruction d'après conflit et le développement à long terme des régions détruites par la guerre.

Outre la promotion de la paix et de la sécurité et l'allègement de la pauvreté, la protection des droits de l'homme constitue aussi l'une des principales missions des Nations Unies. Nous espérons que la récente création du Conseil des droits de l'homme permettra à l'ONU de répondre plus rapidement et plus efficacement aux situations dans lesquelles les droits de l'homme sont menacés. Le Conseil des droits de l'homme doit jouer un rôle moteur pour rétablir la confiance dans l'ONU comme gardienne, défenseur et promoteur de cette valeur universelle.

Cependant, l'efficacité du Conseil des droits de l'homme dépend entièrement de la volonté politique et de l'attitude des États Membres de l'ONU. Nous devons œuvrer ensemble afin de faire en sorte que cette nouvelle institution, dans laquelle nous avons placé de si grands espoirs, réponde véritablement aux objectifs pour lesquels elle a été créée.

Au cours de cette session, nous devons faire face à une tâche difficile : la poursuite de la réforme de l'ONU. Nous devons accepter que le processus de réforme ne pourra pas satisfaire absolument à tous les souhaits exprimés par chacun des États Membres de l'ONU. En aucun cas, les Membres ne doivent considérer les négociations en vue de ces réformes nécessaires comme un jeu à somme nulle, dans lequel certains seront perdants et d'autres gagnants. Il est possible de trouver des solutions dans lesquelles tout le monde est gagnant. Cela nécessite beaucoup de travail et de patience, mais c'est possible.

Il est normal que des pays différents aient des priorités différentes et une perception différente des menaces. C'est une réalité de la vie. C'est précisément pour cette raison que nous avons besoin de l'ONU, pour jouer le rôle de forum central dans lequel nous pouvons définir nos intérêts communs et élaborer au prix de maints efforts nos plans communs,

démocratiquement et sans exclusion. Les réformes en cours de l'ONU sont nécessaires pour notre bien et dans notre intérêt à tous sans exception.

Les accords internationaux conclus au sein de l'ONU ont une légitimité, une valeur morale et une autorité politique sans égales. Ce n'est pourtant pas un secret qu'au sein d'une Organisation comptant près de 200 membres, le processus de décision peut être interminable. Néanmoins, en dépit de la laborieuse lenteur avec laquelle la réforme de l'ONU avance jusqu'à présent, des progrès notables ont été réalisés au cours de l'année dernière. Il est vital que l'ONU continue à travailler pour créer davantage de confiance et de bonne volonté entre tous nos pays, car nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre d'agir autrement.

Chacun est d'accord pour dire que l'heure est venue de revoir en profondeur le système de gestion de l'ONU. Il est essentiel que le Secrétariat soit efficace pour que le système des Nations Unies puisse s'adapter à des problèmes en mutation constante. Jusqu'à présent, seules des mesures initiales ont été prises pour transformer l'ONU en une Organisation plus efficace et responsable. Le temps est venu de mettre en œuvre des changements profonds, et j'espère que nous obtiendrons des résultats tangibles au cours de cette soixante et unième session.

L'examen des mandats est un autre aspect essentiel du processus de réforme où les résultats obtenus n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Seule une petite partie des nombreux mandats a été répertoriée et il n'a pas encore été décidé de ce qu'il fallait en faire. Nous devons résolument aller de l'avant, sachant qu'il ne s'agit pas d'un exercice aveugle de réduction des coûts, mais d'un processus constant de retour de l'information qui est nécessaire pour accroître l'efficacité et la qualité du travail de l'Organisation. Un usage rationnel des ressources et un meilleur rapport coût-efficacité nous permettront de faire davantage avec les ressources dont l'ONU dispose, en évitant les doubles emplois.

Les États Membres de l'ONU ont de plus en plus le sentiment qu'il est nécessaire de redynamiser l'Assemblée générale et d'en améliorer l'efficacité. Je me félicite de la tenue de réunions régulières entre les Présidents de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social dans le but d'assurer la plus grande complémentarité entre ces organes principaux. La Charte des Nations Unies

prévoit des lignes directrices fondamentales pour nos travaux, et nous devons nous laisser guider par celles-ci dans un esprit de coopération et non de rivalité. Il est contre-productif, inutile et inefficace de consacrer du temps et des efforts à entretenir une concurrence entre les principaux organes de l'ONU. C'est seulement en s'élevant au-dessus de telles divisions internes que l'ONU peut espérer remplir véritablement son rôle de chef de file, qu'il doit jouer pour répondre aux besoins de la communauté mondiale dans son ensemble.

De même, nous ne devons pas négliger la réforme du Conseil de sécurité, qui doit être plus représentatif de l'état du monde en 2006. Bien que cette question ne doive pas rejeter dans l'ombre les autres éléments du processus de réforme, on ne peut pas non plus la remettre indéfiniment à plus tard. Il convient de progresser sur ce point, car cela redynamiserait et donnerait un nouvel élan au processus de réforme dans son ensemble. Le Conseil de sécurité a un rôle essentiel à jouer dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Pour être vraiment efficace, le Conseil doit disposer de capacités plus étendues et manifester une plus grande volonté d'intervenir en cas de crises et de tensions internationales; il doit trouver les moyens de réagir plus rapidement à l'éclatement de conflits armés.

À cette soixante et unième session de l'Assemblée générale, nous ne devons ménager aucun effort pour faire évoluer l'ONU en fonction des besoins et des graves problèmes de notre temps. La présente session sera la dernière qui se tiendra sous l'égide du Secrétaire général, M. Kofi Annan. Pendant son mandat, M. Annan s'est révélé être un chef de file remarquable, en déterminant les actions à mener et en définissant clairement les objectifs de l'ONU. Je saisis donc cette occasion de le remercier de son inlassable dévouement aux Nations Unies et de le féliciter d'avoir élaboré et amorcé le processus de réforme si nécessaire. Son successeur héritera d'un ordre du jour vaste et complexe, dont les points ne pourront être traités efficacement que si tous les États Membres font preuve de la plus grande coopération et de la plus grande souplesse.

L'ONU a besoin d'un Secrétaire général disposé à écouter et à respecter les points de vue de chacun, mais qui ait aussi le courage personnel de recommander des décisions peut-être impopulaires, mais nécessaires pour le bien de l'Organisation dans son ensemble. Un Secrétaire général doit faire preuve d'autorité, de clairvoyance, d'équité et d'objectivité. Il doit être un

véritable citoyen du monde, capable de sentir le pouls de l'humanité. Il doit être passionné et s'engager à ne ménager aucun effort pour faire face aux difficultés les plus redoutables.

Aujourd'hui, l'ONU est à la croisée des chemins et est confrontée au choix de relever les défis du XXI^e siècle grâce aux efforts conjoints de tous les États Membres ou de perdre progressivement son influence au sein de la communauté internationale.

Comme beaucoup ici le savent, j'ai récemment annoncé ma décision de présenter ma candidature à la fonction de Secrétaire général. J'apprécie vivement la confiance que m'a accordée le Secrétaire général, M. Kofi Annan, lorsqu'il m'a nommé Envoyée spéciale pour la réforme de l'ONU. Je me suis personnellement engagée à relever les défis que lance la réforme de l'ONU et à promouvoir les droits de l'homme, la liberté et la démocratie, y compris l'égalité entre hommes et femmes. Alors que les femmes représentent la moitié de la population mondiale, aucune femme n'a, jusqu'à présent, tenu les rênes de cette Organisation. Je pense que l'heure est venue d'envisager sérieusement la candidature d'une femme à la fonction de Secrétaire général.

En raison des événements historiques du XX^e siècle, il se fait qu'aucun Secrétaire général n'était originaire d'Europe orientale. Pourtant, cette région pourrait partager la riche expérience qu'elle a acquise du fait qu'elle a réussi à imprimer des changements radicaux et à réaliser des progrès en une période de temps extrêmement brève.

Néanmoins, le principe de la rotation régionale ne doit pas être le critère principal ou unique pour la sélection d'un candidat. Bien que je respecte profondément les candidats originaires d'une partie du monde dont la candidature a déjà été présentée, la procédure de sélection ne doit pas limiter les droits et les chances d'éventuels candidats de toute autre partie du monde. J'espère que le choix que feront le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale sera uniquement basé sur les qualifications, les qualités personnelles et la clairvoyance des candidats.

Le monde a besoin d'une ONU forte et nous, en tant que dirigeants, nous devons favoriser la compréhension mutuelle si nous voulons que l'ONU soit aussi forte qu'elle doit l'être. Nous devons préserver le principal objectif des fondateurs de l'ONU, qui était de « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Nous devons également

protéger nos enfants, qui hériteront de cette planète, des fléaux que sont le terrorisme, la famine et les maladies.

Forte de mon expérience personnelle de réfugiée pendant la guerre, ayant connu la peur, le froid, la perte d'êtres chers et la faim alors que j'étais enfant, je demande instamment aux dirigeants du monde de préserver autant d'enfants que possible de ces expériences. Notre objectif commun est d'apporter au monde entier la paix, la liberté et la prospérité que tant de pays connaissent déjà. Nous pouvons le faire; nous devons le faire. Mais nous ne pourrons y parvenir qu'en travaillant tous ensemble.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Lettonie pour la déclaration qu'elle vient de faire.

M^{me} Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie, est accompagnée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Elías Antonio Saca González, Président de la République d'El Salvador

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'El Salvador.

M. Elías Antonio Saca, Président de la République d'El Salvador, est accompagnée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale je souhaite la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Elías Antonio Saca, Président de la République d'El Salvador, et je l'invite à prendre la parole.

Le Président Saca González (*parle en espagnol*) : Nous adressons nos sincères félicitations à M^{me} Al-Khalifa pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale pour la session en cours. Nous avons la certitude que ses éminentes qualités personnelles et professionnelles contribueront à un déroulement optimal de l'ordre du jour. Son élection représente également un témoignage de la nécessité de voir davantage de femmes participer au processus de réforme des Nations Unies. Je tiens aussi à adresser nos remerciements particuliers au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour ses efforts déterminés et son grand dévouement à la cause de la paix et de la sécurité internationales, de la stabilité, des droits de l'homme,

du développement, ainsi que pour sa contribution notable au processus de réforme de l'Organisation.

La communauté internationale est aujourd'hui confrontée à des défis qui appellent notre attention immédiate. Il existe aujourd'hui plus de 16 conflits armés en cours dans le monde dans lesquels les Nations Unies sont intervenues avec des opérations de maintien de la paix. El Salvador participe à certaines de ces opérations, apportant un témoignage de notre foi en un système international fondé sur le droit et en une Organisation internationale capable de régler ces conflits, qui font peser de graves menaces sur notre sécurité.

Cette situation d'instabilité a une incidence incalculable en pertes de vies humaines, en destruction d'équipements, en exodes de réfugiés et de personnes déplacées, ou en perte de moyens de subsistance dans les régions en proie à ces conflits. Les effets collatéraux d'ordre politique, économique et humanitaire affectent l'ensemble de la communauté internationale.

Je suis venu à cette tribune pour me prononcer en faveur de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient, et en faveur du dialogue et de la compréhension mutuelle pour rechercher des solutions politico-diplomatiques opportunes et durables, qui donnent corps à notre conviction quant au droit des peuples israélien et palestinien d'exister et de vivre en paix, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

Nous nous félicitons de l'adoption des résolutions 1701 (2006) et 1697 (2006) du Conseil de sécurité, les 11 août et 31 juillet derniers, et nous demandons qu'elles soient appliquées. Grâce à ces résolutions, il a été possible d'obtenir l'arrêt des hostilités, ce qui doit marquer le début d'une nouvelle étape pour parvenir à une solution politique négociée au conflit au Liban et au Moyen-Orient.

Nous sommes entièrement convaincus que l'un des aspects clefs pour avancer dans le processus de paix au Moyen-Orient est intimement lié au désarmement de tous les groupes armés qui agissent en marge de la loi et hors du contrôle des gouvernements dans cette région, et qui entravent l'exercice de la pleine souveraineté des pays en question sur leurs territoires respectifs. En ce sens, nous considérons qu'il est impératif que l'ONU, et notamment le Conseil de sécurité, continuent de jouer un rôle actif et décisif pour trouver une solution durable, globale et viable à

long terme au Moyen-Orient, et réorienter le processus de paix.

À la suite d'une analyse approfondie de la situation internationale dans son ensemble et au Moyen-Orient en particulier, le Gouvernement d'El Salvador a pris la décision de transférer son ambassade de Jérusalem à Tel Aviv, dans l'espoir que ceci apporte une contribution pour stimuler le processus de paix dans cette région et représente aussi une expression de notre volonté de respecter et d'appliquer les résolutions de l'ONU.

Nous espérons que cette décision, en plus d'apporter une contribution concrète à la paix au Moyen-Orient, contribuera également à renforcer l'amitié et la compréhension entre mon pays et Israël. Nous tenons également à exprimer notre solidarité et notre amitié au peuple palestinien, qui peut compter sur El Salvador pour poursuivre la quête de la paix, de la sécurité et du bien-être pour les deux peuples concernés.

Le terrorisme est une menace réelle et impitoyable pour l'humanité. C'est pourquoi je réaffirme notre condamnation, dans les termes les plus énergiques, de tous les actes de terrorisme, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations, en tous lieux et quels qu'en soient leurs auteurs ou les objectifs visés.

Aujourd'hui plus que jamais, il est indispensable de renforcer et d'élargir la coopération internationale dans la lutte contre ce fléau, dans le cadre du respect de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international humanitaire. L'ONU a une occasion historique de combattre le terrorisme international par l'entremise de la Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme récemment adoptée. La menace du terrorisme est certes quotidienne, mais la possibilité de la contrer est entre nos mains. Faisons ce que nous avons à faire pour mettre en œuvre cette stratégie et renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme.

El Salvador a fait siens ces objectifs et participe activement à leur réalisation. Dans le même temps, nous maintenons notre élan au niveau national pour faire adopter une loi antiterroriste, que nous espérons voir notre assemblée législative approuver dans les prochains jours.

Face à un panorama mondial tel que celui que je viens de décrire, nous voudrions saisir cette occasion

pour nous unir à l'appel de la communauté internationale à célébrer la Journée internationale de la paix, fixée par l'Assemblée générale au 21 septembre de chaque année. Nous appelons instamment toutes les parties en conflit, où qu'elles se trouvent, à respecter en ce jour un cessez-le-feu mondial, qui mène à une réflexion sur les effets néfastes de la guerre et les bienfaits de la paix.

La criminalité organisée représente l'une des plus graves menaces pour la paix, la stabilité sociale et la sécurité des citoyens, de même que pour le développement économique de certaines de nos sociétés. Dans le cas d'El Salvador et d'autres pays d'Amérique centrale, nous avons été fortement touchés, ces dernières années, par la croissance et l'extension des activités délictuelles des bandes ou gangs, qui aujourd'hui ne se limitent plus au niveau national mais traversent les frontières. Ces groupes se constituent en organisations criminelles qui non seulement commettent des assassinats individuels et collectifs, mais se consacrent aussi à l'extorsion et à des actes de caractère terroriste en liaison avec la délinquance transnationale. Ils sont aussi de plus en plus impliqués dans le trafic d'armes et de drogues, la traite de personnes et le blanchiment d'argent.

El Salvador est conscient de l'ampleur du problème et de son impact sur la société, et c'est pourquoi nous sommes au premier rang des pays qui lancent des politiques de traitement global de la question, comprenant non seulement la lutte directe contre ces groupements mais aussi des volets de prévention, réhabilitation et réinsertion dans la société. Nous sommes convaincus qu'il est impossible de s'attaquer seul à cette tâche et qu'elle appelle une action collective ainsi qu'une coordination et une coopération internationales.

À cet égard, nous estimons que cette Organisation devrait adopter des mesures et créer des mécanismes tel que prévu dans les instruments et protocoles relatifs à la criminalité organisée, en vue de parvenir à un large consensus international sur la manière de vaincre ce fléau, qui met de plus en plus en péril la société en général. Des mesures et une coopération dans ce sens s'imposent. Je pense, en particulier, à des programmes destinés aux jeunes en grand danger ou en conflit avec la loi dans nos pays.

Parler de la réforme de l'ONU revient à parler de la pertinence et de l'utilité d'une organisation

internationale capable de saisir les occasions qui s'offrent à elle et de relever les défis du monde actuel.

Nous considérons qu'il est particulièrement important de sortir les négociations de l'impasse et de régler au plus vite la question de l'augmentation du nombre des membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité, de manière à le rendre plus représentatif de la composition actuelle de l'Organisation mondiale. Pour mon gouvernement, il s'agit d'une question très importante. Il est en effet indispensable de rendre cet important organe plus représentatif, plus transparent, plus démocratique et plus légitime, surtout au niveau du processus décisionnel.

Il convient par ailleurs de reconnaître l'utilité de certaines des réformes engagées. Nous nous félicitons de l'entrée en activité du nouveau Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix, dont El Salvador a l'honneur et se réjouit d'être membre. Je voudrais ici confirmer la volonté du Gouvernement salvadorien de respecter et de défendre les droits de l'homme. De même, nous comptons partager avec la Commission de consolidation de la paix les enseignements tirés du succès de notre processus de paix. Devraient en profiter certains pays comme le Burundi et la Sierra Leone, dont la situation est actuellement à l'examen et au sujet desquels la Commission rendra compte au Conseil de sécurité.

La vie des nations est toujours marquée par des questions déterminantes dans le choix de la voie qu'elles empruntent et pour leur destin. La question de la République de Chine à Taiwan en est une. Bien que Taiwan soit une réalité politique qui évolue parallèlement aux autres États et qui réunit aujourd'hui toutes les conditions pour être un État à part entière, son existence n'est toujours pas reconnue, les plus de 23 millions de Taiwanais se voyant donc refuser le droit d'être représentés au sein des organisations internationales et, surtout, de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes fermement convaincus que la situation de Taiwan doit être examinée sous un angle pragmatique au regard de la réalité politique actuelle. L'ONU constitue pour cela le lieu privilégié, non seulement pour reconnaître le droit du peuple taiwanais d'être représenté, mais aussi parce qu'à l'heure de la mondialisation, nul ne saurait être exclu de la coopération internationale ou marginalisé. Cette coopération doit renforcer la lutte contre les menaces et difficultés collectives susceptibles de détériorer davantage les conditions de vie et de faire obstacle au

développement des peuples. Nous affirmons ici qu'il est nécessaire d'offrir à Taiwan des possibilités de représentation et de participation au sein de l'ONU et, surtout, au sein des institutions spécialisées dans les questions humanitaires, économiques et sociales.

La Présidente assume de nouveau la présidence.

Un sujet qui intéresse tout particulièrement El Salvador est le renforcement de la coopération internationale pour le développement, en particulier pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, nous considérons que, pour que nous puissions mettre à exécution nos plans de développement et y donner suite, il est indispensable que la communauté internationale nous prête son appui en créant des conditions d'accès plus justes et plus ouvertes aux ressources technologiques, aux transferts de technologie, aux technologies respectueuses de l'environnement, à l'aide au renforcement des capacités techniques, ainsi qu'à de nouvelles sources de fonds à des conditions favorables. El Salvador est fermement résolu à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, comme en témoigne notre plan gouvernemental. C'est pourquoi, avec le concours de la coopération internationale, nous concentrons nos efforts et nos moyens dans nos programmes d'intervention nationale, en investissant surtout dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Tout en convenant que chaque pays a la responsabilité première de son développement, nous pensons que les États développés doivent aider à créer les conditions requises pour réduire l'impact politique et économique du déficit social dans les pays relativement moins avancés. Il faut pour cela qu'ils prennent des mesures nous permettant de tirer profit des avantages de la liberté des échanges, de la mondialisation économique et de la coopération internationale, ainsi que d'accroître nos capacités techniques et notre productivité, notamment en tenant l'engagement de consacrer 0,7 % de leur revenu intérieur brut à l'aide publique au développement. Nous tenons d'ailleurs à remercier les pays qui le font déjà.

Dans cette perspective, nous avons accueilli avec grande satisfaction l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale sur la suite donnée aux dispositions du Document final du Sommet mondial de 2005 consacrées au développement. Elle est extrêmement importante pour la réalisation de tous les

Objectifs du Millénaire pour le développement que nous nous sommes fixés. Nous sommes fermement convaincus que les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ne doivent pas être exclus de la coopération internationale et de l'aide technique et financière, tant bilatérale que multilatérale, surtout ceux qui gèrent d'une manière judicieuse et responsable les ressources provenant de la coopération internationale et de leur propre budget. Malgré une certaine amélioration de la qualité de vie de nos peuples, de petits groupes de population continuent de pâtir de l'extrême pauvreté et d'avoir besoin de la coopération et de l'aide internationales en complément des efforts que nous déployons pour réaliser nos objectifs.

Il ne peut en être autrement, du fait que les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure se heurtent toujours à des obstacles dans le processus de développement. C'est pourquoi nous prions instamment les pays développés, les pays à revenu intermédiaire et les institutions financières multilatérales d'être de véritables partenaires et des alliés stratégiques afin de nous aider à surmonter nos problèmes et, ainsi, de donner une impulsion à l'Agenda pour le développement et au progrès de nos peuples.

À cet égard, j'ai le plaisir d'annoncer qu'El Salvador compte organiser l'année prochaine une rencontre entre les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure afin d'unifier nos critères et positions sur ce thème, de réfléchir aux moyens de renforcer la coopération ainsi que l'aide technique et financière entre les pays participants. Nous invitons cordialement les pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure, les pays donateurs et les organismes spécialisés dans le développement à y participer. Nous ne doutons pas que leur participation et leurs contributions étofferont notre analyse au bénéfice des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, qui, bien souvent, ne bénéficient pas des fonds destinés au développement.

Mon gouvernement considère comme prioritaire l'Agenda pour le développement, surtout en ce qui concerne l'élargissement de la couverture des services de base et la création d'occasions d'améliorer la productivité dans les zones et les communautés qui, au regard de leurs indicateurs de pauvreté et de leur potentiel de croissance, exigent selon nous une attention stratégique.

Notre pays a été reconnu pour avoir appliqué une série de mesures visant le renforcement des institutions démocratiques, des libertés économiques et de l'investissement dans le secteur social. Cela nous a permis d'obtenir la confiance de la communauté internationale, dont nous considérons qu'elle est nécessaire et indispensable pour réaliser un environnement propice aux ressources de substitution qui permettent l'application des programmes sociaux orientés vers la réduction de la pauvreté.

Dans cette perspective, nous avons déployé depuis le début de notre mandat de multiples efforts pour rechercher des formes de coopération innovantes, comme celles mises en œuvre pour postuler aux fonds du Millénaire. À cet égard, nous avons présenté au compte du Millennium Challenge un programme national pour financement, élaboré grâce à un processus consultatif national auquel ont participé les citoyens, et qui doit servir de stratégie intégrée et complète dont bénéficieront directement les 850 000 habitants des 92 communes du nord du pays, contribuant de cette manière à la réduction de la pauvreté dans cette région d'El Salvador.

Ce qui est non moins important et étroitement complémentaire, nous considérons que la coopération internationale basée sur la solidarité inclut également l'effacement de la dette contre la mise en œuvre de programmes sociaux. C'est pour cette raison que nous accueillons avec satisfaction les propositions et les décisions des quelques pays développés qui appuient ces mécanismes, tout particulièrement dans le domaine de l'éducation et des soins de santé, et qui encouragent ainsi les pays qui ont honoré leurs engagements de paiement de la dette. Sans aucun doute, ces mesures renforcent le système démocratique et la liberté.

Nous considérons que, malgré la baisse des cours du pétrole, le prix toujours élevé des hydrocarbures constitue un facteur négatif, non seulement en particulier pour les pays en développement, du fait des efforts que nous réalisons pour améliorer et renforcer nos économies, car il accroît le coût des exportations et des importations, réduit les revenus et entraîne l'inflation, mais également du fait de l'impact négatif sur la chaîne de production, sur la consommation de base et les services, créant la possibilité d'une récession mondiale qui, de toute évidence, aura des répercussions politiques et sociales. Nous pensons que le pétrole ne doit pas être utilisé comme un instrument pour réaliser des objectifs de quelque nature qu'ils soient mais comme un moyen de renforcer l'économie

mondiale en général. Il est important de définir les règles propres à rendre le marché du pétrole plus stable et, parallèlement, d'approfondir les activités de recherche de sources d'énergie de substitution qui soient accessibles et respectueuses de l'environnement.

Les migrations sont une des questions prioritaires d'El Salvador sur notre agenda national et international. Voilà pourquoi nous avons décidé de créer, pour la première fois de l'histoire d'El Salvador, le Vice-Ministère des relations extérieures pour les Salvadoriens de l'étranger, une autorité de haut rang institutionnel dans notre gouvernement rattachée au Ministère des affaires étrangères et dont la fonction principale est de s'occuper des émigrants grâce à une politique complète et multidimensionnelle. Ce Vice-Ministère remplit son objectif avec succès. Les Salvadoriens de l'étranger sont inscrits sur l'agenda présidentiel. Il y a quelques jours s'est tenu sur ce site le Dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement. El Salvador y a participé activement et a présidé une des tables rondes du Dialogue. Je suis reconnaissant de la confiance qui a été placée en nous.

Permettez-moi de réaffirmer ce qui a été dit par le Ministre des relations extérieures de la République lors du Dialogue de haut niveau. Nous insistons sur l'importance de cette question et sur la nécessité de poursuivre son examen dans une perspective d'ensemble positive qui nous présente comme résultat une vision complète et une meilleure compréhension de la question des migrations, en tant que fait social international. Les migrations créent un processus dynamique et complexe qui implique différents éléments comme les flux de personnes et de capitaux, de biens et de services. Ce processus fait intervenir aussi les droits et les obligations, l'organisation, l'aide et la coopération, les processus juridiques et législatifs, l'analyse, les études et les enquêtes sur cette question et l'accompagnement consécutif que doit assurer le système des Nations Unies en tant que complément des efforts nationaux, sous-régionaux et au niveau de l'hémisphère.

Je me félicite des résultats du Dialogue et j'exprime l'espoir que l'Organisation des Nations Unies consacra aux migrations un examen humain, juste et équilibré.

Nous célébrerons le 16 janvier 2007 le quinzième anniversaire de la signature des Accords de paix concernant El Salvador. Il y a 15 ans, les Salvadoriens étaient pleinement convaincus que nous étions dignes

d'un meilleur avenir et que nous méritions un pays reconstruit, démocratique, réconcilié et libre, tant pour nous-mêmes que pour nos enfants. Aujourd'hui, nous pouvons être fiers du travail accompli puisque nous avons réalisé les engagements pris à Chapultepec, dont l'esprit doit prévaloir pour poursuivre les efforts de renforcement des institutions démocratiques dans mon pays.

À cette occasion, je souhaite rendre un hommage public au peuple salvadorien tout entier pour son dévouement à la cause de la pacification et de la réconciliation nationales. Je souhaite rendre hommage également aux hommes et aux femmes signataires des accords de paix, dont les signatures historiques ont posé les fondations de notre présent et de notre avenir en tant que nation. De même, je souhaite avec une gratitude particulière reconnaître spécialement le rôle efficace de médiation joué par l'Organisation des Nations Unies, qui a pris fin en 2003 avec l'accomplissement de la vérification des accords de paix, et l'appui précieux offert par le Groupe des amis d'El Salvador à la réussite du processus de paix.

Enfin, l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'organisation créée pour promouvoir et réaliser les buts et principes de caractère universel qui continuent d'avoir pleinement cours dans le monde contemporain, en particulier la promotion du progrès pour les millions de personnes qui vivent dans le monde et qui luttent jour après jour pour faire prévaloir leurs droits fondamentaux, leur dignité et leur valeur en tant que personne humaine, a dans la conjoncture historique actuelle le choix entre deux possibilités seulement : s'ankyloser et devenir anachronique ou se moderniser pour devenir une institution efficace qui réussit à relever les défis du XXI^e siècle dans un monde complexe et interdépendant, à l'ère de la mondialisation.

Il est évident que nous voulons tous une Organisation moderne et viable pour faire face conjointement aux défis, mais il appartiendra aux États que l'Organisation change pour qu'elle remplisse pleinement son mandat, en particulier pour ce qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales, de promouvoir le respect des droits de l'homme et de favoriser le développement économique et social.

En conséquence, il nous appartiendra de décider si le présent et l'avenir du monde actuel sera axé sur la diplomatie ou s'il sera condamné à employer la force pour régler les différends dans les relations

internationales. Tel est le grand dilemme que nous devons surmonter, complexe tant dans sa dimension que dans sa portée, du fait de sa diversité même face au phénomène du pouvoir et de son exercice, mais nous gardons l'espoir que la raison et la conscience primeront sur la force et la domination pour le bénéfice de toute l'humanité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président d'El Salvador de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Elías Antonio Saca González, Président de la République d'El Salvador, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Runaldo Ronald Venetiaan, Président de la République du Suriname

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Suriname.

M. Runaldo Ronald Venetiaan, Président de la République du Suriname, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à M. Runaldo Ronald Venetiaan, Président de la République du Suriname, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Venetiaan (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple de la République du Suriname, je saisis cette occasion pour vous exprimer, Madame, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple du Royaume de Bahreïn, mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale.

Nous remercions S. E. M. Jan Eliasson, Président de la soixantième session de l'Assemblée générale, pour sa contribution aux activités de l'Organisation. Je veux aussi assurer le Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, de notre appui et lui rendre hommage pour le rôle essentiel qu'il a joué dans le règlement des problèmes mondiaux et la restructuration de l'ONU.

Dans le monde d'aujourd'hui, garantir l'infrastructure nécessaire et la disponibilité des services d'éducation et de santé pour tous reste un défi majeur. L'ordre mondial continue de refuser à la grande majorité des membres de la communauté internationale

le droit d'échapper à la pauvreté et d'utiliser ses capacités et compétences pour progresser et accéder à la prospérité. Une coopération renforcée est nécessaire dans les domaines liés à l'humain si nous voulons que la communauté internationale puisse offrir à tous ses membres une chance équitable de mener une vie décente.

La nécessité d'un environnement international propice au développement durable et à l'éradication de la pauvreté reste vive. La communauté internationale doit appuyer l'appel de la grande majorité de ses membres en faveur de termes de l'échange équitables, d'un meilleur accès aux marchés pour les produits provenant des pays en développement et d'une architecture financière internationale plus efficace et plus favorable.

Étant donné la situation internationale, le Suriname appuie la mise en œuvre du partenariat mondial pour le développement. Celui-ci peut s'inspirer dans ses décisions des nombreux engagements pris lors des conférences et sommets majeurs des Nations Unies dans les domaines économique, social et connexes, en particulier de ceux reflétés dans les objectifs du Millénaire pour le développement et le Consensus de Monterrey. Ce partenariat doit viser à donner une nouvelle impulsion à la volonté politique de tous les États de respecter ces engagements et d'offrir de véritables possibilités à tous les États dans le domaine du commerce, ainsi qu'aux investissements propices au développement durable et à l'éradication de la pauvreté.

Ma délégation continue de plaider en faveur d'un système commercial et financier réglementé, prévisible et non discriminatoire, et d'un système international qui promeuve les emplois décents et productifs et étende à toutes les parties du monde le bénéfice des nouvelles technologies.

Le partenariat pour le développement doit se concentrer avant tout sur la création d'un environnement international qui permette de réaliser, en particulier, les objectifs du Millénaire pour le développement et les cibles associées à ceux-ci.

L'établissement d'un partenariat mondial pour le développement suppose la participation et la coopération de toutes les parties prenantes – gouvernements, secteur privé et société civile. Le partenariat doit accroître la participation du secteur privé, en tenant compte de la redéfinition de son rôle dans la société, sur la base d'une vision commune de

l'influence positive des affaires sur le développement et la condition humaine.

La contribution du secteur privé est essentielle à toute politique nationale visant à renforcer l'infrastructure et le capital humain et à s'ouvrir les portes des marchés mondiaux. Nous notons avec satisfaction le rôle moteur de l'ONU dans ce domaine, et nous estimons que le Pacte mondial des Nations Unies doit opérer de concert avec le partenariat pour le développement. La société civile doit contribuer activement au partenariat pour le développement à tous les niveaux, et notamment au niveau national. Ses activités doivent être harmonisées avec les initiatives nationales de développement afin de les compléter au mieux.

Les défis qu'il nous faut relever dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales sont tout aussi sérieux. Les efforts accrus des Nations Unies pour sauver l'humanité du fléau de la guerre ne sont pas toujours couronnés de succès. Trop souvent, la communauté internationale est confrontée à des situations qui mettent gravement en péril la sécurité des individus et des populations.

Le Gouvernement du Suriname juge nécessaire que nous réalisions qu'en fait, les Nations Unies constituent encore notre partenariat pour la paix et la sécurité internationales. Ce partenariat doit être fondé sur la ferme détermination de tous les États à coopérer en vue de chercher des solutions justes et durables aux problèmes récurrents qui nuisent à la paix et à la sécurité internationales. La tolérance, le respect et l'intérêt mutuels menant à la coexistence pacifique des États, les relations de bon voisinage et l'unité dans la diversité doivent être les principes de base qui guident les recommandations du partenariat pour la paix et la sécurité internationales.

Récemment, l'Assemblée générale a adopté la Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme (résolution 60/288). Il s'agit à n'en pas douter d'un progrès significatif vers une réponse internationale au terrorisme, conformément au droit international, au droit international humanitaire et au droit international relatif aux droits de l'homme. Ma délégation constate avec satisfaction que la Stratégie inclut la promotion du dialogue, de la tolérance et de la compréhension entre les civilisations. Tout aussi importante est la reconnaissance du fait que le renforcement des capacités dans tous les États est un élément central de la lutte contre le terrorisme mondial. À cet égard, nous

comptons sur l'établissement d'un partenariat véritable pour mettre en œuvre cette Stratégie.

Le trafic de drogues et la criminalité organisée menacent aussi la sécurité internationale. Une coopération accrue à tous les niveaux est nécessaire pour que la communauté internationale soit en mesure de répondre comme il le faut à ces menaces. À ce sujet, le Gouvernement du Suriname accueillera en octobre 2006 une conférence de lutte contre les stupéfiants dont l'objectif principal sera de renforcer la coordination et la coopération entre les pays participants, en vue de combattre le trafic de drogues, de démanteler les organisations criminelles liées à ce trafic et de lutter contre le commerce illicite des armes légères, compte tenu de l'augmentation des taux de criminalité qu'il entraîne.

Une Organisation des Nations Unies restructurée doit garantir que l'Organisation reste la source d'équilibre de la communauté internationale, ainsi que le foyer de la justice internationale et d'un processus de prise de décisions équitable. Compte tenu du fait que la situation internationale en matière de développement et de sécurité laisse beaucoup à désirer, nous, États Membres de l'ONU, devrions être plus que disposés à agir conformément à la Charte et de mettre ce mécanisme international au service de la promotion du progrès socioéconomique pour tous les peuples, d'allier nos forces pour préserver la paix et la sécurité internationales, de faire montre d'une plus grande tolérance et de vivre ensemble en paix comme de bons voisins. Le Suriname est convaincu que la présente session peut apporter une contribution significative à ces objectifs.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Suriname de l'allocation qu'il vient de prononcer.

S. E. M. Runaldo Ronald Venetiaan, Président de la République du Suriname, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Evo Morales Ayma, Président de la République constitutionnelle de Bolivie

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République constitutionnelle de Bolivie.

S. E. M. Evo Morales Ayma, Président de la République constitutionnelle de Bolivie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations au Président de la République constitutionnelle de Bolivie, S. E. M. Evo Morales Ayma, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Morales Ayma (*parle en espagnol*) : J'ai grand plaisir à représenter ici mon peuple, ma patrie, la Bolivie, et plus particulièrement le mouvement autochtone. Après plus d'un demi-millénaire de mépris, de haine, pendant lequel nous avons été considérés comme des sauvages, des animaux, et condamnés dans certaines régions à l'extermination, grâce à une prise de conscience, à la révolte et à la lutte pour les droits des peuples autochtones, nous sommes sur le point de réparer un mal historique, de réparer les dommages causés pendant plus de 500 années.

Sous la République également, nous étions victimes d'une discrimination et marginalisés; jamais il n'a été tenu compte de la lutte de nos peuples pour la vie et l'humanité. Ces 20 dernières années, le modèle économique appliqué, le néolibéralisme, a poursuivi le pillage de nos ressources naturelles et la privatisation des services de base. Nous sommes convaincus que la privatisation des services de base est le meilleur moyen de violer les droits de l'homme.

Ces considérations mineures nous obligent, et m'obligent personnellement, à dire ici la vérité sur les conditions de vie des familles. Je suis venu pour exprimer ce sentiment envers l'humanité des peuples, de mon peuple. Je suis venu pour exprimer la souffrance produite par la marginalisation, par l'exclusion; et, par-dessus tout, je suis venu pour exprimer le sentiment anticolonialiste des peuples qui luttent pour l'égalité et la justice.

Dans mon pays, nous commençons à rechercher une profonde transformation démocratique et pacifique. À ce stade, nous voulons faire renaître la Bolivie; faire renaître la Bolivie pour unir les Boliviens; faire renaître la Bolivie pour nous rapprocher tous, pour rapprocher tous les secteurs et toutes les régions de mon pays; faire renaître la Bolivie, non pas pour nous venger de qui que ce soit, même si nous avons été victimes de discriminations, mais pour mettre fin au mépris et à la haine contre nos

peuples. Je vous dis cela parce que ma mère m'a raconté que lorsqu'elle allait à la ville, elle n'avait pas le droit de marcher sur les places principales des villes de mon pays, elle n'avait pas le droit de marcher sur les trottoirs, il n'y a que 30 ou 40 ans de cela.

Mais heureusement, nous avons décidé de passer de la lutte sociale, syndicale et communale à une lutte électorale afin de devenir, nous-mêmes, les acteurs chargés de résoudre les problèmes sociaux, économiques et structurels. Nous parions aujourd'hui sur une Assemblée constituante réformatrice. Et j'aimerais que l'Organisation des Nations Unies participe à ce processus de changement pacifique et démocratique, qui est ce que l'on peut faire de mieux pour ces familles abandonnées et marginalisées.

Bien entendu, nombreux sont les pays à connaître le même problème que le mien, celui d'un pays, d'une nation dotée de tant de richesses où pourtant règne tant de pauvreté. Tout au long de son histoire, nos ressources naturelles ont été volées, pillées, bradées par les gouvernements néolibéraux et remises aux sociétés transnationales. L'heure est venue que ceux qui sont à l'avant-garde de la lutte des peuples pour le pouvoir et le contrôle du territoire récupèrent ces ressources naturelles au profit de l'État bolivien, sous le contrôle du peuple.

Lorsque nous parlons de récupérer nos ressources naturelles, les artisans d'une campagne immonde d'accusations disent que le gouvernement d'Evo Morales ne respectera pas la propriété privée. Je veux leur dire que mon gouvernement respectera la propriété privée. C'est un fait que nous avons besoin d'investissements et de partenaires, mais nous n'avons pas besoin de patrons, ni de propriétaires de nos ressources naturelles. Nous savons pertinemment qu'un pays en développement a besoin d'investissements.

Je voudrais revenir, afin que les choses soient claires pour tout le monde, sur certaines préoccupations et sur certaines fausses accusations. Bien que le Gouvernement bolivien exerce ses droits de propriété sur des ressources naturelles comme le gaz naturel, les hydrocarbures et le pétrole, nous n'allons expulser personne et nous n'allons spolier personne. Les investisseurs seront respectés et nous leur garantirons la possibilité de récupérer leurs fonds et même le droit de faire des profits. Toutefois, ils n'enregistreront plus les profits énormes d'antan, qu'ils accumulaient sans pour autant résoudre les problèmes sociaux de mon pays.

Je ne suis pas venu pour dire comment gouverner ou pour menacer un pays ou lui imposer ma loi. Je souhaite seulement que, en tant qu'organismes internationaux, en tant qu'États prônant la solidarité, en tant que pays respectant des principes de réciprocité et de fraternité, tous les acteurs participent à ce processus de transition vers la démocratie. Nous souhaitons ardemment – et nous y avons tout intérêt – que dans les forums internationaux tels que les Nations Unies l'on ait conscience de la nécessité de trouver un mode de transition pacifique.

Comme chacun le sait, notamment en Amérique du Nord et en Europe, beaucoup de Boliviens partent à la recherche d'un travail. Autrefois, c'étaient les Européens qui envahissaient l'Amérique latine, surtout la Bolivie, aujourd'hui, la situation semble s'être inversée: ce sont les Latino-Américains, ou les Boliviens, qui envahissent l'Europe, comme autrefois les États-Unis. Pourquoi? Parce que, dans la conjoncture actuelle, des emplois ne sont pas créés. Nous misons sur un commerce équitable, un commerce du peuple pour le peuple, un commerce qui permet de résoudre les problèmes d'emploi.

Il va sans dire que le commerce est important pour les entreprises, mais il l'est davantage pour les microproducteurs ou les petits producteurs. Pour ces coopératives, ces associations, ces entreprises collectives, je souhaiterais – et c'est notre souhait à tous – que ce soient nos produits, et non mes frères et sœurs, des êtres humains, qui partent pour l'Europe. Le problème des migrations ne sera résolu que lorsque la communauté internationale aura pris conscience de ce fait.

Nos frères et sœurs ne partent pas pour coloniser des milliers d'hectares, comme d'autres l'ont fait en Amérique Latine, nous dépossédant de nos richesses et de nos ressources. Il importe de noter que le prétendu libre-échange, même dans mon pays, affecte de grands producteurs et des agro-industriels et entraîne leur disparition. Ainsi, l'accord de libre-échange conclu entre la Colombie et les États-Unis prive de marchés les producteurs de soja, les Boliviens et les agro-industriels en Colombie. Je suis convaincu que nous devons importer ce que nous ne produisons pas et exporter ce que nous produisons. Nous résoudrions ainsi les problèmes économiques et le problème de l'emploi.

Je souhaite profiter de l'occasion qui m'est donnée pour dénoncer une autre injustice historique: la

pénalisation de la feuille de coca. C'est de la feuille de coca verte, et non de la blanche, qu'est extraite la cocaïne. Cette feuille de coca symbolise la culture andine, elle représente l'environnement et l'espoir des peuples. La feuille de coca ne peut pas être légale quand il s'agit de produire du Coca-Cola et illégale quand il s'agit de l'utiliser dans des préparations médicinales dans notre pays et dans le monde entier.

L'ONU doit savoir que des universités américaines et européennes ont prouvé scientifiquement que la feuille de coca était inoffensive pour la santé humaine. Je regrette que, en raison d'une coutume, d'une mauvaise coutume, la feuille de coca soit assimilée à un délit. Nous en sommes conscients. Voilà pourquoi, en tant que producteurs de la feuille de coca, nous avons déclaré que la culture de la coca ne serait jamais libre, mais qu'il n'y aurait non plus de « zéro coca ». Les politiques précédentes, fondées sur le respect de certains critères, parlaient de « zéro coca ». Zéro coca signifie zéro Quechuas, zéro Aymarás, zéro Mojeños ou zéro Chiquitanos dans mon pays. L'avènement d'un nouveau gouvernement a mis un terme à tout cela. Bien que nous soyons un pays sous-développé, en proie à des problèmes économiques résultant du pillage de nos ressources naturelles, nous sommes ici pour recouvrer notre dignité et celle de notre pays.

Dans ce cadre, je tiens à souligner que la meilleure contribution à la lutte contre le trafic de drogues a été la réduction volontaire et concertée, sans morts ni blessés. Je me réjouis que le rapport des Nations Unies reconnaisse cet effort honnête et responsable. Les saisies de drogues ont augmenté de 300 %. Hier, toutefois, j'ai découvert, dans un rapport, que les États-Unis ne toléraient pas la culture de la coca et qu'ils nous obligeaient à modifier nos normes. Je tiens à leur répondre, avec le plus grand respect, que leur chantage et leurs menaces sont inutiles, et que nous ne modifierons en rien nos traditions. Les soi-disant certifications ou décertifications dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues n'est qu'un instrument de recolonisation ou de colonisation des pays andins. Nous ne pouvons l'accepter ni le permettre.

Pour lutter contre le trafic de drogues, nous avons besoin d'une alliance réelle et effective. La guerre contre les drogues ne saurait être un instrument ou un prétexte pour soumettre des pays de la région andine, comme l'ont été les guerres préventives pour intervenir dans certains pays du Moyen-Orient. Nous devons nous

attaquer réellement au trafic de drogues. Ainsi, j'invite l'ONU et le Gouvernement des États-Unis à conclure un accord et à forger une alliance pour mener une lutte contre le trafic de drogues qui ne servira pas de prétexte pour nous dominer ou nous humilier, ou tenter d'établir des bases militaires dans notre pays sous prétexte de lutter contre le trafic de drogues.

Je profite également de cette occasion, dans le cadre de ce processus de changement, pour exprimer notre désir de justice. Cela est très important pour nos peuples. Je pense toutefois que, à travers l'Assemblée constituante, la justice – la véritable justice – sera décolonisée pour être nationalisée. Cependant, aussi longtemps que les droits de l'homme seront bafoués et que des peuples seront menacés par des interventions militaires, la justice n'existera pas.

En tant que Présidents ou chefs d'État, nous sommes tenus de préserver la dignité de l'humanité en mettant un terme à l'impunité des gouvernements précédents de mon pays et aux massacres des personnes qui revendiquent leurs droits économiques ou luttent en faveur des ressources naturelles. Il est intolérable que des auteurs de génocides ou des criminels corrompus puissent trouver refuge aux États-Unis. Je demande, avec le plus grand respect, au pays développé que sont les États-Unis d'expulser ces criminels qui vivent ici. Si ceux-ci n'ont rien à se reprocher, pourquoi ne font-ils pas appel alors à la justice bolivienne?

En tant que Président, j'ai l'obligation de traduire ces personnes devant la justice bolivienne. Je pense qu'aucun pays ou chef d'État ne peut protéger des délinquants ou des auteurs de génocides. J'espère, avec le soutien du peuple des États-Unis, à travers les organismes internationaux, que les responsables de tant de dégâts économiques et de tant d'atteintes aux droits de l'homme seront traduits devant la justice. Dans le cas contraire, les droits de l'homme ne seront jamais respectés.

Le Forum permanent des peuples autochtones m'a chargé d'une mission. Auparavant, les débats sur les droits des peuples autochtones avaient lieu au sein de la sous-commission des Nations Unies chargée de traiter ce problème spécifique, à Genève, et de l'Organisation des États américains. On m'a informé que ce débat était désormais organisé au sein de la plus haute des instances, à l'ONU. Au nom des peuples autochtones du monde, notamment ceux de Abiiall – aujourd'hui connue sous le nom d'Amérique –, je

demande à l'Assemblée d'adopter rapidement la déclaration sur les droits des peuples autochtones du monde : le droit à l'autodétermination, le droit à vivre en communauté ou en collectivité, le droit à vivre dans un esprit de solidarité et de réciprocité et, fondamentalement, de fraternité.

Il y a des régions et des communautés où la propriété privée n'existe pas, où il n'existe que la propriété collective. Les peuples autochtones veulent tout simplement vivre bien, pas mieux. Vivre mieux signifie exploiter, piller, voler tandis que vivre bien, c'est vivre de manière fraternelle. C'est pour cette raison qu'il est extrêmement important que l'ONU adopte d'urgence, après la Décennie internationale des populations autochtones, la Déclaration des droits des peuples autochtones, y compris les droits aux ressources naturelles et à la protection de l'environnement.

Les peuples autochtones, particulièrement les pauvres, ont une culture de vie, et non une culture de guerre. Ce Millénaire doit œuvrer à défendre la vie et à sauver l'humanité. Si nous voulons sauver l'humanité, nous devons sauver la planète Terre. Les peuples autochtones vivent en harmonie avec la terre nourricière, pas seulement dans la réciprocité et la solidarité avec les êtres humains. Nous regrettons vivement que les politiques et les rivalités hégémoniques soient en train de détruire la planète Terre. Je pense qu'il est important que tous les pays, toutes les sociétés et organisations internationales ouvrent un débat véritable sur la question afin de sauver la planète Terre et l'humanité.

Ce nouveau millénaire dans lequel nous vivons doit être un millénaire de vie, et non pas de guerre, le millénaire du peuple, non de l'empire, un millénaire de justice et d'égalité; et toutes les politiques économiques doivent viser à mettre fin ou, tout au moins, à réduire ce que l'on appelle les asymétries ou les différences entre les pays ainsi que les inégalités sociales. Il est désormais hors de question de mettre en œuvre des politiques qui se fondent sur l'humiliation économique ou le pillage des autres nations, que cela se fasse dans un cadre juridique ou militaire.

Avec tout le respect convenable, je voudrais dire qu'il est important de procéder au retrait des troupes d'Iraq si nous voulons respecter les droits de l'homme. Il est important de mettre un terme aux politiques économiques qui permettent de concentrer le capital en peu de mains. Je pense que ces actions doivent avoir

une importance historique afin de changer le monde, les modèles économiques et les politiques interventionnistes. Nous voulons surtout que cette époque nous permette de défendre et de sauver l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Bolivie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Evo Morales Ayma, Président de la République de Bolivie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Iran.

M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ahmadinejad (*parle en farsi; texte anglais fourni par la délégation*) : Je loue Dieu le Tout-Puissant, le Clément et le Miséricordieux de me donner une autre occasion d'intervenir devant cette Assemblée au nom de la grande nation d'Iran et d'attirer l'attention de la communauté internationale sur un certain nombre de questions. Je loue également le Tout-Puissant pour la vigilance croissante des peuples de la planète, leur présence courageuse dans différentes enceintes internationales, et la bravoure avec laquelle ces peuples expriment leurs vues et aspirations en ce qui concerne les problèmes mondiaux.

Aujourd'hui, l'humanité aspire passionnément à la vérité, à l'accomplissement de ses devoirs envers Dieu, à la justice et au respect de la dignité humaine. Le refus de la domination et de l'agression, la défense des opprimés, et le désir de paix constituent la revendication légitime des peuples du monde, en particulier des nouvelles générations et de la jeunesse courageuse qui aspirent à un monde où la décadence,

l'agression et l'injustice n'ont plus cours, un monde riche en amour et en compassion. Les jeunes ont le droit de rechercher la justice et la vérité. Ils ont le droit de construire leur avenir sur les bases de l'amour, de la compassion et de la sérénité. Je loue le Tout-Puissant pour cette immense bénédiction.

Les maux qui affligent aujourd'hui l'humanité ne sont certainement pas compatibles avec la dignité humaine. Le Tout-Puissant n'a pas créé les êtres humains pour qu'ils violent la loi morale et oppriment leurs semblables. En causant des guerres et des conflits, certains étendent rapidement leur domination, accumulant toujours plus de richesses et pillant les ressources, alors que d'autres endurent pauvreté, souffrances et misère de leur fait.

Certains essaient de gouverner le monde en ayant recours aux armes et aux menaces, alors que d'autres vivent dans l'insécurité et le danger perpétuels. Certains occupent la patrie des autres, à des milliers de kilomètres de leurs frontières, s'ingèrent dans les affaires d'autres pays et contrôlent leur pétrole, leurs autres ressources et les voies stratégiques alors que d'autres sont bombardés quotidiennement dans leur propre maison, leurs enfants sont assassinés dans les rues et passages et leurs maisons ne sont plus qu'un amas de décombres.

Ces comportements sont indignes de l'homme et contraires à son aspiration à la vérité, à la justice et à la dignité humaine. Dans ces conditions, où les opprimés doivent-ils chercher la justice? Telle est la question fondamentale. Qui ou quelle organisation défend les droits des opprimés et réprime les actes d'agression et d'oppression? Où est le siège de la justice mondiale?

Un bref examen de quelques exemples illustrent les problèmes les plus graves que connaît le monde ne fait que mettre davantage en lumière ce problème. Le premier problème est la prolifération effrénée des armes nucléaires, chimiques et biologiques. Certaines puissances ont fièrement annoncé la production d'armes nucléaires des deuxième et troisième générations. À quoi ces armes sont-elles destinées? La mise au point et l'accumulation de ces armes mortelles sont-elles destinées à promouvoir la paix et la démocratie, ou les armes sont-elles en fait des instruments de coercition et de menace dirigés contre d'autres peuples et gouvernements?

Combien de temps les peuples du monde devront-ils vivre avec le cauchemar que sont les armes nucléaires, biologiques et chimiques? Quel est le lien

qui unit les puissances qui produisent et possèdent ces armes? Comment la communauté internationale peut-elle leur demander de rendre compte? Par ailleurs, les habitants de ces pays sont-ils satisfaits de voir leurs richesses et leurs ressources ainsi gaspillées pour produire ces arsenaux destructeurs? N'est-il pas possible de miser sur la justice, l'éthique et la sagesse plutôt que sur ces instruments de mort? La sagesse et la justice ne sont-elles pas davantage compatibles avec la paix et la sérénité que les armes nucléaires, chimiques et biologiques? Si sagesse, éthique et justice prévalent, l'oppression et l'agression seront déracinées, les menaces s'évanouiront et les conflits n'auront plus de raison d'être.

Il s'agit là d'une proposition solide, car la plupart des conflits mondiaux naissent de l'injustice et du fait que les puissants ne se contentent pas de leurs propres droits, mais veulent priver les autres des leurs.

Les peuples du monde entier recherchent la justice et sont prêts à faire des sacrifices pour l'obtenir. Ne serait-il pas plus facile pour les puissances mondiales d'assurer leur longévité et de gagner les cœurs et les esprits en défendant et en promouvant réellement la justice, la compassion et la paix, plutôt qu'en poursuivant la prolifération des armes nucléaires et chimiques et en menaçant de les utiliser?

Nous avons connu la menace et l'utilisation des armes nucléaires. Les auteurs de ces actes ont-ils obtenu autre chose que l'aggravation des tensions, de la haine et de l'animosité entre les pays?

Le deuxième problème est l'occupation des pays et l'aggravation des hostilités. L'occupation de l'Iraq dure depuis trois ans. Il ne se passe pas un jour sans que des centaines de personnes soient tuées de sang-froid. Les occupants sont incapables d'instaurer la sécurité en Iraq. Malgré la mise en place d'un Gouvernement légitime et de l'Assemblée nationale iraquienne, des efforts sont déployés publiquement et en secret pour accroître l'insécurité, amplifier et accentuer les différences au sein de la société iraquienne et inciter aux troubles civils.

Rien ne porte à croire que les occupants ont la volonté politique nécessaire pour éliminer les sources d'instabilité. De nombreux terroristes ont été arrêtés par le Gouvernement iraquien, puis relâchés sous différents prétextes par les occupants. Il semble que l'intensification des hostilités et du terrorisme serve de prétexte à maintenir la présence de forces étrangères en Iraq.

Où la population iraquienne peut-elle chercher refuge et auprès de qui le Gouvernement iraquien peut-il demander justice? Qui peut assurer la sécurité de l'Iraq? L'insécurité en Iraq retentit sur toute la région. Le Conseil de sécurité peut-il intervenir pour restaurer la paix et la sécurité en Iraq, alors que les occupants eux-mêmes sont membres permanents du Conseil? Le Conseil de sécurité est-il capable de prendre une décision équitable à cet égard?

Examinons la situation en Palestine. L'origine du problème palestinien remonte à la Deuxième Guerre mondiale. Sous le prétexte de protéger certains des survivants de cette guerre, la terre de Palestine a été occupée par la guerre et l'agression, entraînant le déplacement de ses habitants par millions. Elle a été placée sous l'autorité de certains des survivants de la guerre, qui ont attiré des groupes de population encore plus importants d'autres régions du monde qui n'avaient même pas été touchées par la Deuxième Guerre mondiale. Un gouvernement a été établi sur le territoire d'autrui, avec une population provenant du monde entier, les habitants légitimes de cette terre étant forcés de devenir une diaspora et se retrouvant sans terre.

C'est une grande tragédie, pratiquement sans précédent dans l'histoire. Les réfugiés continuent de vivre dans des camps temporaires de réfugiés, et bon nombre d'entre eux sont morts, alors qu'ils gardaient toujours l'espoir de retourner un jour sur leur terre. Y a-t-il une logique, une loi ou un raisonnement juridique qui puisse justifier cette tragédie? Un Membre quelconque de l'ONU accepterait-il une telle tragédie, si elle se déroulait sur son territoire?

Les prétextes de la création du régime qui occupe Al Qods Al Charif sont si ténus que ses partisans veulent faire taire tous ceux qui essaient seulement d'en parler, de peur que le simple fait d'expliquer la situation ne mine la raison d'être du régime – et c'est bien le cas. Cette tragédie n'a pas pris fin avec la création d'un régime sur le territoire d'autrui. Malheureusement, ce régime a d'emblée constitué une menace constante et une source persistante d'insécurité dans la région du Moyen-Orient, faisant la guerre, répandant le sang et empêchant les pays de la région de progresser. Il a aussi été utilisé par certaines puissances comme instrument de division, de coercition et de pression sur les peuples de la région.

Évoquer ces réalités historiques peut provoquer une certaine inquiétude parmi les soutiens de ce

régime. Mais ce sont de simples faits et non des mythes. L'histoire se déroule sous nos yeux. Pire encore, un appui sans réserve et injustifié est accordé à ce régime. Il nous suffit d'observer ce qui se passe sur le territoire palestinien. Des habitants sont bombardés dans leur propre maison et leurs enfants sont assassinés dans leurs rues et ruelles. Mais aucune autorité, pas même le Conseil de sécurité, ne peut leur apporter appui ou protection. Pourquoi?

Pendant ce temps, un gouvernement est formé démocratiquement, après avoir été librement choisi par les électeurs d'une partie du territoire palestinien. Mais au lieu d'être appuyés par les soi-disant défenseurs de la démocratie, ses ministres et des membres de son parlement ont été illégalement enlevés et emprisonnés au vu et au su de la communauté internationale.

Quel conseil, quelle organisation internationale se dresse pour protéger ce Gouvernement brutalement assailli? Pourquoi le Conseil de sécurité ne peut-il prendre aucune mesure?

Je voudrais maintenant aborder la question du Liban. Pendant 33 longs jours, les Libanais ont subi un déluge de tirs et de bombes, et près de 1,5 million d'entre eux ont été déplacés. Pendant ce temps, certains membres du Conseil de sécurité ont pratiquement choisi une voie qui donnait à l'agresseur une marge de manœuvre suffisante pour parvenir à ses objectifs par des moyens militaires. Nous avons constaté que le Conseil de sécurité était pratiquement paralysé par certaines puissances, si bien qu'il ne pouvait même lancer un appel au cessez-le-feu. Le Conseil de sécurité est resté inactif pendant de nombreux jours, assistant à des scènes cruelles d'atrocités commises contre les Libanais, alors que des tragédies, telles que celle de Cana, ne cessaient de se répéter. Pourquoi?

Dans tous ces cas, la réponse est évidente. Lorsque la puissance à l'origine des hostilités est elle-même membre permanent du Conseil de sécurité, comment le Conseil peut-il assumer ses responsabilités?

Le troisième problème est le manque de respect pour les droits de membres de la communauté internationale.

Je voudrais maintenant parler de certains des griefs du peuple iranien et des injustices commises à son encontre.

La République islamique d'Iran est membre de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et elle est déterminée à respecter le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Toutes nos activités nucléaires sont transparentes, pacifiques et soumises aux regards attentifs des inspecteurs de l'AIEA. Pourquoi y a-t-il donc des objections à nos droits juridiquement reconnus? Quels gouvernements soulèvent des objections à ces droits? Des gouvernements de pays qui eux-mêmes bénéficient de l'énergie nucléaire et du cycle du combustible. Certains d'entre eux ont abusé de la technologie nucléaire à des fins non pacifiques, y compris la production de bombes atomiques, et certains ont même un sombre passé qui comprend l'utilisation de ces bombes contre l'humanité.

Quelle organisation ou conseil devrait se saisir de ces injustices? Est-ce que le Conseil de sécurité est en mesure de les traiter? Peut-il mettre un terme à des violations des droits inaliénables de pays? Peut-il empêcher certaines puissances d'entraver les progrès scientifiques d'autres pays? L'utilisation abusive du Conseil de sécurité comme instrument de menaces et de coercition est en effet une source de graves préoccupations. Certains membres permanents du Conseil de sécurité, même lorsqu'il sont eux-mêmes partie à un litige international, jugent commode de brandir envers autrui la menace du Conseil de sécurité et de proclamer – même avant toute décision de la part du Conseil – la condamnation de leurs adversaires par le Conseil.

La question qui se pose est la suivante : qu'est-ce qui pourrait justifier une telle exploitation du Conseil de sécurité? De telles actions n'ont-elles pas pour effet d'effriter la crédibilité et l'efficacité du Conseil? Un tel comportement renforce-t-il la capacité du Conseil à maintenir la sécurité?

Un examen des récentes réalités historiques mène à la conclusion regrettable que la justice est devenue la victime de la force et de l'agression. De nombreux arrangements mondiaux sont devenus injustes, discriminatoires et irresponsables en raison de pressions injustifiées exercées par certaines nations puissantes. La menace de recourir aux armes nucléaires et à d'autres instruments de guerre brandie par certaines puissances a pris la place du respect des droits des nations, du maintien et de la promotion de la paix et de la tranquillité.

Pour certaines puissances, la prétendue promotion des droits de l'homme et de la démocratie ne peut durer que tant qu'elle peut servir d'instrument de pression et d'intimidation contre d'autres nations. Mais quand il s'agit des intérêts de ces puissances, des notions comme la démocratie, le droit à l'autodétermination des nations, le respect des droits et de l'intelligence des peuples, ainsi que du droit international et de la justice, n'ont plus leur place et ne méritent aucun crédit. Cela se manifeste de façon éhontée par la manière dont est traité le Gouvernement élu du peuple palestinien, ainsi que par l'appui prodigué au régime sioniste. Peu importe si des gens sont assassinés en Palestine, si on en fait des réfugiés, si on les capture, si on les emprisonne ou on les assiège; apparemment, cela ne constitue pas une violation des droits de l'homme.

Les nations ne sont pas égales dans l'exercice de leurs droits reconnus au titre du droit international. La jouissance de ces droits est soumise à l'arbitraire de certaines grandes puissances. Apparemment, le Conseil de sécurité ne peut servir qu'à assurer la sécurité et les droits de certaines grandes puissances. Mais lorsque les opprimés se font bombarder et décimer, le Conseil de sécurité doit garder ses distances et ne pas même lancer un appel au cessez-le-feu. Ne s'agit-il pas là d'une tragédie d'ampleur historique pour le Conseil de sécurité, qui est chargé du maintien de la sécurité des pays?

L'ordre qui prévaut aujourd'hui dans les rapports mondiaux est tel que certaines puissances se présentent comme l'équivalent de la communauté internationale et jugent que leurs décisions annulent et remplacent celles de plus de 180 autres pays. Elles se considèrent comme les maîtresses et dirigeantes du monde entier et n'accordent aux autres nations qu'un rôle secondaire dans l'ordre mondial.

La question doit être posée: si les Gouvernements des États-Unis ou du Royaume-Uni, pays qui sont membres permanents du Conseil de sécurité, commettent des agressions, des occupations et des violations du droit international, quel organe des Nations Unies va leur demander des comptes? Est-ce qu'un Conseil au sein duquel ils sont des membres privilégiés va examiner les violations qu'ils ont commises? Cela est-il jamais arrivé? En réalité, nous avons vu l'inverse à maintes reprises. S'ils ont des différends avec une nation ou un État, ils portent la question devant le Conseil de sécurité en tant que plaignants, puis s'arrogent simultanément les rôles de

procureur, de juge et de bourreau. S'agit-il là d'un ordre juste? Peut-on imaginer un cas plus patent de discrimination et une preuve d'injustice plus manifeste?

Malheureusement, parce que certaines puissances hégémoniques continuent à imposer leurs politiques d'exclusion dans les mécanismes internationaux de prise de décision, y compris le Conseil de sécurité, il en découle une méfiance croissante de la part de l'opinion publique mondiale, qui sape la crédibilité et l'efficacité du plus universel des systèmes de sécurité collective. Combien de temps une telle situation peut-elle durer dans le monde? Il est évident que le comportement de certaines puissances constitue le plus grave défi auquel font face le Conseil de sécurité, l'Organisation dans son ensemble et ses institutions spécialisées.

La structure et les méthodes de travail actuelles du Conseil de sécurité, qui sont héritées de la Seconde Guerre mondiale, ne répondent pas aux attentes de la génération actuelle ni aux besoins présents de l'humanité. Il est aujourd'hui indéniable que le Conseil de sécurité a, de toute urgence, un besoin critique de légitimité et d'efficacité. Il faut reconnaître que tant que le Conseil sera incapable d'agir au nom de la communauté internationale tout entière d'une façon transparente, juste et démocratique, il ne sera ni légitime ni efficace. Par ailleurs, le lien direct entre l'abus du droit de veto et l'érosion de la légitimité et de l'efficacité du Conseil a maintenant été établi de manière claire et indéniable. Nous ne pouvons pas et ne devons pas nous attendre à ce que soient éliminés, ni même limités, l'injustice, l'abus d'autorité et l'oppression sans une réforme de la structure et des méthodes de travail du Conseil.

Est-il convenable de demander à la génération actuelle de se soumettre à des décisions et dispositions prises il y a plus d'un demi-siècle? La génération actuelle ou les générations futures n'ont-elles pas le droit de prendre leur propres décisions au sujet du monde dans lesquelles elles veulent vivre?

Aujourd'hui, une véritable réforme de la structure et des méthodes de travail du Conseil de sécurité est plus que jamais nécessaire. La justice et la démocratie imposent que le rôle de l'Assemblée générale, organe suprême des Nations Unies, soit respecté. L'Assemblée générale peut ensuite, par des mécanismes appropriés, assumer la tâche de réformer l'Organisation et, en particulier, de sauver le Conseil de sécurité en

l'arrachant à son état actuel. Dans l'intervalle, le Mouvement des pays non alignés, l'Organisation de la Conférence islamique et le continent africain devraient chacun avoir un siège permanent au Conseil de sécurité, avec le droit de veto. Il est à espérer que l'équilibre ainsi obtenu empêcherait de fouler encore aux pieds les droits des nations.

Il est essentiel que la spiritualité et l'éthique trouvent leur juste place dans les relations internationales. Sans l'éthique et la spiritualité, acquises grâce aux enseignements éclairés des prophètes divins, la justice, la liberté et les droits de l'homme ne sauraient être garantis. La solution aux crises humaines de notre temps réside dans l'éthique et la spiritualité et exige que le pouvoir appartienne à des personnes justes, d'une grande compétence et d'une grande piété. Dès lors que le respect des droits humains deviendra l'objectif suprême, l'injustice, l'irritabilité, les agressions gratuites et la guerre disparaîtront.

Tous les êtres humains sont des créatures de Dieu et tous méritent dignité et respect. Nul n'est supérieur aux autres. Aucun individu, aucun État ne peut s'arroger des privilèges spéciaux; aucun ne peut mépriser les droits d'autrui ou se poser, par son influence et la pression, en « communauté internationale ».

Les citoyens de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe et des Amériques sont tous égaux. Les plus de six milliards d'êtres humains qui peuplent la Terre sont tous égaux et dignes de respect. La justice et la défense de la dignité humaine constituent les deux fondements d'une paix, d'une sécurité et d'une tranquillité durables dans le monde.

C'est pour cette raison que nous déclarons que seuls la justice, la spiritualité, l'éthique, la compassion et le respect de la dignité humaine permettront d'instaurer une paix et une tranquillité durables dans le monde. Toutes les nations et tous les États ont le droit de prétendre à la paix, au progrès et à la sécurité. Étant tous membres de la communauté internationale, chacun d'entre nous a le droit de réclamer l'instauration d'un climat de compassion, d'amour et de justice.

Tous les Membres de l'ONU sont touchés par les événements et phénomènes aigres-doux qui surviennent dans le monde actuel. Nous pouvons prendre des décisions fermes et logiques de manière à améliorer les chances des générations présentes et futures de vivre une vie meilleure. Ensemble, nous pouvons arracher les racines des maladies et des

afflictions qui répandent l'amertume et, tout au contraire, en promouvant les valeurs universelles et durables de l'éthique, de la spiritualité et de la justice, permettre à nos nations de goûter à la douceur d'un avenir meilleur.

De par leur nature divine, les peuples cherchent le bien, la vertu, la perfection et la beauté. En prenant appui sur nos peuples, nous pouvons avancer à pas de géant sur le chemin de la réforme et rendre possible la perfection humaine. Que nous le voulions ou non, tôt ou tard, la justice, la paix et la vertu règneront dans le monde par la volonté de Dieu tout-puissant. Il est impératif et souhaitable que nous aussi contribuions à promouvoir la justice et la vertu.

Dieu tout-puissant et miséricordieux, qui est le Créateur de l'univers, est également son Seigneur et son Maître. La justice Lui appartient. Il commande à Ses créatures de s'exhorter mutuellement à la bonté, la vertu et la piété, et non à la décadence ou à la corruption. Il commande à Ses créatures de s'exhorter mutuellement à la rectitude et à la vertu et non au péché ou à la transgression. Tous les prophètes divins, qu'il s'agisse du prophète Adam (que la paix soit avec lui), du prophète Moïse (que la paix soit avec lui), du prophète Jésus Christ (que la paix soit avec lui) ou du prophète Mohammad (que la paix soit avec lui), ont prôné à l'humanité le monothéisme, la justice, la fraternité, l'amour et la compassion. N'est-il donc pas possible de bâtir un monde meilleur, fondé sur le monothéisme, la justice, l'amour et le respect des droits de l'homme, de manière que l'animosité cède la place à l'amitié?

J'affirme haut et fort que le monde actuel aspire plus que jamais à voir se lever des hommes justes et vertueux, épris d'amour pour l'humanité tout entière; surtout, il attend l'être juste et parfait, le véritable sauveur promis à tous les peuples, qui fera régner la justice, la paix et la fraternité sur toute la planète.

Ô, Dieu tout-puissant, tous les hommes et toutes les femmes sont Tes créatures; et Tu as ordonné de les guider sur la voie du salut. Accorde à l'humanité assoiffée de justice l'être parfait que Tu as promis à tous, et range-nous parmi ses disciples et parmi ceux qui luttent pour son retour et à sa cause.

La Présidente (*parle en anglais*): Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique d'Iran de la déclaration qu'il vient de prononcer.

Le Président Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Paraguay.

M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Duarte Frutos (*parle en espagnol*) : Madame la Présidente, le Paraguay se réjouit de vous voir présider la soixante et unième session de l'Assemblée générale. Toutes vos qualités personnelles et professionnelles sont autant de garants du succès de la présente session.

Je voudrais redire ce que j'ai déclaré lors de la précédente réunion au sommet. Pour le Paraguay, la paix et la sécurité, un développement empreint de justice sociale, la démocratie et les droits de l'homme sont les piliers fondamentaux sur lesquels le monde doit reposer, car ce sont des éléments interdépendants qui se renforcent mutuellement. On ne saurait donc les examiner isolément, comme à l'intérieur de cloisons étanches, parce que si une attention privilégiée est accordée à l'un au détriment d'un autre, cette Assemblée ne sera pas un organe pluraliste et représentatif mais, bien plutôt, la volonté absolue des grandes puissances continuera de s'imposer aux autres pays.

Ma délégation remercie le Secrétaire général, M. Kofi Annan, de son rapport détaillé sur l'activité de l'Organisation (A/61/1) au cours de l'année écoulée. Dans l'idéal, le Secrétaire général n'aurait pas à se rendre uniquement dans les lieux où la barbarie belliqueuse détruit les villes et tue les innocents et les sans-défense. Les choses changeraient peut-être s'il allait également voir le vaste univers de la misère et de l'exclusion sociale, produits d'un désordre planétaire profondément injuste qui en résulte partout dans le

monde, et proposait des solutions. Il nous faut d'urgence construire un partenariat mondial dans le domaine de la solidarité qui complète l'effort que déploient nos pays. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions contrebalancer les maux qui entraînent l'indigence, la faim et l'absence d'accès à l'éducation et à la santé. À coup sûr, chaque pays est responsable de réaliser son propre développement économique et social, en appliquant les politiques pertinentes pour mobiliser les ressources internes. Mais ces efforts nationaux doivent être complétés par les engagements que les pays développés ont pris explicitement, en promouvant et en facilitant l'accès aux marchés internationaux, ainsi qu'un meilleur équilibre des échanges commerciaux et du prix des produits.

L'expérience propre des pays développés nous enseigne que, sans la coopération extérieure, ceux-ci auraient eu du mal à prospérer ou à réaliser la restructuration de leurs économies.

L'accroissement réciproque de la production et du commerce est le moteur du développement. Cependant, la tendance à la concentration des progrès de la production et la maigre participation aux bénéfices du commerce mondial condamnent la majorité des pays à la marginalisation en matière de développement. Pour cette raison, le Paraguay revendique une fois de plus le droit qu'ont tous les pays à un traitement plus égalitaire et équitable, y compris à créer une nouvelle forme de solidarité entre les États capable de promouvoir le progrès à l'échelle mondiale.

Les subventions agricoles, le protectionnisme, l'absence de transfert des technologies et les distorsions du commerce international, en plus du contrôle ethnocentrique de l'information, de la connaissance et des sciences retardent l'heure du développement et condamnent les pays périphériques à mener une vie prémoderne et fort limitée. Du fait de ces circonstances récurrentes, nous sommes convaincus qu'il faut supprimer les barrières tarifaires et non tarifaires qu'appliquent non seulement les pays développés, mais également nos propres associés dans la région. Ce n'est qu'ainsi que nous viendrons en peu de temps à bout des asymétries et des discriminations iniques.

La société attend davantage de la démocratie et des hommes politiques. Elle attend que le système qui garantit les libertés et l'égalité devant la loi soit également en même temps le système qui promeut et assure le bien-être de tous et la fin des exclusions.

Malheureusement, cette conception simple de la politique ne trouve pas d'écho dans le comportement d'un grand nombre d'acteurs. Les intérêts mesquins, égoïstes et partisans s'avèrent dans la pratique plus importants et prennent le pas sur les intérêts du pays. La démocratie entendue comme le mode de gouvernement au service du bien commun, se corrompt, et vient ensuite la perte de prestige et la dévalorisation de la politique et de la démocratie, tout particulièrement en Amérique latine.

Il nous faut corriger cette direction erratique que prend la politique dans les pays qui n'ont pas une tradition démocratique et qui réussissent à peine à mettre en état une démocratie de basse qualité, une pseudo-démocratie qui conspire contre la gouvernabilité et l'exercice du pouvoir basé sur la légitimité et la volonté majoritaire du peuple.

Quoi qu'il en soit, au Paraguay, nous déployons de grands efforts. La fréquentation scolaire connaît une hausse exponentielle. La réforme de l'éducation, qui maintenant atteint l'enseignement supérieur, a rendu pratiquement universel l'enseignement primaire. L'enseignement secondaire suit la même tendance, tandis que les inscriptions universitaires ont doublé suite au processus d'institutionnalisation de l'égalité des chances et du statut social. Selon l'Organisation des Nations Unies elle-même, le Paraguay est en position de réaliser, par exemple, les objectifs du Millénaire en matière d'éducation. Un de nos objectifs importants dans ce domaine est d'obtenir pour le Paraguay en 2008 la certification analphabétisme zéro.

Parallèlement au renforcement et à l'élargissement important du service public et privé en matière de soins de santé, la politique environnementale tend à recouvrer la remarquable viabilité écologique qui caractérisait le Paraguay. Et cela au milieu d'une réforme agraire silencieuse, qui, outre un achat massif de terres pour les paysans orphelins – ce qui est encore loin de suffire à remédier à la répartition injuste de la terre au Paraguay –, a vu l'application d'une politique favorable à l'enracinement rural et à l'augmentation de la production et de la productivité, comme moyen de redonner un sens à la vie paysanne, d'en garantir la pérennité et la dignité.

Des mesures positives sont également prises pour moderniser l'État et rendre ses services plus simples, transparents et efficaces. Nous nous efforçons d'améliorer la sécurité publique, de lutter contre la

corruption, d'éliminer la piraterie, le trafic des stupéfiants et la contrebande. Si l'on considère l'indice de criminalité, le Paraguay a l'un des taux les plus bas. Néanmoins, nous sommes obligés de renforcer la sécurité juridique, et, pour ce faire, nous devons appliquer une politique de qualification professionnelle et faire place à l'éthique dans le pouvoir judiciaire.

Le financement du développement continue d'être limité pour réaliser les plans et programmes de développement national, que ce soit les moyens financiers issus de la mobilisation internationale ou de la mobilisation nationale. Cette situation retarde la viabilité des différents projets visant l'augmentation des emplois productifs, l'amélioration des services sociaux de base, l'adéquation de l'infrastructure de production et les autres domaines d'action essentiels pour le développement.

Nous sommes conscients que la principale tâche commence à l'intérieur de nos pays. Nous sommes les principaux responsables. Cependant, avec l'augmentation de l'épargne nationale, les bonnes politiques macroéconomiques et un pays où l'imprévu a peu de place, nous sommes au Paraguay en train de réduire la pauvreté et nous nous acheminons vers le développement. À cette fin, notre pays continue d'axer sa politique sur la rationalisation des dépenses publiques et sur les investissements sociaux et productifs. Cette discipline fiscale nous permet de recevoir un appui accru des institutions financières internationales. Mais ce dont nous avons besoin en Amérique latine, comme l'a dit le Président de la République sœur de Bolivie, ce sont des marchés, ce sont des partenaires d'investissement et non pas des patrons ou ceux qui veulent continuer à s'approprier les richesses et les ressources naturelles des peuples de notre région.

Nous nous félicitons de ce que, suite à un processus de consultations pertinent, l'Assemblée générale ait adopté en mars dernier la résolution 60/251 qui crée le Conseil des droits de l'homme. Celui-ci sera doté d'un mécanisme axé sur le dialogue et la coopération qui examinera périodiquement et au niveau mondial le respect des obligations des États dans ce domaine important. Ce que nous voulons, c'est que les critères d'évaluation du respect des droits de l'homme soient appliqués de la même manière et selon les mêmes principes, que ce soit dans les pays en développement ou dans les pays développés, afin que l'évaluation du respect des droits de l'homme ne concerne pas uniquement les pays en développement et

les pays avec des économies naissantes qui déploient de grands efforts pour renforcer leurs institutions nationales et pour consolider la démocratie et la liberté.

La lutte contre le terrorisme doit unir tous les peuples qui, épris de liberté, veulent le respect des droits de l'homme et le règne du droit. S'il est vrai que les fondamentalismes de toute nature sont anachroniques et dangereux, le terrorisme ne doit pas pour autant constituer le seul point de l'ordre du jour international, occultant ou reléguant ainsi au second plan la question tout aussi cruciale de la pauvreté et du développement dans les pays situés en marge du capitalisme et dont les économies sont en train de prendre leur essor. La notion de civilisation suppose de respecter la diversité et la différence. Pour cette raison, la lutte contre le terrorisme implique que toute action répressive doit être menée conformément au droit international, et non à travers de simples procédures administratives.

S'agissant de la représentation à l'ONU des 23 millions d'habitants de Taïwan, le Paraguay reste fidèle à sa position en faveur de leur intégration au sein de l'ONU, en vertu du principe d'universalité, consacré dans notre Charte, et des normes du droit international.

Pour régler les problèmes et conflits d'aujourd'hui, il est nécessaire de créer un monde multipolaire. L'équilibre de l'univers, en ce XXI^e siècle plein d'incertitudes, repose sur la multipolarité. C'est pourquoi mon pays et le Marché commun du Sud (MERCOSUR) placent leurs espoirs dans cette approche, et surtout dans la réforme du Conseil de sécurité. Il est honteux que ce qui se passe au sein de ce Conseil se voie accorder plus d'importance que l'ONU en tant qu'organisation qui promeut une culture de paix, de développement mondial et d'universalisation de la science et de la technologie.

En Amérique latine, comme l'a dit mon ami le Président de la République de Bolivie, ce pays frère, il existe une culture de paix et de fraternité. Nous cherchons à vivre en harmonie les uns avec les autres et avec la nature. Malheureusement, à d'autres époques, nous avons connu la guerre – pas parce nos peuples la voulaient, mais parce que les impérialistes nous ont manipulés pour détruire nos richesses et diviser nos peuples. Ce temps est révolu. Aujourd'hui, nous sommes tournés vers l'avenir afin de découvrir comment associer nos efforts, dans la région, pour venir à bout de la pauvreté et rendre à nos peuples leur souveraineté politique, économique et culturelle.

Par ailleurs, la hiérarchie et la structure institutionnelle de l'ONU reposent sur un monde où prévaut l'équilibre, car cette Organisation est l'instrument qui assure l'équité des décisions et des actions. Nous n'avons pas besoin de sermons sur l'éducation à la paix et sur les milliards consacrés à la course aux armements. Nous ne sommes pas naïfs, et nous avons été choqués de voir que pour la seule année 2004, les superpuissances ont dépensé en réarmement l'équivalent de ce qui permettrait de venir à bout de la pauvreté et de l'ignorance dans le monde.

Bien évidemment, l'agressivité militaire, aussi destructrice que menaçante, n'est pas sans lien avec la hausse scandaleuse du prix du pétrole, qui entraîne aujourd'hui la précarisation, le ralentissement et la stagnation des pays en développement. L'inégalité entre nos peuples ne doit pas nous pousser à retirer le pain de la bouche des pauvres pour dilapider des millions de dollars en armes fratricides.

Mais au-delà des événements qui menacent la paix mondiale, il y a la vie quotidienne. Dans notre région, elle est agréable pour une minorité, et misérable pour la majorité.

Par conséquent, nous avons besoin de toute urgence d'une Organisation qui contribue au développement, au bien-être et à la liberté de tous les peuples. De la même manière, nous avons le devoir de bâtir une société pleinement prospère, juste et solidaire, pour que la joie de vivre se lise sur le visage de nos citoyens. Que Dieu guide nos pas afin que règnent l'amour et la fraternité entre toutes les nations et tous les individus, et que notre histoire prenne enfin vraiment le chemin de la paix.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Paraguay de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Omer Hassan Al-Bashir, Président de la République du Soudan

La Présidente (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Soudan.

M. Omer Hassan Al-Bashir, Président de la République du Soudan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à M. Omer Hassan Al-Bashir, Président de la République du Soudan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Al-Bashir (*parle en arabe*) : C'est un grand plaisir pour moi, Madame, de vous adresser mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. Il va sans dire que votre élection est un honneur pour nous, compte tenu des excellentes relations qui unissent nos deux pays frères. Je suis convaincu que vous mènerez nos délibérations sur la voie du succès. Je veux également saluer votre prédécesseur, M. Jan Eliasson, pour la manière efficace dont il a guidé les travaux de la session précédente. Je saisis également cette occasion pour rendre hommage à l'action du Secrétariat des Nations Unies au cours de la période écoulée.

Les Membres de l'ONU s'appêtent à nommer un nouveau Secrétaire général. Nous espérons qu'ils sauront choisir quelqu'un qui assumera ses fonctions de façon neutre, objective et transparente, de sorte que notre Organisation puisse atteindre les buts auxquels nous aspirons tous, en aidant la communauté internationale à assurer la paix, la stabilité et la prospérité mondiale.

Je profite de l'occasion pour saluer l'entrée de la République du Monténégro dans cette Organisation.

Cette session revêt une importance particulière pour mon pays. Il y a en effet 50 ans que le Soudan a rejoint l'ONU après avoir accédé à l'indépendance au milieu du XX^e siècle. Les 50 ans qui se sont écoulés depuis ont renforcé les aspirations de notre pays et de notre peuple à une Organisation des Nations Unies efficace et juste, ainsi que notre conviction que l'indépendance et la liberté politique atteintes par notre pays et nos espoirs en un avenir radieux, prospère et développé pourraient être détruits par les défis rencontrés actuellement, notamment la politique de deux poids, deux mesures, les dangers de l'hégémonie et l'exploitation des instances internationales pour faire avancer des intérêts politiques, économiques et stratégiques.

Le Gouvernement et le peuple soudanais recherchent avec enthousiasme la paix, qui est devenue notre objectif stratégique. Grâce à notre volonté sincère et à notre vif désir, la paix est devenue une réalité concrète. En janvier 2005, nous avons signé l'Accord de paix global. Cet Accord ne s'est pas seulement contenté de traiter des causes du différend entre le Sud et le Nord, mais il a proposé des solutions justes à tous les problèmes rencontrés par notre pays. Il a posé les règles politiques d'un système reconnaissant la citoyenneté comme base des droits et des obligations de chacun et posant la diversité comme source de force et d'unité. Ce système repose sur les principes démocratiques du partage du pouvoir, de l'état de droit, de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme et des libertés.

Dans le domaine économique, cet Accord établit les règles du partage des richesses en fonction de critères d'équité, de fraternité et d'égalité entre le Gouvernement central et les provinces du sud et du nord. L'Accord se fonde sur des principes et des normes de justice solides et pose ainsi les conditions précises d'une paix globale qui devraient régner dans l'ensemble du pays.

La mise en œuvre de l'Accord a progressé à l'échelle nationale. Un Gouvernement d'unité nationale a été formé, ainsi qu'un Gouvernement du Sud-Soudan. Des organes législatifs ont également été mis en place, ainsi que la Commission nationale d'examen de la Constitution, la Commission nationale des services judiciaires et la Commission nationale du pétrole. Toutes les options possibles ont été présentées au Président, qui a sélectionné les meilleures. À l'heure actuelle, des efforts importants se poursuivent pour achever le travail sur les autres commissions de manière réaliste et objective et avec les meilleures intentions. Nous avons également commencé, en coopération avec les Nations Unies, la préparation du retour des réfugiés et des personnes déplacées, certains ayant même déjà retrouvé leur foyer.

Nous sommes convaincus que la paix ne sera pas totale si elle ne prévaut pas également parmi notre population au Darfour. Je suis heureux d'informer l'Assemblée qu'en mai, nous avons été en mesure de signer l'Accord de paix pour le Darfour, à Abuja. La signature d'un tel accord constituait notre principal objectif depuis le déclenchement du conflit dans la région. Nous voudrions exprimer notre immense gratitude et nos sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à cette importante réalisation, au premier

rang desquels l'Union africaine, qui a déployé des troupes dès le début de la crise et a parrainé les négociations sur cette question. Nous remercions également notre pays frère, le Nigéria, qui a accueilli les négociations, ainsi que les autres partenaires qui se sont employés à rapprocher les divergences de vues et n'ont épargné aucun effort pour faire progresser les parties vers un accord. Le rôle important assumé par l'Union africaine au Darfour montre ce que les organisations régionales peuvent accomplir en matière de règlement des différends dans leurs régions respectives.

Cette expérience novatrice devrait inciter le Conseil de sécurité à encourager toutes les organisations régionales et à leur apporter un appui véritable et objectif dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité au niveau régional, conformément à la Charte des Nations Unies et sans que certaines parties aux aspirations hégémoniques répondant à leurs intérêts illégaux propres ne fassent avorter les efforts de ces organisations ou n'empiètent sur leur rôle.

Nous avons commencé à prendre des mesures pour appliquer l'Accord, en menant des consultations avec l'Union africaine et les parties soudanaises signataires du texte, notamment concernant les arrangements de sécurité, le partage du pouvoir et des richesses et le retour des personnes déplacées. Parallèlement, nous préparons le dialogue « Darfour-Darfour ».

Nous avons renforcé notre effort de mise en œuvre, qui se poursuit selon un calendrier précis, en nommant M. Minni Arko Minawi, dirigeant du Mouvement de libération du Soudan, conseiller principal du Président et Président de l'Autorité régionale provisoire. Cette Autorité sera chargée de faire respecter les dispositions de l'Accord. Ces mesures nous conduiront à la phase finale, à savoir la mise en place de tous les mécanismes nécessaires pour appliquer l'Accord.

Ce faisant, nous réaffirmons l'attachement du Gouvernement d'unité nationale à l'Accord dans sa lettre et son esprit. Je saisis cette occasion pour convier sincèrement toutes les parties qui n'ont pas encore signé l'Accord ou rejoint le processus de paix à le faire, de manière à consolider les efforts nationaux déployés pour parvenir à la stabilité.

Si les factions armées continuent à refuser de rallier les efforts de paix et persistent dans la violence et l'intimidation à l'encontre des citoyens, ils devront

être mis à l'écart et empêchés d'agir, conformément à l'Accord de paix d'Abuja, qui stipule également que les efforts de tous les signataires de l'Accord doivent être encouragés, afin d'en accélérer la pleine mise en œuvre dans la lettre et l'esprit. La communauté internationale serait alors en mesure de nous aider à renforcer notre capacité d'assurer le redressement et la reconstruction.

Nous espérons et nous comptons que la communauté internationale honorerait pleinement ses engagements relatifs à l'annulation de notre dette extérieure contractée auprès des États ou des institutions financières et qu'elle lèvera toutes les restrictions économiques et les sanctions commerciales qui ont été imposées par certaines parties internationales. Celles-ci constituent en effet un obstacle à nos efforts de reconstruction et de développement. Leur levée nous rendra capables de supporter le fardeau de la reconstruction, d'augmenter le rythme de notre croissance et d'assurer des conditions de vie dignes à notre population.

Il est regrettable que certaines parties internationales influentes, au lieu d'honorer leurs promesses et leurs engagements et de respecter les dispositions de l'Accord de paix d'Abuja, continuent de saper ces efforts en exerçant des pressions injustes et injustifiables, en faisant preuve de partialité et en envoyant des signaux négatifs aux non-signataires de l'Accord d'Abuja. Cette stratégie a atteint le comble avec l'utilisation qui a été faite du Conseil de sécurité, lequel a adopté des résolutions servant les intérêts et les stratégies de ces parties, telle la résolution 1706 (2006) qui cherche à saper les efforts nationaux et régionaux de mise en œuvre de l'Accord d'Abuja, puisqu'elle en contredit la lettre et l'esprit. Aux termes de ce texte, notre pays serait en fait placé sous la tutelle de ces parties influentes. Cela impose impérativement de poursuivre nos efforts pour appliquer l'Accord d'Abuja et mobiliser les ressources et les financements indispensables pour parvenir à une paix durable au Darfour, de sorte que notre pays et notre région puissent jouir des fruits de la paix.

M. Jenie (Indonésie), Vice-Président, assume la présidence.

Notre pays refuse toutes formes de dictat et toute tentative de l'humilier et d'usurper sa souveraineté nationale. Il rejette catégoriquement toute tentative de le recoloniser de manière sournoise. Nous refusons donc toute tentative d'imposer la présence de nouvelles

forces internationales au Darfour sans prendre en compte les spécificités du Darfour et sans consultations avec le Gouvernement soudanais. Certaines parties exploitent cette situation à des fins de politique interne.

Les dirigeants du monde, qui se sont réunis en septembre dernier pour faire le suivi des résultats du Sommet du Millénaire, ont adopté un document qui appelle à la réforme de l'ONU, à la promotion de la paix et de la sécurité internationales, au respect des droits de l'homme, à l'adoption de mesures collectives pour lutter contre la pauvreté et assurer le développement et, en particulier, à l'examen des questions ayant trait au financement du développement sur la base du Consensus de Monterrey.

Les orientations que nous avons convenues s'agissant de la promotion du rôle de l'ONU exigent que l'on travaille collectivement en faisant preuve de la volonté politique nécessaire, en particulier en ce qui concerne les membres permanents du Conseil de sécurité. Cela devrait permettre à l'Organisation de faire son travail de manière réellement démocratique.

Dans ce contexte, nous appelons à un accord sur la réforme du Conseil de sécurité et à la mise à jour de ses méthodes de travail. La composition actuelle du Conseil ne le permet pas, elle constitue une entrave à la réalisation de l'objectif que nous recherchons : une véritable démocratie dans la gestion des relations internationales. Le fait que des conflits, qui menacent la paix et la sécurité, se déclarent sans que le Conseil intervienne de manière efficace pour les endiguer rend l'appel à la réforme plus urgent. On citera notamment à cet égard les événements tragiques du Moyen-Orient. Le Conseil est resté impuissant pendant qu'ils se déroulaient. Cela montre que la réforme structurelle et institutionnelle du Conseil de sécurité est plus urgente que jamais.

Dans ce contexte, ma délégation réaffirme son attachement à la position africaine telle qu'elle est présentée dans le document Ezulwini, position qui a été réaffirmée aux sommets africains qui se sont tenus à Serte, à Khartoum et à Banjul.

Le suivi donné aux textes issus du Sommet du Millénaire a montré clairement que nos réalisations n'ont pas été à la hauteur de nos aspirations, en particulier sur le continent africain qui est rendu exsangue par le fardeau de la dette et est confronté à un environnement économique et commercial non propice au développement. La faim, la pauvreté et les maladies en Afrique ont atteint des proportions très graves et

constituent une grave menace pour la communauté internationale. Elles continueront à nous accabler si les efforts de la communauté internationale ne sont pas renforcés pour accélérer un développement plus juste dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés. Il sera impossible d'atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement visant à réduire la pauvreté de moitié d'ici à l'an 2015. Pour atteindre ces objectifs, il faut souligner l'importance de l'annulation totale de la dette car les dettes sont une entrave majeure à la réalisation de ces objectifs, en particulier en Afrique et dans les pays les moins avancés.

Nous accordons beaucoup d'importance au fait que les pays développés doivent honorer leurs engagements s'agissant du financement du développement et de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés. Ils doivent œuvrer à une réforme des institutions de financement qui favorise la transparence et assure une plus grande représentation des pays en développement dans ces institutions. Ils doivent aussi renforcer l'assistance technique et financière afin de créer un environnement propice aux investissements dans le secteur privé, de mettre en place des infrastructures appropriées, de protéger l'environnement et de lutter contre la corruption.

L'imposition de mesures économiques coercitives unilatérales contre les pays en développement constitue un obstacle à la liberté du commerce et à l'investissement. Les problèmes de financement et de transfert des technologies restent des composantes importantes du développement durable. Nous souhaitons souligner à ce point qu'il est essentiel de fournir une assistance aux pays les moins avancés dans les domaines des services sociaux, de l'éducation, de la santé, de la lutte contre les maladies telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, qui tuent des millions des personnes chaque année.

Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer une fois de plus notre attachement aux orientations convenues dans la Déclaration du Millénaire et aux objectifs que nous souhaitons atteindre et qui y figurent afin de construire une vie meilleure pour l'humanité en plaçant l'accent sur le droit des pays en développement à fixer leurs propres priorités sans restriction ou conditions préalables qui entraveraient leurs efforts de développement. Nous voudrions également souligner l'importance de veiller à ce que les nouveaux

mécanismes de financement proposés n'aient pas d'effets néfastes sur les flux d'investissement.

Le Soudan a fait de grands efforts en vue de réaliser ces objectifs et a réalisé des progrès remarquables, en particulier en ce qui concerne la réduction du taux de pauvreté et le développement de l'éducation publique, en dépit de l'embargo injuste et du conflit de longue date qui ravage le sud du pays.

Mon pays a condamné le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations et a appelé à l'adoption d'une stratégie internationale en vue de lutter contre lui. Dans ce contexte, nous pensons que la définition du terrorisme doit le distinguer très nettement de la lutte légitime de peuples qui s'efforcent de conserver leur droit de défendre leur liberté et du droit à l'autodétermination. Cela doit être l'une des composantes essentielles sur lesquelles la communauté internationale doit s'entendre pleinement. Le Soudan est partisan d'une campagne internationale de lutte contre le terrorisme, conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international et de l'inviolabilité de la souveraineté des États.

La question palestinienne incarne la souffrance d'un peuple privé de ses droits politiques et économiques. L'occupation israélienne continue d'obérer lourdement les rêves légitimes des Palestiniens d'accéder à la liberté et au développement. La communauté internationale doit obliger Israël à respecter les engagements qu'il a pris, y compris la feuille de route, à mettre fin à la construction du mur de séparation, et à tenir compte de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice publié en juillet 2004. Cet avis a été adopté par l'Assemblée générale lors de sa dixième session extraordinaire et a souligné le droit du peuple palestinien à exercer son droit à l'autodétermination et à créer un État indépendant avec pour capitale Al Qods Al Charif.

Nous réaffirmons notre appui au peuple palestinien et à ses institutions élues. Nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle respecte les choix faits par le peuple palestinien et assume ses responsabilités à l'égard du Gouvernement palestinien, élu dans le cadre d'élections libres et justes, de lever l'embargo qui lui est imposé et de l'appuyer. Nous appelons la communauté internationale à exercer des pressions contre Israël afin qu'il mette fin à son agression en cours dans la bande de Gaza et relâche les ministres et parlementaires palestiniens enlevés.

L'agression israélienne contre le Liban en août dernier, qui a ciblé des civils innocents, des femmes et des enfants, a choqué la conscience du monde. Cette agression représente une violation flagrante du droit et des accords humanitaires internationaux.

Nous voudrions proclamer notre totale solidarité avec le peuple et le Gouvernement libanais, ainsi qu'avec la résistance. Nous nous félicitons de la ténacité dont ils font preuve face à cette agression flagrante, et nous tenons Israël pour responsable de la destruction et du sabotage de notre pays frère, le Liban. Nous demandons la création d'une commission internationale qui sera chargée d'enquêter sur les crimes de guerre commis par Israël, et nous demandons aussi aux organisations internationales et régionales et aux organisations volontaires d'intensifier leurs opérations d'urgence pour porter secours aux victimes.

Nous avons toujours été convaincus que l'instabilité de la situation au Moyen-Orient et les tensions persistantes étaient dues à l'occupation israélienne et qu'un règlement global du conflit israélo-arabe et l'avènement de la paix dans la région n'étaient possibles que si Israël se retirait totalement de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967, y compris le Golan syrien occupé et les fermes de Chebaa.

Nous tenons à souligner à cet égard l'importance de faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes de destruction massive, sans exception, dans le but d'instaurer la sécurité et la stabilité, ce qui aurait des effets bénéfiques pour tous les peuples de la région.

Nous réaffirmons notre appui à l'Iraq et à son intégrité territoriale. Nous pensons que sa souveraineté doit s'étendre à l'ensemble de son territoire; nous lançons un appel à tous les secteurs de la société iraquienne pour qu'ils engagent un dialogue en vue de résoudre leurs problèmes. Nous nous félicitons de l'initiative, prise par la Ligue des États arabes, d'organiser une conférence de réconciliation nationale, et nous appuyons tous les efforts sincères visant à instaurer la stabilité en Iraq, notre pays frère, pour qu'il puisse reprendre sa place légitime dans le contexte régional.

En Somalie, le processus de réconciliation, dirigé par le Soudan en coordination avec la Ligue des États arabes, a connu dernièrement une évolution favorable, qui a permis au Gouvernement fédéral de transition de la Somalie de signer un accord avec l'Union des tribunaux islamiques et une déclaration de réconciliation à Khartoum en juin 2006. Il ne fait

aucun doute que cela encouragera les efforts de réconciliation actuellement menés au niveau régional par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Nous espérons que nos frères de Somalie poursuivront le dialogue et encourageront les efforts de réconciliation en vue d'assurer la stabilité et la sécurité, de manière que la Somalie, notre pays frère, puisse surmonter cette phase très difficile.

Nous sommes tout à fait convaincus que l'Afrique est riche en ressources humaines et possède un vaste patrimoine culturel; elle dispose des moyens matériels et humains nécessaires pour s'assurer un avenir radieux. Toutefois, l'Afrique est confrontée à des enjeux nombreux et complexes, tels que l'instauration de la stabilité et la poursuite du développement.

Si toute l'Afrique ne s'unit pas pour coopérer, elle ne pourra pas réaliser ses aspirations. Nous, Africains, avons plus que quiconque le devoir de transposer ces aspirations dans la réalité. Nous sommes disposés à travailler pour y parvenir, dans le cadre d'un partenariat efficace avec d'autres. Tout cela aura des retombées positives pour nos peuples africains et contribuera à la stabilité à l'échelle internationale, comme l'initiative du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) le prévoit.

La région des Grands Lacs sort d'un conflit interminable et meurtrier, qui a débouché sur une phase au cours de laquelle la démocratie prend racine. La Conférence internationale pour la région des Grands Lacs, qui en est encore au stade des préparatifs et qui a pour objet de définir les conditions et les critères susceptibles de favoriser la coopération régionale permanente entre les États de la région, tiendra à Nairobi, en décembre prochain, son deuxième sommet au cours duquel un traité sur la sécurité et la stabilité dans la région devrait être adopté. Le processus est encouragé par l'ONU, l'Union africaine et plusieurs de nos partenaires; il constitue la preuve tangible de la véritable volonté politique des pays de la région. Il s'agit d'une initiative hors du commun pour consolider la paix dans la région.

De cette tribune, je voudrais lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle s'emploie à accorder rapidement l'appui financier et politique nécessaire pour activer ce traité et veiller à son adoption pour la région des Grands Lacs. Nous demandons que soit appuyée l'application de ce traité, de manière à faire en sorte que les peuples de la région

cessent d'être victimes de conflits, de catastrophes humanitaires ou de l'insécurité et puissent voir se réaliser leurs aspirations à la paix, à la stabilité et au développement.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Jens Stoltenberg, Premier Ministre du Royaume de Norvège

M. Jens Stoltenberg, Premier Ministre du Royaume de Norvège, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Jens Stoltenberg, Premier Ministre du Royaume de Norvège, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Stoltenberg (Norvège) (parle en anglais) :
L'ONU est, aujourd'hui, davantage au centre des affaires internationales qu'elle ne l'a été pendant de nombreuses années. Nous voyons le Secrétaire général et son équipe inspirer l'activité diplomatique. Ils sont sur le terrain, faisant avancer les efforts de paix au Moyen-Orient, coordonnant et appuyant les opérations de paix au Liban. L'ONU définit les mandats et se prépare pour de nouvelles missions urgentes, comme celle qui concerne le Darfour.

L'ONU aide les pays sortant d'un conflit, comme le Burundi et la Sierra Leone. Elle accorde une protection en vertu du droit international aux soldats et aux civils en Afghanistan. Elle lance également la Stratégie antiterroriste mondiale.

C'est vers l'ONU que nous nous tournons tous lorsque d'autres processus échouent, et la Norvège ne ménage pas les efforts pour appuyer son rôle de chef de file, que ce soit en envoyant des unités navales dans les eaux libanaises, en dépêchant des soldats en Afghanistan ou en formant les futures troupes de maintien de la paix pour le Darfour.

Il est dit dans le programme politique du Gouvernement norvégien :

« Un ordre mondial dirigé par l'ONU servira au mieux les intérêts de la Norvège. C'est pourquoi le Gouvernement œuvrera au renforcement de l'ONU et du droit international. »

L'ONU peut compter sur la Norvège. Nous pensons que nos efforts combinés dans le domaine de la paix, de l'environnement et du développement seront empreints tout autant de prévoyance que de sagesse tirée des enseignements du passé.

Ceux d'entre nous qui défendent fidèlement l'idée d'une ONU forte et efficace doivent aussi jouer un rôle primordial dans la conduite du processus de changement et de renouvellement. J'ai l'honneur de siéger, avec d'autres collègues, dans un groupe sur la réforme de l'ONU constitué par le Secrétaire général. Le groupe élabore des propositions exposant comment l'ONU pourrait accomplir davantage, et aussi le faire mieux et plus rapidement, dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement.

C'est au Sommet de 2005 qu'a été lancé un appel à une plus grande cohérence et une meilleure gouvernance de l'ONU. Au fil des ans l'ONU a ajouté de nouveaux organes, de nouveaux organismes et de nouvelles activités à sa panoplie. Peu nombreux sont ceux qui saisissent le tableau d'ensemble; peu pourraient dire ce que l'ONU fait pour le développement dans un pays particulier; et peu pourraient dire avec certitude combien l'ONU dépense dans un pays donné.

Dans plusieurs pays, le système des Nations Unies est représenté par plus de 20 organisations différentes. Un pays comme le Ghana accueille, paraît-il, 14 organismes différents des Nations Unies. Bien des organismes des Nations Unies se consacrent aux mêmes questions : cela s'appelle des chevauchements. Plus de 20 organismes différents au sein des Nations Unies s'occupent de l'eau et plus de 10 d'entre eux se consacrent à la promotion de l'éducation des filles. Cela aboutit à la création d'un système fragmentaire et faiblement gouverné; cela conduit à des doubles emplois et réduit la possibilité d'assurer un suivi des résultats. Ce n'est pas ainsi que nous gérerions nos propres affaires, que ce soit au niveau national ou sur le plan local. C'est nous, les États Membres, qui sommes à blâmer.

Nous devons mettre un terme aux doubles emplois, à la fragmentation et aux rivalités entre les différents éléments du système. Bien plutôt, nous devons axer notre action sur l'obtention de résultats. Nous devons être prêts à changer, à nous adapter à des situations nouvelles et à abandonner des tâches qui ne sont plus nécessaires. Nous devons garantir que moins

d'argent sera consacré à la bureaucratie et davantage aux opérations de terrain.

Prenons par exemple la coordination des secours humanitaires après la création du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, dirigé par Jan Egeland. Grâce à ces ressources, M. Egeland est en mesure de mieux coordonner l'action en dirigeant les flux financiers. Hormis dans les situations de crise, on ne peut pas séparer la gouvernance et le financement.

Toutes les questions ayant trait aux réformes paraissent prêter à de longues discussions ici à l'ONU, et pourtant l'exécution s'impose. Le comportement le plus irresponsable que nous puissions adopter aujourd'hui serait de ne rien faire, autrement dit de permettre aux différents organes, aux comités de direction et à leurs représentants de mener des actions faisant double emploi et de gaspiller des ressources limitées.

Le rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système sera présenté au Secrétaire général d'ici la fin de l'année. Nous avons mené un processus ouvert et transparent. Nous avons tenu des réunions dans toutes les régions du monde et écouté un grand nombre de parties prenantes, de praticiens et de représentants de pays. Je lance à vous tous – à tous les États Membres – un appel à accueillir ce rapport sans idées préconçues.

Je tiens à être tout à fait clair sur un point : tout gain d'efficacité doit être redirigé vers le monde en développement. Chaque centime dégagé par des améliorations de performance ou des réductions de frais généraux devra être consacré à aider les dépourvus. Cette perspective devrait convenir à la fois aux bénéficiaires et aux donateurs.

Nous avons la chance d'avoir fixé des objectifs clairs pour l'Organisation. Il y a six ans, nous avons adopté ici, à New York, les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous nous sommes engagés à faire tout notre possible pour atteindre ces objectifs – et la Norvège travaille sur tous les huit. Cette année nous allons consacrer 0,96 % de notre produit intérieur brut à l'aide publique au développement et nous atteindrons la barre des 1 % dans quelques années.

Nous avons maintenant entrepris de mener une action de premier plan pour atteindre le quatrième Objectif du Millénaire pour le développement, qui nous oblige à réduire des deux tiers la mortalité infantile

d'ici à 2015. Chaque année, un nombre d'enfants équivalant à une fois et demie la population de la ville de New York meurent avant leur cinquième anniversaire – dans la plupart des cas sous l'effet de maladies que l'on pourrait prévenir. Un nombre d'enfants équivalant au total des victimes du récent tsunami meurt chaque mois de la seule pneumonie. Des vaccins qui ne coûtent que 20 dollars par enfant auraient pu prévenir la plupart de ces maladies courantes.

Laisser persister une telle mortalité infantile bride le potentiel de croissance des États et prolonge la longue nuit du sous-développement. Cela peut et doit changer. Hier, j'ai annoncé que le Gouvernement norvégien avait décidé d'augmenter sa contribution annuelle aux campagnes d'immunisation et de lutte contre la mortalité infantile, pour la faire passer de 75 à 125 millions de dollars par an l'an prochain. Au total, la Norvège va fournir 1,3 milliard de dollars d'ici à 2015 pour des activités liées aux vaccinations visant à réduire la mortalité infantile.

La prochaine étape consistera à élaborer une stratégie mondiale pour atteindre le quatrième Objectif du Millénaire pour le développement, c'est-à-dire un plan de financement et d'exécution. Cet objectif, et les autres objectifs du Millénaire pour le développement, sont au cœur de la réforme de l'ONU. Une organisation qui se fixe des objectifs et les grave dans le marbre – comme nous l'avons fait avec l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le développement – doit adapter sa structure et ses méthodes de travail en fonction de ces objectifs.

C'est donc aussi pour réduire la mortalité infantile que nous devons réformer l'ONU – pour sauver des vies, comme nous nous sommes engagés à le faire. Nous avons réalisé de grandes choses par le passé et nous disposons de moyens plus importants que ceux de toute autre génération ou toute autre organisation. Je vous invite tous à nous rejoindre dans cette campagne mondiale pour la survie des enfants.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume de Norvège de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Jens Stoltenberg, Premier Ministre du Royaume de Norvège, est escorté de la tribune de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Teima Onorio, Vice-Présidente de la République de Kiribati

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Vice-Présidente de la République de Kiribati.

M^{me} Teima Onorio, Vice-Présidente de la République de Kiribati, est escortée à la tribune de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Teima Onorio, Vice-Présidente de la République de Kiribati, que j'invite à prendre la parole.

M^{me} Onorio (Kiribati) (*parle en anglais*) : J'apporte à toutes les personnes présentes les chaleureuses salutations du Président, du Gouvernement et du peuple de la République de Kiribati, au nom desquels j'ai ce soir l'honneur et le privilège d'intervenir devant cette Assemblée.

Permettez-moi, Monsieur le Président, d'adresser mes plus vives félicitations à M^{me} Al-Khalifa à l'occasion de son élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. J'ai la certitude que, sous sa direction avisée, la présente session aboutira à des résultats constructifs et productifs, qui seront bénéfiques pour l'ensemble des Membres. Je tiens aussi à transmettre mes félicitations à son prédécesseur pour avoir conduit avec succès les travaux de l'Assemblée au cours de l'année écoulée.

À mon tour, j'adresse au Secrétaire général, Kofi Annan, mes plus sincères félicitations pour sa direction admirable de l'Organisation tout au long de son mandat. Nous lui sommes reconnaissants de l'excellent travail qu'il a accompli en menant la barque de l'Organisation au milieu des écueils durant la décennie écoulée. Nous lui souhaitons plein succès dans ses entreprises futures.

Nous restons confrontés à des défis de taille. Ce sont des défis qui nous concernent séparément, en tant que pays, et en tant que membres de la communauté internationale. La paix et la sécurité continuent de nous échapper dans le monde actuel, face aux conflits en cours et au risque que d'autres n'éclatent un peu partout dans le monde. Le terrorisme continue de nous frapper, malgré tous nos efforts concertés et collectifs. Il faut pourtant faire plus si l'on veut définitivement écarter la menace posée par la prolifération des armes de destruction massive. Et, en dépit des progrès

accomplis pour conjurer le danger que représente le trafic illicite des armes légères, il reste encore beaucoup à faire pour l'éliminer complètement.

Pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, les défis posés par le développement économique restent au premier plan de nos priorités. Beaucoup d'entre nous sont laissés à l'écart de l'économie mondiale. Le prix record du pétrole n'a guère contribué à alléger le fardeau supporté par nos modestes économies.

À Kiribati, notre éloignement et notre insularité, l'étroitesse de notre base économique, une population peu nombreuse et des taux élevés de croissance démographique sont autant de facteurs avec lesquels nous devons compter. Nous devons également faire face à la pandémie du VIH/sida et à la tuberculose, qui absorbent les maigres ressources dont nous disposons au détriment du développement.

Face à ces défis de taille, nous sommes contraints d'agir dans un environnement d'incertitude. Je dis bien « d'incertitude » parce que notre survie même en tant que nation et en tant que peuple doté d'une culture et d'un mode de vie qui lui sont propres sont actuellement menacés par le réchauffement de la planète et la montée du niveau des mers.

Ce sont des défis que nous, en tant que nations distinctes et membres de cet organe collégial, devons continuer de travailler ensemble à relever. Dans le monde de plus en plus interdépendant qui est le nôtre, la moindre ondulation qui se forme quelque part finit toujours par atteindre d'autres rives.

Composée d'atolls de corail de faible altitude, Kiribati est particulièrement vulnérable aux effets du réchauffement de la planète et de la montée du niveau des mers. Pour des pays comme le nôtre, le réchauffement de la planète et la montée du niveau des mers soulèvent des questions de sécurité vitales. Même si nous nous félicitons de l'appui qui commence à être apporté à l'élaboration de stratégies d'adaptation à ces phénomènes, notre capacité d'adaptation a ses limites. La montée du niveau des mers va affecter nos réserves d'eau souterraine et éroder graduellement la moindre parcelle de terre sur nos 33 îles. Oui, nous pourrions toujours nous replier à l'intérieur des terres pour éviter la montée des eaux. Mais, nos îles sont déjà tellement peu larges qu'à force de reculer, nous risquons de tomber dans le lagon ou l'océan.

Nous allons continuer de lancer des appels à la communauté internationale pour qu'elle se mette d'accord sur l'action concertée à mener au plan international contre ces phénomènes. Nous allons continuer de défendre cette cause aux côtés des pays qui ont les mêmes préoccupations que nous. Nous sommes déçus par l'absence de consensus autour de ces questions environnementales d'importance critique. Nous déplorons en effet que la croissance économique l'emporte sur les considérations environnementales même lorsque la recherche de cette croissance met en péril la survie même de certains Membres de l'Organisation.

Kiribati est un fervent défenseur de la protection de l'environnement. Nous avons d'ailleurs annoncé la création de la Zone protégée des îles Phoenix, troisième zone marine protégée du monde par ordre de grandeur. Nous nous réjouissons de concourir ainsi à la protection de l'environnement. Nous sommes prêts à travailler avec tous ceux qui ont la volonté et les moyens d'assurer la durabilité de cette zone protégée.

Nous prenons note des progrès accomplis dans la réforme de l'ONU. Bien sûr, nous aurions souhaité en voir maintenant davantage. Mais nous sommes parfaitement conscients du fait que différentes questions nécessitent de nouveaux débats.

Il s'agit véritablement d'un exercice de multilatéralisme. Pourtant, le débat entre le choix pour l'unilatéralisme ou le multilatéralisme dans les affaires mondiales se poursuit sans répit. Or, nous voyons le multilatéralisme à l'œuvre dans le débat sur la réforme de l'ONU. Nous estimons qu'il témoigne de l'intérêt rationnel que chaque État Membre porte à l'Organisation. Le multilatéralisme paraît être de nos jours une solution bien plus judicieuse que l'unilatéralisme.

Un consensus n'a pas encore été atteint sur la réforme du Conseil de sécurité. Nous prenons note avec intérêt du rapport du Groupe de travail. Tout en reconnaissant l'ampleur des enjeux et la nécessité d'un consensus, nous pensons qu'il faut peut-être également considérer combien de temps sera encore nécessaire pour faire avancer la réforme.

Notre position sur cette question reste inchangée : les États Membres qui contribuent le plus aux programmes des Nations Unies, en particulier dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales, devraient obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité. À notre avis, le Japon, qui est

l'un de ces États Membres, remplit toutes les conditions requises pour occuper un siège permanent.

La coopération régionale dans le Pacifique a porté des fruits. Dans un passé récent, nous avons vu un certain nombre d'efforts de coopération régionale être couronnés de succès. La Mission d'assistance régionale aux Îles Salomon a beaucoup contribué au rétablissement de la paix et de l'ordre dans ce pays. Kiribati se réjouit d'avoir été en mesure de fournir à la Mission du personnel de police civile. Nous continuerons d'appuyer ses activités aussi longtemps que le peuple et le Gouvernement des Îles Salomon le souhaitent.

Le programme d'assistance régionale du Pacifique à Nauru a eu des résultats positifs. Du fait des liens historiques qui unissent nos deux pays, nous entretenons une coopération bilatérale étroite avec Nauru et sommes disposés à étudier d'autres possibilités d'étendre cette collaboration.

Nos dirigeants se réuniront le mois prochain pour discuter, entre autres, de l'état d'avancement du Plan pour le Pacifique. Nous sommes satisfaits des premiers progrès enregistrés. Le succès ou l'échec du Plan pour le Pacifique dépendra d'un certain nombre de facteurs, notamment de l'adhésion politique de chaque pays membre au Plan et de la capacité du Plan de produire des bénéfices tangibles au-delà de ce que peuvent obtenir ses membres sur une base bilatérale.

Nous adressons nos sincères félicitations à la République du Monténégro, qui a cette année rejoint l'Organisation. Avec l'admission du Monténégro, l'ONU compte désormais 192 Membres au total. La volonté constante de rejoindre l'Organisation atteste de sa valeur et de son utilité.

Je constate donc avec déception et regret que le vœu des 23 millions de Taïwanais de rejoindre l'Organisation continue d'être rejeté, bien que Taiwan ait démontré sa faculté, sa volonté et son souci de contribuer à la collaboration internationale aux fins de la paix et de la sécurité mondiales. Il a beaucoup été question, ces dernières années, de la bonne gouvernance et de la démocratisation des nations. Ne faudrait-il pas aussi parler d'adopter une politique de bonne gouvernance dans nos organisations multilatérales? Ne faudrait-il pas aussi parler de démocratiser nos organisations multilatérales? Nous déplorons ce triste état de choses où une nation de 23 millions de personnes se voit délibérément exclure toute possibilité de participer sur un pied d'égalité aux activités de la communauté internationale.

La Présidente de l'Assemblée générale peut compter sur notre plein appui dans l'exercice de ses fonctions. Nous nous engageons à coopérer étroitement avec elle dans les efforts collectifs déployés face aux problèmes à résoudre.

Je terminerai en adressant à tous les membres de l'Assemblée générale nos vœux traditionnels : *to mauri, to raoi ao to tabomoa* : santé, paix et prospérité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Vice-Présidente de la République de Kiribati de la déclaration qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Teima Onorio, Vice-Présidente de la République de Kiribati, est escortée de la tribune.

La séance est levée à 21 h 20.